

CANOË-KAYAK INFORMATION

La lettre d'information de la Fédération Française de Canoë-Kayak

Mars 2016 - n° 127

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 2015 INSEP - LE 2 AVRIL 2016



19 > 23
JUILLET
2016



CHAMPIONNAT DE FRANCE

* Canoë - Kayak *

VITESSE

LIBOURNE

PÔLE NAUTIQUE DES DAGUEYS
www.libournecanoekayak2016.fr

©2014 - KMSP

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2015 SAMEDI 2 AVRIL 2016

INSEP - 11 avenue du Tremblay - 75012 Paris

8H00 à 9h00 Accueil des participants

9h00 Ouverture de l'Assemblée Générale 2015

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2014
- Rapport moral du Président Fédéral
- Rapport du Directeur Technique National
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapport du Trésorier et du Commissaire aux Comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2016
- Politique tarifaire 2017
- 25 ans de partenariat EDF/FFCK
- Appel à projet EDF
- Intervention du Groupement d'Intérêt Public : Paris 2024

12h30 Repas

14h00 Reprise de l'Assemblée Générale

- Rapport du Président du Conseil Fédéral
- Vote sur les budgets réalisés et prévisionnels, sur l'affectation du résultat en report à nouveau
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes vacants au Conseil Fédéral
- Réponses aux questions écrites et motions
- Remises des distinctions fédérales

17h30 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015

4	Vincent HOHLER <i>Président de la FFCK</i>
8	Philippe GRAILLE <i>Directeur Technique National</i>
18	Gilbert TROUVE <i>Secrétaire Général</i>
22	Georges LE PALLEC <i>Trésorier</i>
24	Vincent BLANCHET <i>Président du Conseil Fédéral</i>
26	Daniel KOEHLIN <i>Vice-Président</i>
30	Patrick BERARD <i>Vice-Président</i>
31	Patrick BERARD <i>Course en Ligne Marathon Paracanoë</i>
32	Xavier JOURDAIN <i>Slalom</i>
33	Mathias GERARD <i>Descente</i>
36	Fabrice FRADET <i>Dragon Boat</i>
37	Romain PLANCHAIS <i>Freestyle</i>
38	Jean COMBES <i>Ocean Racing / VA'A</i>
39	Thierry MOURAUD <i>Waveski-Surfing</i>
40	Michel BAUDRY <i>Discipline et Distinction</i>
40	Didier CHAVRIER <i>Enseignement / Formation</i>
43	Emmanuel GIRARD <i>Juges et Arbitres</i>
44	René REQUENA <i>Lutte contre le dopage</i>
45	Daniel KOEHLIN <i>Médicale</i>
46	Georges DANTIN <i>Patrimoine Nautique</i>
47	Etienne GERAIN <i>Kayak-Polo</i>

Canoë-Kayak Information
Publication annuelle de la
Fédération Française de Canoë-Kayak
87 quai de la Marne
94344 Joinville-le-Pont Cedex
01 45 11 08 50 - ffck@ffck.org

N° ISSN : 02925397

Directeur de la publication
Vincent HOHLER - Président de la FFCK
Coordination, conception et mise en page
Virginie AUBAZAC

Photos : FFCK / J. COMBES - JP. DUCOURET - V. HOHLER
- KMSP (J.CROSNIER, A.GADOFFRE, JM.HERVIO) -
N. JUHEL - D. KOEHLIN - N. LATIMIER - PA.POINTURIER
- E. TRAVERSIE

Ont participé à ce numéro : Vincent HOHLER, Philippe GRAILLE, Gilbert TROUVE, Georges LE PALLEC, Vincent BLANCHET, Daniel KOEHLIN, Patrick BERARD, Xavier JOURDAIN, Mathias GERARD, Fabrice FRADET, Romain PLANCHAIS, Jean COMBES, Thierry MOURAUD, Didier CHAVRIER, Emmanuel GIRARD, Georges DANTIN, Etienne GERAIN.



Vincent HOHLER
Président de la Fédération
Française de Canoë-Kayak

Mesdames, Messieurs, chers ami(e)s,
Ce rapport moral de l'année 2015 revêt pour moi une émotion toute particulière puisque ce sera mon dernier rapport moral en qualité de président de la FFCK.

En effet, j'ai décidé que mon mandat actuel serait mon dernier mandat et je cesserai donc mes fonctions à la prochaine assemblée générale électorale qui se tiendra le 10 décembre prochain.

Ma décision de ne pas me représenter s'appuie sur deux réflexions majeures :

- d'une part, le sens du devoir accompli,
- d'autre part, la conviction que la FFCK doit adopter un autre mode de gouvernance.

Le sens du devoir accompli

Entré dans le monde associatif du Canoë-Kayak il y a 33 ans comme président du comité départemental de Meurthe et Moselle, puis fondateur d'un club il y a 31 ans, j'ai été réélu le 24 novembre 2012 pour un 2^{ème} mandat de président de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

J'ai été élu sur la base d'une lettre ouverte dans laquelle j'exprimais le contexte dans lequel allait s'exercer cette mandature et les pistes de travail que je proposais, en un mot mon projet. C'est donc ce projet que j'ai mis en œuvre avec les membres du Bureau Exécutif, la Direction Technique Nationale et beaucoup d'entre vous.

Ce projet partait d'un constat : si l'on pouvait se satisfaire d'observer que depuis une trentaine d'années la pratique des sports de pagaie s'était fortement développée, force est de constater que ce développement s'était principalement exercé **à l'extérieur du champ fédéral**, en dehors du champ associatif, c'est-à-dire de nos clubs. La conséquence a été un affaiblissement progressif de l'identité fédérale. D'où les questions à se poser : Qui sommes-nous ? Pour qui œuvrons-nous ? Quels sont nos buts ? Où sont nos ressources ?

Nous avons déjà infléchi notre projet fédéral lors de la précédente olympiade (2008-2012) en l'orientant davantage vers nos clubs. Mais ce n'était qu'un début, il fallait aller plus loin. J'avais donc proposé 5 champs de réflexion **pour tracer un nouveau chemin vers un renouvellement du « fait » fédéral**. Ces 5 champs étaient : la gouvernance associative ; l'identité associative et le sens du projet associatif ; le bénévolat et l'emploi associatif ; le modèle économique ; les partenariats.

Qu'avons-nous fait ? Où en sommes-nous ?

La Gouvernance

Il ne s'agissait pas d'ouvrir ce thème parce qu'il est d'actualité. En effet, que ce soit un rapport de l'Assemblée Nationale en février 2012 ou celui du CNOSF en mars 2012, ce sujet est sur la table de nombreuses fédérations.

Par ailleurs, dans un rapport de 2013, la cour des comptes indiquait : « *En ce qui concerne la gouvernance des fédérations, une réforme des instances dirigeantes doit également être envisagée pour en améliorer le pilotage et faciliter l'adoption des réformes nécessaires à l'accroissement de leur autonomie. Un nombre trop élevé d'organes et d'élus, dont les fonctions sont mal définies entraîne une grande complexité des processus de décision et réduit la réactivité des instances fédérales, ainsi que leur capacité à évoluer* ».

C'est clair. C'est net.

La société bouge, les ressources publiques (on ne cesse de le dire) ne seront plus ce qu'elles ont été, ni en quantité ni en modalités d'attribution. Notre modèle de gouvernance est-il adapté ? Nécessite-t-il ou non d'être réajusté ?

Il s'agissait donc de réfléchir ensemble sur notre capacité à mettre en œuvre le projet fédéral avec des organes fédéraux qui chacun à sa place joue son rôle pour d'une part améliorer l'efficacité et la réactivité et d'autre part clarifier les responsabilités.

Conformément au décret n° 95-1159 du 27 octobre 1995, l'assemblée générale de la FFCK de mars 1997 avait déjà adopté les statuts B qui permettaient dans leur principe une meilleure efficacité et prise de responsabilités du Bureau Exécutif dans la gestion et l'administration de notre fédération. Ce choix a été une avancée significative dans la gestion de notre fédération.

Cependant, on s'aperçoit encore que les rôles de gestion, administration, contrôle, surveillance s'entrelacent entre le Conseil Fédéral et le Bureau Exécutif mélangeant ainsi les anciens statuts A et les statuts B. Cela avait été pointé du doigt par le ministère de l'intérieur dans le cadre de notre demande de reconnaissance d'utilité publique.

Ne faut-il pas clarifier le rôle et les missions de ces deux organes, l'un de mise en œuvre du programme pour lequel il a été mandaté par l'assemblée générale, l'autre pour assurer une mission de surveillance et de contrôle. Faut-il 25 personnes au Conseil Fédéral alors que le BEX avec ses 6 membres auquel s'ajoute le DTN assure une lourde tâche quotidienne ?

Par ailleurs, comment assurer la plus grande représentativité de l'ensemble des disciplines au sein du Bureau Exécutif ?

Notre gouvernance doit également tenir compte de notre forte relation avec l'Etat. Degré supérieur dans le partenariat avec l'Etat, la délégation est, pour chaque discipline sportive et pour une durée déterminée, reçue par une seule fédération agréée du ministère chargé des sports. La convention d'objectifs pluriannuelle traduit l'engagement du ministère des sports dans les objectifs partagés avec la FFCK, la capacité du Bureau Exécutif à mettre en œuvre cette convention d'objectifs est essentielle pour pérenniser et maintenir un haut niveau de soutien de l'Etat. Ce n'est pas toujours le cas actuellement fragilisant ainsi une relation et des ressources indispensables.

Enfin, le projet fédéral est désormais fortement orienté vers le développement de ses clubs.

La question de leur représentativité réelle lors des assemblées générales avec un rôle plus déterminant dans la vie démocratique de la fédération se pose donc. C'est d'ailleurs un choix croissant des fédérations.

Un premier colloque sur la gouvernance nous avait réuni les 7 et 8 décembre 2013. Les colloques des présidents de comités régionaux qui se sont tenus les 14 et 15 novembre 2015 et les 23 et 24 janvier 2016 avec les membres du Conseil Fédéral ont permis de faire émerger des propositions d'évolution de la gouvernance nationale, à partir des propositions du groupe de travail sur cette thématique. La concertation a été étendue aux comités départementaux afin de dégager les propositions qui pourraient être soumises lors de l'assemblée fédérale au travers de la réécriture de nos statuts et règlement intérieur.

Quelle que soit la décision de l'assemblée générale du 2 avril 2016, je considère que les propositions mises sur la table pour rénover nos instances nationales permettent à chacun(e) de prendre conscience de la nécessité d'avancer tôt ou tard sur ce sujet. Pour ma part, je pense qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Nos statuts devront quoiqu'il en soit intégrer la mise en œuvre de l'article L.131.8 du code du sport relatif à la proportion minimale de 40% de membres au sein des instances dirigeantes du sexe le moins représenté parmi les licenciés, donc les femmes pour la FFCK. Cependant, une mesure dérogatoire limitée à la prochaine olympiade nous autorise à maintenir la proportionnalité de féminine actuelle dans nos instances dirigeantes. Cette phase transitoire, si elle était retenue, devra obligatoirement être mentionnée dans nos statuts.

Concernant l'adaptation de nos structures déconcentrées et notamment nos comités régionaux à la loi sur la délimitation des régions (13 régions le 1er janvier 2016), elle a été discutée lors de notre colloque des 14 et 15 novembre dernier puisque le code du sport pose un principe général de concordance territoriale entre l'organisation administrative française et l'organisation fédérale.

Le Ministère des sports, par un courrier du directeur des sports a indiqué aux fédérations que cette concordance territoriale devait être opérationnelle au plus tard le 31 décembre 2017.

Aussi, les membres du Conseil Fédéral et des comités régionaux ont adopté le plan suivant :

- AG du 2 avril 2016 : validation éventuelle des statuts définissant les nouveaux organes nationaux.
- Décembre 2015 à mars 2017 (possibilité d'extension au 31/12/2017) : Travail sur la réorganisation territoriale.
- Décembre 2016 : AG électorale fédérale sur le format actuel (22 régions).
- Décembre 2016 à mars 2017 :
 - Election nouvelles instances régionales,
 - Reconnaissance par le BEX des nouveaux organes régionaux comme structures déconcentrées de la FFCK et attribution de missions locales.
- Mars 2017 : AG administrative avec le nouveau format de 13 régions.

Les deux années qui s'ouvrent devant nous invitent notre fédération à affronter des enjeux majeurs pour son avenir. Le sujet de la gouvernance, comme je l'avais mis dans mon programme à l'élection de 2012, a été mis sur la table. C'est un sujet difficile puisqu'il remet en cause des organisations, des statuts, des prérogatives, des habitudes,... Quelles que soient les décisions qui seront adoptées, je souhaite vivement que la gouvernance de la fédération soit à l'avenir plus démocratique par une meilleure représentativité de toutes nos structures membres à l'assemblée générale mais aussi plus efficace et réactive dans ce monde qui change très vite.

L'Identité Associative,

A ce sujet, j'indiquais dans ma lettre ouverte de 2012 que « *une gouvernance plus équilibrée exige de conforter l'identité associative* ».

L'enjeu était de réaffirmer l'identité associative en repensant le projet et les modes de fonctionnement pour une place encore mieux reconnue dans la société.

Le projet associatif entre peu à peu au centre de la vie associative. 2015 a vu encore de nombreux clubs entrer dans cette démarche importante. Plus de 220 clubs disposent désormais d'un projet dont 170 avec l'outil fédéral eDENClub. 95% des clubs approuvent cette démarche selon la consultation nationale des clubs organisée à l'automne dernier.

A cet égard, cette consultation est significative du profond désir de nos membres affiliés de faire entendre leur voix « **du fait associatif** ». Le taux exceptionnel de 75% de répondants marque leur volonté d'afficher leur identité, leur existence, leur engagement. La gouvernance de demain doit intégrer cette demande d'une écoute plus forte, d'une plus grande proximité mais aussi d'une meilleure représentativité à l'assemblée générale fédérale, organe souverain. Parler en leur nom ne doit plus être de mise. Qui peut nier cette évidence ?

Les résultats de cette consultation ont été adressés et présentés aux membres du Conseil Fédéral, aux présidents des comités régionaux et des commissions. Les résultats sont accessibles à tous nos membres sur le site extranet fédéral. Je ne reviendrai donc pas ici sur le contenu très riche et en même temps très clair et cohérent. **L'identité associative** s'est clairement affirmée et conforte la stratégie fédérale orientée vers ses clubs.

Cette identité associative de nos clubs, nous l'avons défendue à travers des dispositifs réglementaires. Que ce soit à travers l'obtention d'un nouvel arrêté signé le 31 décembre 2015 portant sur la modification du RGPN de 2013 (Règlement Général de Police de la Navigation) qui distingue la pratique organisée notamment en club de la pratique libre ou que ce soit sur la rénovation du code du sport entamée en 2015 sur le point d'aboutir qui allègera nos clubs et leurs pratiquants licenciés de nombreuses contraintes (dont des risques juridiques), la fédération a ancré l'identité associative dans les textes de lois. Philippe GRAILLE, détaille ces points dans son rapport du DTN.

Nous avons également engagé depuis 2012 une procédure de reconnaissance d'utilité publique qui nous avait donné du fil à retordre (modifications de statuts à la demande du ministère de l'intérieur comme je l'ai évoqué précédemment). Ce dossier est enfin abouti.

L'article 12 de l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations a modifié l'article L131-8 du code du sport. Cet article dispose désormais que les fédérations sportives sont reconnues comme établissements « d'utilité publique » lorsqu'elles ont obtenu l'agrément délivré par le ministre chargé des sports ».

La conséquence de ces nouvelles dispositions est que l'ensemble des fédérations sportives est dorénavant placé sous l'unique tutelle du ministre chargé des sports et ne relève plus de la tutelle administrative du ministère de l'intérieur.

Ainsi, la Fédération Française de Canoë-Kayak qui bénéficie de l'agrément délivré par le ministre chargé des sports se trouve de fait **reconnue comme établissement d'utilité publique**.

Ce label officiel national consacre la légitimité de la Fédération dans son domaine d'action et la conforte dans son rôle de partenaire institutionnel. Il conforte également l'identité associative de nos clubs qui peuvent revendiquer leur appartenance à une fédération reconnue d'utilité publique.

Enfin, le nouveau site internet qui verra le jour prochainement mettra en valeur toutes nos disciplines et pratiques sportives tout en invitant les visiteurs à venir pratiquer dans un club. Le module de géolocalisation permettra de trouver le club le plus proche. Chaque club pourra quant à lui renseigner les champs le concernant et disposera ainsi d'une page internet qui lui est propre.

Une nouvelle identité graphique qui revendique nos valeurs, notre positionnement et notre ambition a été lancée en 2014 et s'est étendue largement en 2015. L'ensemble de nos structures affiliées arborent désormais une même signature graphique et visuelle « club FFCK ». 136 clubs arborent le logo du label EFCK en collaboration avec EDF. Le nouveau logo FFCK a également flotté le long de tous les sites des manifestations sportives. Nos comités régionaux et départementaux ont également une nouvelle signature visuelle.

La rapidité d'appropriation de cette nouvelle identité graphique témoigne d'une forte adhésion à cette signature.

Toutes ces évolutions opérées en 2015 mais aussi depuis le début de l'Olympiade confortent fortement l'identité associative de nos structures membres.

Le bénévolat et l'emploi associatif

Ce sujet me tient à cœur car comme la grande majorité d'entre vous, je suis un bénévole et comme l'étymologie l'indique, un bénévole c'est quelqu'un qui « *veut du bien* ».

Si une direction claire a été entreprise en direction des clubs, il ne faut pas oublier que sans bénévole, il n'y a pas d'activité associative.

Soutenir les clubs, c'est soutenir les bénévoles et soutenir aussi l'emploi associatif. C'est dans ce sens qu'a été construit le CQP (Certificat de Qualification Professionnel) qui permet à nouveau à un moniteur fédéral d'encadrer contre rémunération.

L'enquête nationale des clubs de 2015 indique qu'un des principaux freins au développement est le manque de temps lié au manque de ressources humaines (bénévoles et salariés).

Si les clubs de 100 licenciés et plus et dans une moindre mesure les clubs de 50 à 100 licenciés disposent d'un ou plusieurs emplois salariés, il n'en est pas de même pour les clubs de moins de 50 licenciés. Ces clubs, qui représentent plus des 2/3 des clubs de la FFCK, ne peuvent compter que sur leurs ressources bénévoles en raison notamment de ressources financières insuffisantes.

Au-delà de ce qui a déjà été entrepris pour nos clubs, je pense que la façon d'aider les bénévoles de nos clubs et notamment ceux des petits clubs, c'est d'ouvrir le plus tôt possible le chantier de la simplification de la politique fédérale. Trop de nos dispositifs, trop de nos règlements sont lourds, complexes et ne facilitent pas la vie de nos bénévoles notamment dans les petits clubs. Permettre aux bénévoles d'avoir plus de plaisir que de contraintes est une voie pour les fidéliser et en accueillir un plus grand nombre.

95% des clubs indiquent dans la consultation nationale de 2015 qu'il est important pour eux de disposer de moniteurs diplômés. Mais près de 70% d'entre eux indiquent ne pas en disposer ou ne pas en disposer en nombre suffisant. Cela doit nous interroger. Comment permettre à tous nos clubs d'avoir l'opportunité de disposer au moins d'un moniteur bénévole diplômé, sachant par ailleurs que les moniteurs sortent très tôt du champ fédéral après leur diplôme, est une question qui nous est posée.

Le modèle économique

Cette question du modèle économique prend de plus en plus d'importance au fur et à mesure que la réduction voire parfois de la suppression des subventions publiques apparaît au grand jour.

J'avais indiqué qu'il fallait positionner stratégiquement notre modèle sur le terrain du « **non lucratif** » car notre modèle n'est pas celui des acteurs du secteur marchand. La fédération y perdrait son âme, sa raison d'être. Ce positionnement empêche-t-il la fédération et ses structures membres de développer leurs ressources propres ? Bien sûr que non. Le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire doit être notre territoire d'action.

Tout d'abord, une fédération forte se mesure à son nombre de licencié(e)s. Notre projet fédéral orienté vers les clubs a porté ses fruits puisque de 30 617 licenciés en 2007, nous avons enregistré 43 839 licences permanentes en 2015 soit une augmentation de 43%. Il faut poursuivre dans cette direction. Le recensement de la pratique temporaire se stabilise quant à lui autour de 340 000 titres tempo (statistiques 2015).

Le modèle des clubs qui augmentent leur nombre de licenciés est connu. Ces clubs disposent d'un projet associatif, de locaux d'accueil adaptés, de ressources humaines suffisantes, de l'emploi associatif et d'un bon budget. Ce dernier est alimenté par de l'activité loisirs. Mais ces clubs sont encore minoritaires ; nous devons donc aider tous nos clubs qui le souhaitent à avancer vers ce modèle.

C'est dans ce sens que la fédération a créé le concept des Sentiers Nautiques. Ce produit permet au club de s'inscrire dans le projet territorial de son territoire et de développer des ressources propres.

Trois clubs (HAM, Périgueux, Bouzonville) ont créé des Sentiers Nautiques avec leurs collectivités territoriales. De nombreux clubs s'informent. Le marché est important. EDF s'intéresse aussi à ce concept.

Les partenariats

Les partenariats sont indispensables au maintien et/ou développement de nos ressources. Les partenariats d'aujourd'hui ne sont plus des partenariats d'opportunités mais des partenariats basés sur des projets partagés. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé.

Tout d'abord avec l'Etat qui a partagé et validé notre projet fédéral. Ce partage nous a permis de conserver le même niveau de contribution financière en 2015.

Ensuite avec EDF, autre partenaire important. Le partage de nos projets, une écoute réciproque, une rigueur dans l'exécution de nos engagements alimentent ce partenariat dont nous célébrerons en 2016 le 25^{ème} anniversaire. 150 000 € ont été reversés à nos territoires pour des projets en 2015 (ce sera 600 000 € reversés sur l'Olympiade) : l'appel à projet sur le handikayak qui connaît un succès qui ne se dément pas, la dotation aux juges/arbitres, le soutien au label EFCK, le soutien aux manifestations. Le soutien d'EDF à la Coupe du Monde 2015 à Pau a été total.

Je n'oublie pas également, la MAIF notre assureur/partenaire, avec lequel nous travaillons dans une totale confiance réciproque.

Enfin, le CNOSF a été un partenaire fidèle puisqu'en 2015 l'accord pour financer nos équipements des équipes de France a été reconduit et ce depuis le départ d'Adidas.

Je tiens à remercier tous nos partenaires publics (l'Etat et les collectivités locales) et privés pour leur précieux soutien.

Il faudra avant la fin de cette année 2016 renégocier ces partenariats. Rien n'est jamais gagné. Le Crédit Coopératif a annoncé qu'il se retirait du mécénat à partir de 2016 suite à un changement du modèle de la banque.

Il faudra donc également convaincre de nouveaux partenaires. Un plan est en cours actuellement.

2016 est déjà bien engagé avec tous les sujets que j'ai évoqué ci-dessus.

Je pourrais également vous parler de l'aboutissement en 2015 du dossier de Vaires sur Marne porté par l'Etat et la région Ile de France et auquel notre fédération a consacré beaucoup d'énergie. Les travaux ont commencé et le site sera doté d'équipements sportifs de haut niveau susceptibles d'accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 si la candidature de la France était retenue.

Je pourrais aussi vous parler de la dernière partie de la rénovation du siège fédéral qui aura lieu au printemps (la toiture). Notre fédération disposera d'un bâtiment, certes modeste en cohérence avec nos ressources, mais fonctionnel et propre. Nos personnels du siège fédéral mais aussi tous nos élus et cadres qui utilisent ce site méritaient un lieu plus accueillant et modernisé.

Ma lettre ouverte de 2012 proposait de travailler sur le thème « ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE AVENIR ». Avec les membres du Bureau Exécutif, du Conseil Fédéral, de la DTN, et beaucoup d'entre vous, j'ai avancé dans ce sens.

Dans ce monde qui change très vite, aucun pouvoir ne résiste à la critique, parfois aux sarcasmes. Je ne pense pas y échapper. J'ai conscience de mes lacunes et je les assume. Comme je l'ai déjà dit, je ne suis qu'un bénévole parmi d'autres.

Pendant, je crois profondément que la route est tracée, que des avancées significatives ont été accomplies et que les dossiers majeurs sur lesquels la FFCK doit désormais avancer sont identifiés et sont sur la table.

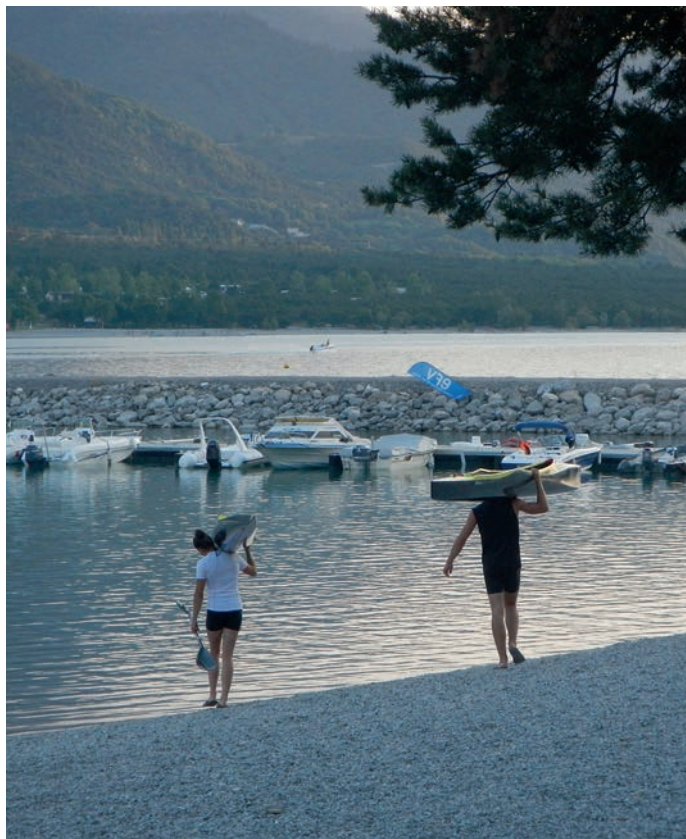
Je remercie chaleureusement mes amis du Bureau Exécutif, les membres du Conseil Fédéral, le DTN, les cadres techniques, les personnes du siège fédéral, les présidents des comités régionaux et départementaux, des commissions.

Je remercie aussi tous les clubs, ceux que j'ai rencontrés, comme ceux que je n'ai pas rencontrés. Ils représentent l'ADN de la fédération. Je leur souhaite le meilleur pour demain.

Je souhaite que **l'année 2016 soit une année utile** pour notre fédération.

J'adresse enfin tous mes vœux de succès à nos équipes de France, athlètes et encadrants, aux Jeux Olympiques et Paralympiques de RIO 2016.

Vincent HOHLER
Président de la FFCK





Philippe GRAILLE
Directeur Technique National

Je vous propose tout au long de ce rapport de reprendre les trois orientations du projet fédéral et de faire un rapide tour d'horizon des principales actions réalisées en 2015, avec au préalable un point sur l'évolution de nos ressources humaines ainsi que sur les travaux de rénovation du siège fédéral.

RESSOURCES HUMAINES

Les mouvements de personnels de droit public ou privé se sont traduits ainsi :

Les arrivées

- Au siège fédéral

Margaux PINSON, recrutée le 1^{er} octobre 2014 en CDD (remplacement pour congé de maternité) sur le poste de chargée de mission « service aux clubs et projet associatif » est passée en CDI le 26 février 2015 sur le même poste en remplacement de Camille Girard. A compter du 1^{er} septembre 2015, ses fonctions sont élargies au domaine de la réglementation auprès de Patryce BAZIN.

Manon DEFROCOURT, recrutée le 31 août 2015 en CDD pour une durée de 4 mois sur un poste de chargée de mission au sein du service « formation professionnalisation ».

Les départs

- Au siège fédéral

Camille GIRARD, le 25 février 2015.

Pierre-Alain POINTURIER, le 1^{er} septembre 2015, sur un poste de formateur au CREPS d'Antibes.

- En région

Sandrine PRINET, le 1^{er} janvier 2016, sur un poste au service Formation de la Fédération Française des Sports de Glace.

Les modifications de statut et/ou de fonction et/ou d'affectation géographique

- Au siège fédéral

Patryce BAZIN, Responsable service aux clubs et système d'information prend la responsabilité du service : « Réglementation - Equipements et Développement Durable - Service aux clubs - Système d'Information » (auquel il appartenait), en remplacement de Pierre Alain Pointurier à compter du 1^{er} septembre 2015.

- Sur les équipes de France et les pôles

Xavier FLEURIOT, Responsable du pôle France de l'INSEP Vaires et coordonnateur national du PES a pris la direction des Equipes de France de Marathon le 1^{er} avril 2015.

Nicolas MAILLOTTE, Entraîneur National sur le pôle France de l'INSEP Vaires sur un contrat de préparation olympique a bénéficié avec succès de la loi SAUVADET.

Il a été titularisé à l'issue de son année de formation initiale statutaire, en tant que professeur de sport, le 18 décembre 2015. **Il continue d'exercer la même fonction.**

- En région

Frédéric MOMOT, CTR en région Picardie a obtenu une mutation interne et est affecté en Bourgogne à compter du 1^{er} janvier 2016 pour exercer les mêmes fonctions.

Pour information

La Fédération a obtenu quatre postes réservés à l'INSEP dont trois sont des renouvellements. Ils bénéficient à :

- Caroline LOIR, Pierre LABARELLE, et Boris NEVEU (renouvellement).
- Maxime BEAUMONT (nouveau poste)

Effectif des CTS

A l'issue du mouvement 2015, l'effectif des cadres techniques de la FFCK est de 64 postes.

L'effectif cible a été réduit d'un poste lors de la négociation de la CO 2016 et est ramené à 63 postes.

TRAVAUX DE RENOVATION DU SIEGE FEDERAL

Pour rappel, dans le cadre de la première tranche des travaux de rénovation du siège, les réalisations ont concerné en 2014 :

- L'archivage,
- Le système de chauffage et de climatisation avec l'installation d'un système mixte ainsi que le système d'aération,
- Divers aménagements internes : revêtement de sol, peinture, cloisonnement, accueil...

La deuxième tranche de travaux porte sur la toiture. Après étude des différentes solutions envisagées pour régler les problèmes de lumière et d'isolation du siège fédéral, le Bureau Exécutif a décidé de partir sur la solution de remplacement du toit (Décision du 9 avril 2015).

Il a par ailleurs décidé de retenir la société SECC en qualité de référent maître d'œuvre afin de nous accompagner dans la réalisation de ces travaux. Cette société avait déjà réalisé l'étude de structure préalable.

Dans le cadre de l'autorisation du chantier, un dossier de déclaration préalable a été transmis le 2 juillet 2015 à la mairie de Joinville. La FFCK se situant désormais dans un périmètre nécessitant l'avis de l'architecte des bâtiments de France, le délai d'instruction du dossier s'en est trouvé accru.

Dans un premier temps la mairie s'est opposée aux travaux suite à un avis défavorable émis par l'Architecte des Bâtiments de France.

Après plusieurs rencontres avec différents représentants de la Mairie mais également du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Val de Marne, un nouveau dossier a été déposé au service de l'urbanisme avec quelques modifications le 24 septembre 2015.

La Mairie a finalement donné son accord par décision en date du 19 novembre 2015.

Avec quelques mois de retard, compte-tenu de ce qui précède, et après validation du cahier des charges, la société SECC a procédé au lancement de la consultation auprès de 5 entreprises le lundi 14 décembre 2015.

Le retour des offres a été demandé pour le 20 janvier 2016 au plus tard. A l'issue, le choix de l'entreprise et les dates de travaux seront arrêtés.

Il faut signaler que nous avons pu bénéficier d'un emprunt auprès de la banque à hauteur de 250 000 € au taux de 0,85% sur 7 ans.

ORIENTATION 1 : LA FEDERATION ET SES CLUBS

Le service aux clubs, les partenariats et la communication

Une politique fédérale plus orientée vers ses clubs s'installe progressivement et prend tout son sens.

Concernant les projets associatifs, ce sont aujourd'hui environ 219 clubs qui disposent d'un projet dont 165 qui ont été réalisés avec la méthode fédérale eDENClub. Ces résultats sont encourageants mais il faut aller plus loin pour accompagner s'ils le souhaitent, tant les clubs ayant réalisé leur projet et qui sont dans la phase de mise en œuvre que les clubs n'ayant pas élaboré encore leur projet. Pour rappel, une étude a été réalisée en 2014 auprès des clubs ayant réalisé leur projet avec eDENClub pour connaître leur avis. Les résultats de cette étude se trouvent dans l'espace Extranet (GOAL) de chaque structure à la rubrique « mes documents ». Cette étude fait ressortir 4 points forts : 99% des clubs jugent important le fait de disposer d'un projet associatif ; 94% des clubs considèrent que la méthode proposée est bien adaptée à un club de Canoë-Kayak, 91% des clubs ont commencé à mettre en œuvre leur projet, 50% souhaiteraient un accompagnement de la fédération et 94% recommanderaient à d'autres clubs d'utiliser eDENClub.

Les éléments de cette étude nous permettront ainsi d'améliorer notre politique d'accompagnement aux clubs.

Par ailleurs, cette démarche d'élaboration d'un projet associatif a conduit :

- 134 clubs à s'engager dans une démarche qualité et à obtenir le label Ecole Française de Canoë-Kayak (EFCK) et pour 45 d'entre elles à obtenir la mention « Performance Sportive » correspondant au parcours d'Excellence Sportive 1 (PES1).
- 80 clubs à répondre à l'appel à projet FFCK-EDF clubs et Territoires sur le thème du handikayak. 44 dossiers ont été retenus par le jury et 40 clubs ont vu leur projet récompensé et se sont partagés l'enveloppe EDF de 70 000€.

Le partenariat avec EDF s'exécute, dans le cadre du nouveau périmètre qui a été largement communiqué, dans un esprit de confiance et de coopération réciproque. Outre l'appel à projet évoqué ci-dessus, il faut noter le soutien d'EDF dans les manifestations internationales organisées par la fédération à savoir : en 2015, EDF a notamment apporté un soutien important à la coupe du monde de Slalom qui s'est déroulée à PAU du 11 au 16 août 2015.

Enfin, le partenariat avec EDF a permis de poursuivre la dotation aux juges-arbitres qui marquent une reconnaissance à toutes et tous ces bénévoles sans lesquels les compétitions ne pourraient pas se dérouler.

A noter enfin que la gratuité du label EFCK en 2016 s'inscrit dans cette logique du soutien aux clubs par EDF avec lequel nous célébrerons tout au long de 2016 le 25^{ème} anniversaire de ce partenariat.

Les partenariats avec la MAIF et le Crédit Coopératif se sont exercés également dans la confiance et le respect réciproque.

La modernisation de notre système d'information GOAL qui s'est terminée récemment nous permet aujourd'hui de lancer la rénovation de notre site internet. Les travaux sont en cours et ce site devrait être opérationnel au début du printemps.

La consultation nationale des clubs

Cette consultation nationale des clubs réalisée à l'automne 2015 a rencontré un succès exceptionnel puisque 75% des clubs y ont répondu. Le président Vincent HOHLER a déjà adressé un courrier en janvier dernier à toutes nos structures. Cette réactivité de nos clubs souligne la pertinence de notre démarche entreprise pour ajuster notre gouvernance et notre projet fédéral aux besoins et aux attentes réels de nos clubs, mais surtout nous engageant à y répondre concrètement. Le sens des responsabilités de nos clubs, leur lucidité, méritent toute notre attention et nous ne devons pas relâcher nos efforts. Nous disposons désormais d'une base de données importante pour nous guider et avancer encore plus vite.

Formation et professionnalisation

L'année 2015 a permis de formaliser la stratégie fédérale de formation de la FFCK, sur commande du Ministère en charge des sports. Cette stratégie pose une filière complète de formation (fédérale et professionnelle). Elle développe des moyens de fonctionnement pour renforcer l'offre et l'accessibilité aux formations et structure efficacement l'action de la FFCK dans le champ de la formation et la qualification des acteurs, qu'ils soient bénévoles ou professionnels.

Nous avons poursuivi en 2015 notre action dans le champ de la formation professionnelle, essentielle pour permettre aux clubs de recruter des cadres aux compétences adéquates et d'inscrire ces cadres dans une démarche de formation continue. Ainsi, nous avons délivré, avec le concours de l'ensemble des Comités, un volume de 800 diplômes fédéraux (Aspirants moniteurs et moniteurs) et 200 Certificats de Qualification Professionnelle moniteur de Canoë-Kayak.

Nous avons pu également poursuivre notre action collective dans le champ de la formation des entraîneurs en mobilisant le Diplôme d'Etat (DE JEPS) sur lequel les cinq Pôles France ont accueilli les stagiaires et nos Entraîneurs nationaux et Cadres techniques ont formé et tutoré ces stagiaires.

La rénovation de la formation fédérale des entraîneurs en un Parcours de Formation des Entraîneurs en trois niveaux de diplômes est pilotée par la Direction Technique Nationale et expérimentée depuis l'automne 2015 en vue d'une officialisation à l'automne 2016.

Notre action sur la formation fédérale et professionnelle des entraîneurs nous permet d'être désormais plus opérationnels dans l'accompagnement du projet de performance de la FFCK.

Concernant le développement de la pratique scolaire du Canoë-Kayak, la FFCK a pu renouveler son partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour la période 2015 – 2019 et les travaux actuellement engagés ont vocation à mettre en œuvre des actions de développement de cette pratique scolaire en relation avec les clubs de la FFCK.

ORIENTATION 2 : LES SITES DE PRATIQUE ET LA SECURITE

Nous l'indiquions dans le dernier CKI, la révision du règlement général de police de la navigation intérieure, code fluvial, (RGPI) de 2013 s'est déclinée en 2014 par la rédaction d'arrêtés préfectoraux ou règlements particuliers de police de navigation intérieure (RPP). Cette rédaction déclinait les imperfections du RGP, notamment par son absence de reconnaissance explicite des spécificités du sport nautique, voire amplifiait les difficultés en interdisant les pratiques ou en fragmentant les linéaires de navigation. Les conséquences sur le droit à pratiquer, sur la responsabilité des bénévoles obligeaient à une mobilisation forte du mouvement fédéral du club au siège.

La refonte des RPP a mis en avant la nécessité d'édicter des règles mieux adaptées à la pratique des loisirs nautiques exercés dans le cadre d'associations sportives agréées ou affiliées à des fédérations, car celles-ci sont déjà encadrées par le code du sport et des règles techniques de sécurité (RTS) édictées par les fédérations.

Nous avons mobilisé toutes les énergies et des réunions se sont tenues vigoureusement avec le ministère des transports, avec VNF mais aussi avec le ministère des sports. Cette mobilisation a porté ses fruits puisque le ministère des transports a accepté de rédiger un projet d'arrêté modifiant l'arrêté ministériel de 2013 portant sur le règlement général de police de la navigation intérieure. Cet arrêté a été signé le 31 décembre 2015. Dès lors, les RPP vont être réécrits en concertation étroite avec notre fédération et notamment VNF (Voies navigables de France).

Dans le cadre de la procédure de simplification et de clarification du droit en cours, nous avons travaillé au second semestre 2015 avec la direction des sports du ministère.

A ce titre, les articles A.322-42 à A.322-63, relatifs aux garanties d'hygiène et de sécurité applicables aux établissements organisant la pratique de certaines activités nautiques, ont fait l'objet de travaux avec nos services en vue de leur modification.

Conformément aux dispositions de l'article R.322-7 du code du sport, les garanties d'hygiène et de sécurité ainsi que les normes mentionnées à l'article L.332-2 ont été arrêtées après avis de la fédération délégataire. Un projet d'arrêté nous a été adressé par la direction des sports.

Notre bureau exécutif qui s'est tenu le 12 février a donné un avis favorable à ce projet d'arrêté transmis par le ministère des sports.

Les principaux points à retenir sont :

- La pratique licenciée en club est désormais reconnue et distinguée de la pratique libre et sera encadrée par les Règlements Techniques de Sécurité (RTS) de la fédération délégataire.
- L'exception française sur le gilet de sécurité disparaît. Désormais, la réglementation n'imposera plus une flottabilité renforcée par rapport aux exigences indiquées dans les normes.
- La lecture du classement des rivières est simplifiée puisque l'encadrant déterminera lui-même le classement du parcours qu'il souhaite emprunter et ce conformément à l'annexe III-12.

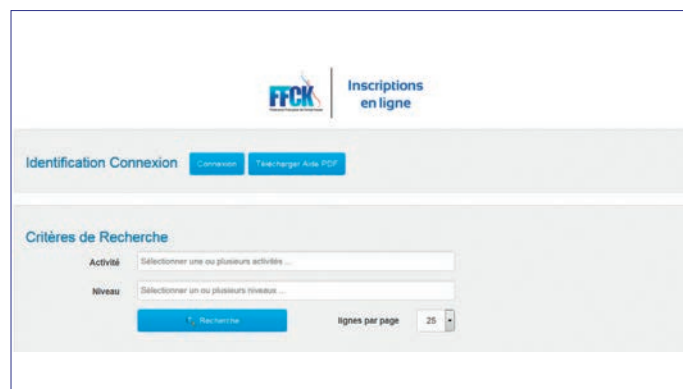
Ces avancées sont significatives pour nos clubs, leurs dirigeants et pour les pratiquants licenciés et nos athlètes en raison de la simplification et de la lisibilité. Au-delà de la reconnaissance de la pratique licenciée, elles enlèvent les risques juridiques qui pesaient sur leurs épaules. Nous devons à présent éditer nos propres RTS. Ce qui ne sera pas indiqué dans nos RTS sera soumis au code du sport.

ORIENTATION 3 : LA PRATIQUE SPORTIVE

La vie sportive nationale

L'année 2015 a été une année chargée sur le plan de l'animation sportive nationale. En dehors du support quotidien aux commissions nationales, le service animation sportive a été mobilisé sur plusieurs dossiers :

- **Le système d'information « sport »** avec la première mise en œuvre du nouveau système de calendrier sous GOAL et le lancement au 2nd semestre de l'étude et du déploiement du système d'inscriptions en ligne commun à toutes les activités de notre fédération. La modernisation de notre outil de gestion de compétition « FFCANOE » après 15 ans de service a été lancée et aboutira à un nouvel outil « COMPET'FFCK » au cours de l'année 2016. Cet outil deviendra l'outil commun à toutes les activités de compétition (sauf le Kayak-Polo qui dispose d'un outil en ligne « KPI ») et apportera de nouvelles possibilités à nos organisateurs.



- **Les ajustements des règlements sportifs 2016** ont été validés lors des deux derniers conseils fédéraux de 2015. Les services du siège ont accompagné chaque commission nationale dans la mise en place de ces ajustements qui sont principalement axés autour de trois thèmes :
 - Prise en compte des nouvelles règles internationales,
 - Correction de coquilles,
 - Simplification des textes afin de faciliter leur application.

- Après deux années de travail aux côtés de la commission nationale des juges et des arbitres, **le règlement « juge et arbitre »** a pu être présenté et validé en mars 2015. Ce texte doit être une référence pour l'ensemble de nos licenciés souhaitant devenir juge ou arbitre ou étant déjà en fonction (prêt de 2030 juges ou arbitres en fonction en 2015). Les principaux thèmes traités sont : le rôle de la commission des juges et arbitres, la charte de l'arbitrage, le rôle du corps arbitral, la présentation du corps arbitral de chaque activité et le cursus de formation pour chaque niveau au sein d'une activité. Je tiens à remercier le bureau de la commission nationale des juges et arbitres qui a réussi à mobiliser dans le temps chaque commission d'activité pour aboutir sur ce dossier complexe.
- Depuis deux ans une coordination de l'action fédérale est mise en place autour de nos Championnats de France depuis le siège. Cette année 13 championnats de France ont été organisés au sein de la fédération. Cette coordination permet de suivre l'organisation de nos championnats sur le plan sportif avec les commissions nationales d'activités mais également sur les plans de la communication, du marketing, de la logistique.
- Enfin, l'année a été largement marquée par la situation délicate autour de la présidence de la commission nationale Course en Ligne / Marathon / Paracanoë. Le service animation sportive a garanti sur le plan technique l'organisation de la fin de la saison sportive 2015, en bonne intelligence avec les organisateurs et certains acteurs démissionnaires. Souhaitons que la saison 2016 puisse se dérouler sereinement dans l'intérêt de nos sportifs, de nos clubs et de nos bénévoles organisateurs.
- A noter également avec regret que la réflexion sur l'évolution de l'animation nationale Course en Ligne / Marathon / Paracanoë suite aux décisions de l'Assemblée Générale n'a pas pu être menée à son terme avant la réécriture des règlements 2016. Ce travail devra nécessairement reprendre au cours de l'année 2016, dans un climat d'écoute et d'échange entre les différentes parties prenantes.

Les équipements sportifs de compétition

L'année 2015 a été largement consacrée au suivi du projet de Vaires-sur-Marne. Nous avons été fortement associés aux dernières étapes de validation du projet sur le plan technique. Le mode de fonctionnement du site et son modèle économique sont actuellement à l'étude.

Le permis de construire a été obtenu par le Conseil Régional au cours de l'été 2015 et l'installation du chantier a débuté début janvier 2016. Le planning du projet prévoit une livraison de l'équipement au cours du 2nd semestre 2018.

A noter que la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 est venue consolider le projet. Le site de Vaires-sur-Marne sera le site olympique pour l'aviron et le Canoë-Kayak (Slalom et Course en Ligne). Les premières rencontres avec le comité de candidature Paris 2024 ont eu lieu fin 2015 et devraient s'intensifier en 2016.

Le parcours d'Excellence sportive

Le Parcours d'Excellence Sportive de la fédération (PES) 2014 / 2017 de la FFCK a été validé par la Commission du Sport de Haut Niveau le 13 décembre 2013 et publié dans un arrêté en date du 13 janvier 2014.

Il s'appuie autant que possible sur les clubs formateurs et s'inscrit en ce sens dans la cohérence du projet global de la fédération, avec le haut niveau international comme référence.

L'année à venir sera l'occasion de dresser un bilan de notre PES et de poser les bases du prochain projet fédéral de performance.

L'accès à la Compétition (1^{er} niveau du PES) :

Ce 1^{er} niveau du PES a été activé en 2014 avec le label Ecole Française de Canoë-Kayak. En 2015, 45 Ecoles Françaises de Canoë-Kayak ont obtenu la mention «Performance Sportive». Ce dispositif est représentatif de l'accès à la compétition et identifie clairement les clubs formateurs de sportifs qui s'inscrivent dans une démarche de qualité et une pratique sportive tournée vers la performance.

L'accès au Haut Niveau (2^{ème} niveau du PES) :

Les structures « d'accès au haut niveau » identifiées au sein du Parcours d'Excellence Sportive de niveau 2 par les Comités Régionaux, ont pour objectif de créer les conditions nécessaires à la performance de haut niveau. Près de 70% des sportifs inscrits en liste espoir s'entraînent dans les structures identifiées dans le PES 2. Aujourd'hui, ces clubs ou structures d'entraînement alimentent les deux tiers des sportifs sélectionnés en équipe de France junior de Course en Ligne et la moitié en Slalom.

Avec les réformes des finances publiques, le modèle économique des structures de type Pôle Espoir ont tendance à se fragiliser. Il nous appartient, dans l'année à venir, de faire un bilan précis de notre PES 2 afin de porter les adaptations nécessaires dès le début de la prochaine olympiade.

L'accès aux finales et aux podiums internationaux (3^{ème} niveau du PES) :

Le PES 3 constitue le principal lieu de préparation des collectifs des Equipes de France. Il repose prioritairement sur des moyens nationaux délégués par l'Etat et sur des partenariats nationaux avec certaines collectivités territoriales. Ce niveau du PES nécessite une relation durable et de confiance avec nos partenaires. Il s'appuie principalement sur les 5 pôles France (Cesson-Sévigné, Nancy, INSEP/Vaires sur Marne, Toulouse et Pau) et sur les programmes d'actions des collectifs des Equipes de France. Le bilan de ce niveau du PES est présenté dans celui des différents collectifs des Equipes de France.

Listes ministérielles des sportifs espoirs et de haut niveau

Les chiffres

378 sportifs figurent sur les listes ministérielles en 2015 et se répartissent de la manière suivante : 211 espoirs et 167 sportifs de haut niveau dans les activités concernées. On note une légère baisse du nombre de sportifs de haut niveau par rapport à l'année précédente. Pour les sportifs dits « espoir » le chiffre reste sensiblement identique à l'année dernière.

Le nombre de sportifs « espoir » est relativement élevé et une réflexion globale est actuellement menée au sein de la FFCK principalement sur la nature des tests effectués et les qualités qui semblent intéressantes à évaluer pour détecter les champions de demain.

Répartition des sportifs listés au sein des Structures de la FFCK

Les 378 sportifs sont répartis dans 139 clubs de la fédération. A noter que 21 clubs rassemblent 135 sportifs (43,2% des sportifs listés). Ces résultats montrent que certains de nos clubs ont développé et acquis de réelles compétences dans la formation des payeurs de haut niveau. A quelques exceptions près, ces clubs formateurs sont présents dans une seule discipline et restent donc très spécialisés dans la formation sportive.

Le soutien financier accordé aux sportifs de haut niveau

Les aides personnalisées

Les aides personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat qui permettent de pallier aux difficultés rencontrées par le sportif pour atteindre l'excellence sportive et préparer sa carrière professionnelle.

Ces aides sont attribuées suivant différents critères en fonction du secteur ciblé : logement, formation, social et primes aux résultats. Ces aides financières participent aussi à financer les aménagements de temps de travail pour ceux bénéficiant d'un emploi. Une aide dite forfaitaire est également attribuée aux sportifs inscrits sur les listes « senior » et « élite ». Elle est destinée à prendre en compte l'ensemble des frais courants. L'enveloppe globale de ces aides s'est élevée en 2016 à 360 125 €.

Aménagement d'emploi dans les entreprises et la fonction publique pour les sportifs de haut niveau

L'emploi des sportifs de haut niveau au sein des entreprises peut être aménagé par le dispositif des Conventions d'Insertion Professionnelle signées entre le Ministère chargé des Sports, la fédération et les employeurs. Actuellement 45 sportifs de la FFCK bénéficient de ce type de contrat avec des temps de mise à disposition allant de 20 à 80 %. Le dispositif « Pacte de Performance » est une initiative portée par notre Secrétaire d'Etat Thierry BRAILLARD et lancée par le Président de la République en décembre 2014. Ainsi, le Pacte de performance repose sur un engagement mutuel entre l'Etat, les entreprises et le mouvement sportif et sert des intérêts communs : faire gagner le sportif, les entreprises et la France.

Cette initiative a permis à six sportifs de notre fédération de bénéficier soit d'une Convention d'Insertion Professionnelle soit d'un contrat d'image.

Afin d'alléger le coût financier de ces aménagements, la fédération a effectué les démarches nécessaires auprès des services fiscaux et peut ainsi bénéficier des avantages du mécénat.

A ce titre, quatre conventions d'insertion professionnelle ont été couplées avec le dispositif du mécénat permettant ainsi une réduction du coût de l'aménagement de l'emploi de 60% de la somme globale.

Ces aménagements s'effectuent également au sein des services de l'Etat : une sportive bénéficie d'une affectation proche de son lieu d'entraînement au Ministère de l'Education Nationale tandis que quatre sportifs ont des conditions d'emploi favorables au Ministère chargé des Sports.

La surveillance médicale réglementaire

Pour la gestion des dossiers médicaux de l'ensemble des sportifs inscrits sur les listes ministérielles, la FFCK s'appuie sur un prestataire de service depuis maintenant quatre années. Le logiciel Askamon a évolué grâce au travail de partenariat entrepris pour développer une version web. Cette nouvelle version simplifiée et plus fonctionnelle, a permis cette année d'effectuer la gestion de la SMR dans de bonnes conditions et dans le strict respect de la réglementation en vigueur.

La mission Information-Performance-Recherche (IPR)

La mission Information-Performance-Recherche a pour objectif le soutien à la performance à travers 3 actions principales : la diffusion des connaissances relatives à l'entraînement et à la performance, la recherche et l'accompagnement scientifique et la formation des entraîneurs.

Depuis la réorganisation du secteur haut niveau, la mission peine à maintenir les actions habituelles et honorer les nouveaux projets.

En 2015, nous n'avons pas été en mesure de diffuser un nouveau numéro de l'écho des Pôles. Pour autant, nous disposons d'articles dont la diffusion est prévue en 2016.

Néanmoins, en partenariat avec l'école centrale de Nantes et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) l'étude hydrodynamique de simulation de kayak 200m en Course en Ligne, a été menée à terme. Ce projet a fait l'objet d'une communication en novembre à l'occasion des journées de valorisation de recherche et développement de l'INSEP et doit fournir des éléments concrets dans la préparation des JO.

Le travail de suivi scientifique de l'entraînement se poursuit avec l'INSEP pour la Course en Ligne et sous forme de partenariats locaux au niveau des Pôles France. Concernant le Slalom, le partenariat avec le service audio-visuel de l'INSEP a permis le développement et la mise en place d'un système d'analyse vidéo opérationnel pour RIO.

Le projet de rénovation de la filière fédérale de formation des entraîneurs de la FFCK a été validé par le Bureau Exécutif. Il est en cohérence avec la politique sportive de haut niveau de la FFCK et piloté par la Direction Technique Nationale. Les expérimentations ont débuté en 2015 et se poursuivront en vue d'un déploiement au dernier trimestre 2016.

Avec ce projet et les formations de DE JEPS, certaines actions de formation des entraîneurs du PES sont mutualisées. Elles permettent ainsi de donner du corps au réseau des entraîneurs avec une implication des entraîneurs nationaux, créant ainsi des espaces d'échanges et de développement professionnel.

Avec le soutien de la mission d'optimisation de la performance de l'INSEP, les entraîneurs nationaux de Slalom et de Course en Ligne bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans la préparation des Jeux Olympiques de RIO.

Pour 2016, la mission IPR est résolument investie dans la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques et la rénovation de la filière fédérale de formation des entraîneurs.

Les Equipes de France de Slalom

Pour les moins de 18 ans, la saison a débuté par le championnat du Monde au Brésil en avril avec une équipe très réduite. La période et le site de compétition n'étaient pas favorables à l'accompagnement d'un collectif important sur cette compétition. Cependant, les médaillés 2014 encore moins de 18 ans en 2015 devaient pouvoir y jouer la gagne.

Ce fut le cas avec le titre de champion du Monde Junior de l'équipage Guillaume GRAILLE (Pau Canoë Kayak) / Lucas ROISIN (Canok Lavaur) en C2H, les médailles d'argent de Lucie PRIOUX (Canoe Kayak Uzerche) en C1D et Malo QUEMENEUR (Club Mjc St Briec C.K.) en K1H et la médaille de bronze de Camille PRIGENT (Cesson Rennes Canoë-Kayak) en K1D. Ce sont des résultats exceptionnels.

Le championnat d'Europe au mois d'août devait permettre un travail de formation intéressant pour cette strate. La longueur de la saison internationale débutée en avril fut un frein au renouvellement de performances sur cette échéance malgré un complément de sélection opéré au championnat de France Junior à l'Argentière fin Juillet. Lucie PRIOUX (Canoe Kayak Uzerche) réussit à rester sur le podium mais ce fut la seule médaille française sur cette compétition.

Pour les moins de 23 ans, l'Equipe de France a fait l'impasse sur le championnat du Monde organisé au Brésil au mois d'avril pour se focaliser sur la préparation du Championnat d'Europe au mois d'août. Après un temps de sélection commun avec l'équipe de France Senior au mois d'avril, les sportifs moins de 23 ans ont participé aux différentes manches de coupe du Monde du mois de juin grâce aux quotas complémentaires dont bénéficie l'Equipe de France.

Une préparation terminale de 3 semaines visant à optimiser l'accompagnement des jeunes sportifs par l'accumulation de navigation encadrée sur les bassins d'Europe de l'Est à proximité du site du championnat d'Europe fut ensuite mise en place. Les résultats exceptionnels de 2014 n'ont pas été reproduits même si Thibault BLAISE (CKC Nancy Tomblaine) et Kilian FOULON (Val de l'Indre Canoë-Kayak) montent sur le podium en C1H. La 4^{ème} place d'Estelle MANGIN (Stadoceste Tarbais C.K.) en K1D et 5^{ème} place de Quentin BURGI (C.K.C. de l'III Selestat) en K1H sont décevantes au regard de leur potentiel. A noter que le meilleur équipage moins de 23 ans et les deux meilleures C1D moins de 23 ans n'étaient pas engagés sur cette compétition pour pouvoir se focaliser sur le championnat du Monde Senior.

Pour les Seniors, l'objectif était de poursuivre la dynamique de victoire sur les championnats du Monde existante depuis 2007 et de décrocher l'ensemble des quotas olympiques.

Le début de saison fut prometteur avec le titre de champion d'Europe de Boris NEVEU (ALCK Bagnères de Bigorre) en K1H et des victoires sur les manches de coupe du Monde dans toutes les épreuves olympiques. Gauthier KLAUSS et Matthieu PECHE (Golbey Epinal St Nabord) en C2H, Emilie FER (SPCOC La Colle sur Loup) en K1D, Boris NEVEU et Mathieu BIAZZO (Golbey Epinal St Nabord) en K1H, Pierre-Antoine TILLARD (Foyer Loisirs Manslois) et Denis GARGAUD (Marseille Mazargues CK) en C1H.

Un volume important de navigation sur le bassin du championnat du Monde a également été mis en place entre mai et septembre pour travailler sur la spécificité de ce bassin.

Au championnat du Monde, même si les 4 quotas olympiques sont décrochés, les résultats individuels ne sont pas à la hauteur de l'objectif de l'équipe de France. Il n'y a pas eu de titre mondial individuel pour la France en 2015 et seule la catégorie biplace monte sur le podium avec les 2^{ème} place de l'équipage Pierre PICCO / Hugo BISO (Muret Olympique CK) et 3^{ème} place de l'équipage Gauthier KLAUSS / Matthieu PECHE (Golbey Epinal St Nabord). Le nombre de finaliste (4) fut trop faible pour reproduire les performances de 2014 ou 10 bateaux étaient engagés en finale pour un titre et 4 médailles.



Les équipes de France de Course en Ligne

Collectif senior

Le championnat du monde

L'enjeu de la saison 2015 pour le collectif senior était l'obtention des quotas olympiques lors du championnat du monde à Milan du 19 au 23 août. L'équipe de France revient avec 9 quotas pour les sportifs, ce qui la place en 6^{ème} position mondiale au nombre de quotas obtenus.

Les embarcations concernées sont celles qui ont régulièrement performé tout au long de l'olympiade, à savoir le K2 H 200 m Sébastien JOUVE (SPN Vernon) et Maxime BEAUMONT (Boulogne CK) 4^{ème}, le K1D 200 m Sarah GUYOT (CKC Tours) 7^{ème}, le K2H 1000 m Arnaud HYBOIS (Club Nautique de Baud) et Etienne HUBERT (CK Pays Sedanais) 6^{ème} et le K4D 500 m Léa JAMELOT (CK Quimper Cournouaille), Amandine LHOTE (CKC Nancy Tomblaine), Sarah TROEL (CKCIR St Grégoire) et Gabrielle TULEU (CKC Tours) 8^{ème}.

La catégorie canoë devra performer lors de la qualification européenne en mai prochain à Duisburg, tout comme le K1H 1000 m pour obtenir un billet olympique.

A noter la très belle performance de Maxime BEAUMONT en K1H 200 m, qui après avoir dominé toute la saison internationale, devient Vice-Champion du monde.

Sur l'ensemble du championnat du monde, la France se classe au 8^{ème} rang mondial, comme en 2014.

La saison Internationale

La saison internationale a permis de mettre en valeur Sarah GUYOT qui devient championne d'Europe du K1D 200 m et médaille de bronze sur 500 m.

La saison internationale est encourageante avec des podiums dans chaque catégorie : C1H 1000 m (3^{ème} coupe du monde Montemor), K2H 200m (2^{ème} coupe du monde Montemor), K1H 200m (1^{er} et 3^{ème} coupe du monde Montemor), K1D 200m (2^{ème} coupe du monde Montemor), K2H 1000m (2^{ème} coupe du monde Montemor), C2H 1000m (1^{er} coupe du monde Montemor), K1H 200m (1^{er} coupe du monde Duisburg).



Collectif moins de 23 ans

Avec 1 finale obtenue sur 4 bateaux engagés lors du championnat du monde et 5 finales obtenues sur 11 bateaux engagés au championnat d'Europe, le bilan de cette catégorie est très mitigé. Les objectifs de ce collectif sont à la fois la formation et la performance. Cependant, on note de grosses différences de maturité à l'intérieur du groupe avec quelques sportifs qui continuent lors progression de manière intéressante.

Collectif junior

Comme depuis plusieurs saisons, les résultats de ce collectif sont inquiétants. Bien que le programme d'actions fut riche (stages, regroupements, compétitions), le retard accumulé dès le plus jeune âge ne peut être comblé seulement par des actions nationales durant la saison. Les lacunes identifiées depuis plusieurs années maintenant (en particulier d'ordre physiques et mentales) doivent impérativement nous amener à repenser notre animation nationale mais aussi la formation des jeunes et donc de leurs entraîneurs.

Il faut cependant noter les belles performances au championnat d'Europe d'Eugénie DORANGE (Olympic CK Auxerre) en C1D 200 m avec une médaille de bronze, et d'Eugénie DORANGE et Oulimata FALL (Canoë Club Lillois) en C2D 200m avec une médaille d'argent.

Les Equipes de France Paracanoë et le Handikayak

Au plan des compétitions internationales, la saison 2015 Paracanoë a été marquée par la publication des nouvelles classifications et la définition des épreuves retenues pour Rio. Si la pirogue reste potentiellement dans le programme paralympique, elle n'a pas été retenue parmi les embarcations admises à concourir à Rio. Il y aura donc 6 épreuves de kayak pour l'entrée de notre activité aux Jeux Paralympiques.

Cette situation a été très difficile à vivre pour les sportifs à 18 mois seulement des Jeux Paralympiques. Dans ce contexte très particulier, Cindy MOREAU (CN Bouchemaine) confirme son potentiel en obtenant le titre de Championne d'Europe en KL2 et une médaille de bronze aux championnats du Monde de Milan en KL3.

Du côté des féminines, Agnès LACHEUX (CKC Orléans) a créé la surprise en réalisant une excellente 6^{ème} place aux Mondiaux en KL1 qui pourrait être synonyme de qualification paralympique si sa classification est confirmée en 2016.



L'évolution des classifications ainsi que la sortie de la pirogue du programme de Rio ont incité Ronan BERNARD (CN Pleben puis Team Marara Va'a) à suspendre sa carrière Paracanoë. Il continue son projet sportif dans son club et peut rester très fier de ses podiums européens et de la médaille d'argent acquise aux mondiaux 2012.

Toujours du côté pirogue, Cyrille HUREAU (CKC Annecy) a réalisé une prometteuse 3^{ème} place aux championnats d'Europe de Racice ainsi qu'une 4^{ème} place aux Mondiaux de Milan.

Au plan national, il a été décidé de conserver l'ancien système de classification. Cela permet de conserver la dynamique lancée avec les sportifs et les clubs. 37 embarcations participaient aux championnats de France de Fond organisés au Lac des Vieilles Forges et 56 bateaux participaient aux Championnats de France de Gérardmer. Le classement national Paracanoë a concerné 29 clubs.

D'une manière plus générale, la FFCK a poursuivi son action de structuration et de développement de l'accueil des pratiquants en situation de handicap avec le soutien très important de son partenaire EDF. 40 clubs, soit 13 de plus qu'en 2014 ont bénéficié d'un soutien financier à leur projet (44 clubs retenus mais 40 clubs ont réalisé leur action), principalement pour l'acquisition de matériel adapté, la formation des cadres, la mise en accessibilité. Parmi les grands projets 2015, il faut noter la réussite du projet très ambitieux de l'ASPAG, club guyanais qui a su fédérer de nombreuses énergies pour organiser une activité pirogue accessible aux personnes en situation de handicap.

Le suivi de ce dossier et l'accompagnement des structures sont réalisés tout au long de l'année par le Service au club de la FFCK.

Les Equipes de France de Descente

Une excellente saison avec de nombreux podiums obtenus lors des échéances mondiales et européennes dans toutes les strates Seniors, mais aussi U23 et U18, résultats obtenus par des athlètes motivés et professionnels dans leur préparation.

Les bonnes relations établies avec les membres de la commission nationale contribuent à l'excellence de la préparation de notre Equipe de France.

Cette commission reste bien attentive, aux attentes du haut niveau, et contribue bien évidemment à la formation des jeunes pagayeurs vers l'excellence en proposant un calendrier et des animations régionales, inter régionales et nationales qui répondent bien aux attendus de formation en compétition.

Equipe de France senior

Très bon bilan pour l'Equipe de France de Descente. Le championnat d'Europe, objectif intermédiaire, a permis de confirmer la progression des jeunes bateaux et de monter en puissance jusqu'au mondial.

C'est un quasi grand Chelem au championnat du Monde de Sprint qui s'est déroulé sur le nouveau stade d'eau vive de Vienne en Autriche. Notre Equipe de France a dominé malgré l'adversité avec 4 titres obtenus sur 5 possibles. Le marseillais Paul GRATON en K1H, Guillaume ALZINGRE (Cesson Sévigné) en C1H qui obtient ainsi son 6^{ème} titre mondial en individuel, Claire HAAB (Gérardmer) en C1D et enfin un jeune équipage en C2H composé par Pierre TROUBADY et Damien MAREAU de Périgueux.



Ces excellents résultats nous place 1^{ère} nation mondiale et doivent nous donner de la confiance pour aborder les prochains mondiaux de sprint à Pau en 2017.

Equipe de France U23

Pas de titres en individuels mais des bateaux médaillés très prometteurs lors du premier championnat du Monde sprint et classique U23 organisé aux USA l'été dernier. Une très belle concurrence avec de nombreux U23 qui s'alignent aussi en senior au sein de leur équipe nationale à l'image de Manon HOSTENS (ALP GNP Prérigueux), Paul JEAN (Marseille Mazargues) et Antoine DEMATEIS (CKC Bessèges).

Equipe de France U18

Echéance terminale le championnat du Monde aux USA

Avec un seul titre individuel en C2H Sprint et 6 médailles individuelles, le bilan est plutôt satisfaisant.

Au classement général (U18 et U23) la France se place au 3^{ème} rang, d'un championnat du monde dominé par la République tchèque qui remporte 7 médailles d'or en individuel.

Des progrès restent à faire en classique pour rivaliser avec l'Equipe tchèque leader chez les juniors depuis maintenant 3 ans.

Les équipes de France de Kayak-Polo

Après les championnats du monde de Thury Harcourt 2014, la saison 2015 aura été marquée par de multiples changements chez certains sportifs mais aussi dans l'encadrement avec les départs de Gaëlle SCHMITZ pour reconversion professionnelle et de Jérôme MAINGUY pour nouvelle paternité et formation.

L'encadrement a été réorganisé de la manière suivante :

- Américo CATARINO : Coach, 3 fois champion du monde (2006, 2010 et 2014) avec les Séniors hommes, passe aux Séniors Dames, avec comme objectif, d'aller chercher le seul titre qui manque à cette équipe.
- Laurent DEBIEU : Coach, 2 fois champion du monde avec les U21 Hommes (2012, 2014) passe aux Séniors Hommes.

Et deux nouveaux entraîneurs ont été recrutés :

- Philippe PFISTER : Coach U21 Hommes, 2 fois champion du monde (2006 et 2010). Entraîneur au club ASCPA C.K. Strasbourg.
- Benjamin GOUYOU : coach U21 Dames, étudiant en Master Entraînement sportif à Toulouse. Joueur au Club d'Agen (3^{ème} club français).

Au regard de ces changements, les résultats lors du Championnats d'Europe à Essen (Allemagne) ont été satisfaisants, avec :

- 1 Titre en U 21 Hommes,
- 1 médaille d'argent en Séniors Dames,
- 2 médailles de bronze en U 21 Dames et en Séniors Hommes.

Compositions des équipes Séniors :

HOMMES : Maxime GOHIER (Capitaine) du A.S.E.V. CK Condé-sur-Vire; Christophe BELAT, Patrice BELAT, Baptiste COTTA et David LINET du 3MCK-UC ; Franck BESSON et Camille RICHER du C.K.C.I.R. St Grégoire ; Matthieu DELETRE du ASCPA C.K. Strasbourg.

DAMES : Valérie SIBIOUDE (Capitaine) du CK Château-Thébaud ; Annie CHEVALIER du Kayak Club de Thury Harcourt ; Mélissa LEDORMEUR, Julie ROUX, Jade VASSALLO et Naïs ZANFINI du 3MCK-UC ; Claire MOAL du CKC Acigné ; Cécile RINGENBACH du NACK.

Compositions des équipes U21 aux Mondiaux :

HOMMES : Benoit RICHER (Capitaine), Emmanuel HIRBEC et Alan LIGNEL du CKC Acigné ; Guillaume MORIN du Canoë Club d'Avranches ; Willem POLLET du Pont d'Ouilly Loisirs ; Valentin BRIARD du A.S.E.V. CK Condé-sur-Vire ; Geoffrey LAURENCE du CKC Saint-Omer ; Tristan POPPE de Loeuilly CK.

DAMES : Eloïse FRIGOT (capitaine) et Faustine GRANDIN du Pont d'Ouilly Loisirs ; Tiffany BAZIN et Marie-Astrid LAURENT du Canoë Club d'Avranches ; Raphaëlle BUREL et Nolwenn RUELLAN du CKC Acigné ; Coline BELKHEIR du CK Château-Thébaud ; Nolwenn VERCOUTRE du CKC Saint-Omer.

Les Equipes de France de Marathon

Cette saison a fait l'objet d'une réorganisation du fonctionnement de l'Equipe de France de Marathon. Il a ainsi été créé le poste de Directeur de l'Equipe de France de Marathon en charge notamment de :

- Structurer le haut niveau Marathon dans la perspective de la réforme du haut niveau 2017,
- Gérer les équipes de France de Marathon,
- Manager et accompagner les staffs de l'équipe de France,
- Assurer le lien avec la commission nationale de l'activité et veiller à la cohérence entre le projet de haut niveau et le projet d'animation nationale de l'activité.

Collectif Senior :

Marine SANSINENA (ASPTT Dijon) termine 3^{ème} en Canoë dame au Championnat du Monde de GYOR (Hongrie). C'est une belle performance pour cette athlète qui inaugure ses débuts et ceux de cette catégorie dans la pratique de haut niveau.

Stéphane BOULANGER (St Quentin CK) et Jérémy CANDY (A.S.E.V. CK Condé-sur-Vire) en K2 Homme terminent successivement 4^{ème} et 5^{ème} aux Championnats d'Europe et du Monde. Ce nouvel équipage est prometteur et on lui souhaite un accès rapide aux podiums mondiaux.

Quentin URBAN (SPN Vernon) en K1 Homme termine respectivement 7^{ème} et 8^{ème} aux Championnats d'Europe et du Monde. Quentin, qui fut incontestablement le meilleur français de la discipline cette saison, n'a pas encore réussi à se hisser au niveau des podiums. Là encore, le choix d'une préparation annuelle « spécialisée » devrait lui permettre d'atteindre ce niveau.

En kayak Dame et en Canoë Homme, les niveaux de performance des bateaux français sont insuffisants pour prétendre approcher les podiums.

Collectif Junior :

Pauline MARTIN (OLYMPIC AUXERRE CK) en Canoë Dame termine 3^{ème} au Championnat d'Europe de BOHINJ (Slovénie) et 4^{ème} du Championnat du Monde de GYOR (Hongrie). Ces excellentes performances viennent récompenser le fort engagement de Pauline pour cette discipline qui démontre de réelles aptitudes.

En kayak Homme et Dame et en Canoë Homme, bien qu'encourageant, les niveaux de performance sont encore trop faibles. Il reste beaucoup de travail pour appréhender et assimiler les différentes contraintes inhérentes à la pratique du haut niveau dans cette discipline.

Une réflexion sur la cohérence entre l'animation nationale et les attendus du haut niveau est à mener dans cette discipline.

Haut Niveau Fédéral

En 2015, les équipes de France suivantes ont fait l'objet d'une compétition de référence au plan international :

- Ocean-Racing – Championnat du Monde – Papete (Tahiti) – 2 et 3 octobre 2015
- Freestyle– Championnat du Monde – Ottawa (Canada) – 30 août au 5 septembre 2015
- Dragon-boat – Championnat d'Europe– Auronzo Di Cadore (Italie) – 2 au 5 juillet 2015

La FFCK a reconduit l'accompagnement pour les sportifs leaders au plan national et qui ont la capacité d'aller gagner des titres internationaux. Cet accompagnement (humain, financier, logistique, sélection équipe de France...), sans commune mesure avec les autres activités, est variable en fonction de plusieurs critères : dynamique nationale de l'activité, contexte et dynamique internationale de l'activité et potentiel sportif de nos leaders.

Les équipes de France de Freestyle

Le Championnat du Monde fut l'occasion pour Mathieu DUMOULIN (CK MJC Millau) d'aller chercher une première médaille mondiale historique pour la FFCK chez les seniors. Mathieu a réalisé admirablement son potentiel lors de cette échéance mondiale dans l'épreuve kayak senior en remportant une très belle médaille d'argent derrière l'intouchable Dane JACKSON (USA).

L'équipe de France accroche deux finales avec Fabien LANAQ (Stadoceste Tarbais CK) en kayak homme junior et Sébastien DEVRED (Wonderlande Kayak School) en canoë homme.

Ceci permet à la France de se classer à la 5^{ème} place du classement des nations. Les Etats-Unis restent les leaders incontestables de l'activité avec cinq titres sur huit possibles devant la Grande-Bretagne, le Canada et le Japon.



Les équipes de France d'Ocean-Racing

Cette année les pagayeurs français ont participé au 2^{ème} championnat du Monde d'Ocean-Racing à Tahiti sur un parcours de légende, qui restera certainement dans les mémoires de tous. La France a décroché une médaille d'argent dans l'épreuve kayak homme junior avec Hector HENOT (La Pagaie des Avens) pour sa première sélection.

En kayak homme senior, Yannick LAOUSSE (Club Loisirs Pop. Lochrist) termine 7^{ème} en réussissant pour la première fois à accrocher les têtes d'affiches australiennes et sud-africaines.

Ceci permet à la France de se classer à la 4^{ème} place du classement des nations. L'Australie et l'Afrique du sud restent les leaders incontestables de l'activité avec quatre titres sur cinq possibles devant la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis (ex æquo avec la France).



Les compétitions internationales de référence en France: le succès populaire de la finale de Coupe du Monde de Slalom à Pau

Cette année nous avons été mobilisés sur l'organisation de la finale de la Coupe du Monde à Pau du 13 au 16 août. Cette compétition était la 1^{ère} d'une série puisque nous aurons le plaisir de courir à nouveau à Pau en 2016 et 2017 avec :

- 2016 – 16 au 19 juin : Coupe du Monde de Slalom et finale de la Coupe du Monde de Descente
- 2017 – 26 septembre au 1^{er} octobre : Championnat du Monde senior de Slalom et de Descente

Nous avons le plaisir de pouvoir compter sur la participation active de Tony ESTANGUET en tant que chef d'orchestre de ce comité d'organisation qui a su animer son équipe afin de positionner cet événement estival au plan local et national :

- 22 000 spectateurs sur site en 3 jours,
- 2 heures 30 de direct TV sur Eurosport (finales),
- Reportages sur toutes les principales chaînes TV nationales (Equipe 21, M6, France 2, TF1, ...).

Au niveau local, cet événement a connu une vraie ferveur populaire grâce à la complémentarité des compétitions et du festival de l'eau vive. Ce festival a permis d'apporter une offre complémentaire à nos spectateurs avec :

- Découverte de l'activité Canoë-Kayak en journée sous forme de séances d'initiation gratuites pour tous les spectateurs et les MJC paloises,
- Concert et « Casetas » (restauration rapide grand public).

Cette organisation a été une réussite grâce à l'investissement des collectivités territoriales, aux trois cents bénévoles, aux juges internationaux mais aussi grâce au concours de l'équipe de cadre technique sportif de notre fédération qui a su une nouvelle fois se mobiliser pour apporter son expertise.

Cette expertise est reconnue et reste largement appréciée par nos comités d'organisation.

Pour 2016 et 2017, nous devons chercher à optimiser l'héritage d'un tel événement pour notre fédération. Un plan d'action devra être mis en place à tous les niveaux afin de nous permettre d'en faire un vrai accélérateur en termes de développement et de médiatisation.



Relations internationales

Nos relations internationales dans le champ du sport se résument principalement cette saison à l'accueil de divers stages, soit autour de la Coupe du Monde de Slalom de Pau, soit dans le cadre d'échanges bilatéraux avec des pays identifiés par notre ministère de tutelle.

Le comité d'organisation des Championnats du monde 2017 de Slalom et de Descente Sprint à Pau a mis en place, en coordination avec la Fédération Internationale de Canoë (FIC), un programme d'aide à de jeunes talents sur 3 années. Entre 10 et 15 fédérations de tous les Continents seront concernées par des camps d'entraînements autour des compétitions de Pau entre 2015 et 2017.

Cette saison deux stages longs ont été organisés à Pau avant et après la Coupe du Monde et sur les bassins environnants, en s'appuyant sur de l'encadrement local.

Dans le domaine des échanges internationaux, nous avons accueilli en Slalom 3 athlètes et un cadre pour un stage de deux semaines. Cette action aura son prolongement en Colombie en 2016 avec l'accueil d'un cadre français pour une action de formation de cadres au bénéfice de cette fédération. Par ailleurs, faisant suite au stage de détection de Jeunes Talents de la FIC, l'Iran a choisi la France et le Centre d'entraînement de St Pé de Bigorre pour ses stages d'entraînement hivernaux de longue durée (2 fois un mois) encadrés par un entraîneur français.

En 2015, la nomination des officiels et arbitres pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio a confirmé la reconnaissance de l'expertise de nos Juges internationaux avec pas moins de 7 nominations françaises sur les trois disciplines.

Cette représentation importante valide et encourage la politique de formation de nos juges et arbitres mais également la promotion et le financement de la participation de ceux-ci dans les compétitions internationales tout au long de l'Olympiade.

Nous avons également accueilli deux séminaires internationaux à l'automne 2015.

Le premier était un séminaire de la FIC sur le Paracanoë. Il s'est déroulé au Grau du Roi et avait pour objet de former les classificateurs intervenants dans leurs pays afin d'uniformiser les procédures de travail. La session a donné lieu à la délivrance du titre de « International Trainee Classifier » permettant d'officier au niveau national en responsabilité et en qualité d'assistant au plan international.

Le second séminaire était européen. Il s'est déroulé à Cherbourg et a concerné une action de formation de formateurs dans le cadre du groupe « Euro Paddle Pass (EPP) créé en 2004. Ce groupe comprend aujourd'hui 10 fédérations européennes membres. Cette action de formation de formateurs s'inscrit dans une démarche qualité qui a pour objet d'homogénéiser les pratiques de formation et d'évaluation des pagayeurs sur la méthode créée par le groupe. Elle a rassemblé des responsables nationaux de la formation de chaque fédération et une trentaine de formateurs issus de ces fédérations membres.

Les Relations Internationales de la FFCK joueront, en 2016, un rôle particulièrement crucial avec la préparation du Congrès de la FIC qui élira un nouvel exécutif et choisira les membres des commissions techniques. Il s'agira d'assurer la continuité de notre présence dans les différents niveaux de gouvernance de la fédération internationale.

CONCLUSION

L'année 2015 fût une fois de plus dense et riche en émotions pour chacun d'entre nous.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et professionnels pour leur engagement et pour tout le travail réalisé cette année encore.

Evidemment beaucoup de choses restent à faire pour consolider nos performances sportives et rester concurrentiel au plan mondial, mais aussi pour renforcer nos clubs qui sont notre raison d'être et qui portent prioritairement les activités de notre fédération.

Dans le contexte de baisse des moyens publics, devenu aujourd'hui une réalité durable pour tous, la professionnalisation de nos clubs au cœur de leur territoire constitue un réel enjeu de survie de notre modèle fédéral. Aider nos clubs à avoir un véritable projet, à le rendre audible et lisible auprès de leurs différents partenaires, les accompagner dans leur mise en œuvre constituent autant de nouveaux défis auxquels nous devons collectivement apporter des réponses. Pour cela, la passion et la compétence de nos dirigeants et cadres restent nos meilleurs atouts et doivent nous donner confiance.

Il me reste à remercier tout particulièrement notre Bureau Exécutif et son Président Vincent HOHLER, responsable, engagé et mobilisé sur le terrain.

Une fois encore, notre fédération a su faire preuve de créativité, de dynamisme, de conviction dans ses nombreux secteurs d'intervention. Je fais pleinement confiance à toute l'équipe pour continuer d'anticiper sur les nombreux défis à venir et nous conduire sur la voie de la performance pour cette année olympique et paralympique.

Philippe GRAILLE
Directeur Technique National

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL



Gilbert TROUVE
Secrétaire Général

Les dispositifs initiés depuis la fin de la précédente olympiade, la saisonnalité, eDEN CLUB, EFCK sont mieux appréhendés par les clubs.

Les différentes études ainsi que les colloques, les assemblées générales des comités régionaux nous permettent de mesurer les conditions de fonctionnement des structures composant notre fédération ainsi que les potentialités de développement.

L'évolution de la société, la conjoncture nous amènent depuis 3 ans à repenser nos modèles de fonctionnement tout en conservant « l'esprit club » ainsi que les valeurs dont le secteur est porteur.

Accompagner les clubs pour qu'ils répondent mieux aux attentes de leurs adhérents, de leurs partenaires, les aider à remplir une mission d'intérêt général et à se développer, tel est notre objectif.

Pour ce faire le rôle des comités régionaux et départementaux, organes déconcentrés de la fédération, est fondamental.

Ils sont les relais du siège dans les territoires. Ce sont des structures incontournables de la mise en œuvre du projet fédéral.

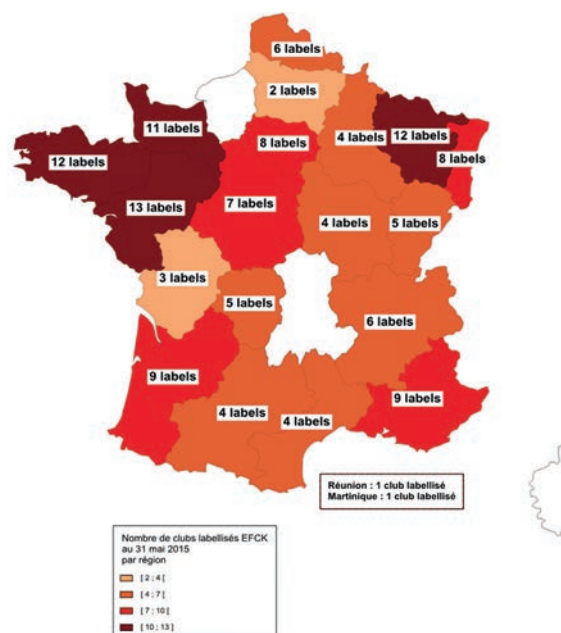
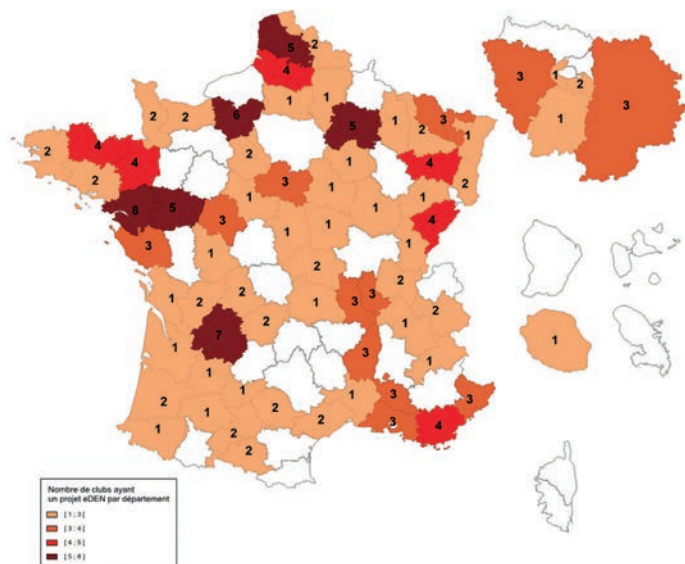
Les différents dispositifs conçus par la fédération sont autant de moyens dont disposent les clubs pour animer leur territoire et se développer.

eDEN CLUB

Est un dispositif d'accompagnement des clubs pour l'élaboration de leur projet associatif.

Il est porté par le siège avec l'implication de quelques comités régionaux.

Fin 2015, 162 clubs (22,8%) ont réalisés leur projet associatif en utilisant eDEN CLUB, soit 22,8% .



LES STRUCTURES

Le nombre de structures composant la fédération est globalement stable :

Les clubs

- 709 clubs étaient affiliés en 2015, contre 710 en 2014 et 722 en 2013),
- 23 clubs n'ont pas renouvelés leur affiliation,
- 22 clubs ont rejoint la FFCK.

En 2015, sur la base du nombre de Licences Canoë + :

- 82 clubs ont plus de 100 licenciés (81 en 2014),
- 155 clubs ont de 50 à 99 licenciés (149 en 2014),
- 273 clubs ont de 20 à 49 licenciés (270 en 2014),
- 197 clubs ont moins de 20 licenciés (210 en 2014).

Trop de clubs possèdent encore des locaux inadaptés et vétustes pour prétendre à un développement durable.

L'élaboration d'un projet associatif est indispensable pour renforcer la crédibilité des clubs auprès de leur collectivité. L'appui des comités régionaux est souvent indispensable pour la mise en œuvre d'une politique de partenariat.

Les membres agréés

33 structures sont membres agréés en 2014 et 2015 contre 44 en 2013. Ces structures accueillent essentiellement des pratiquants occasionnels.

Elles diffusent des titres temporaires, leur intérêt d'être membres de la FFCK leur permet de bénéficier de l'action fédérale pour la défense de l'accès aux sites naturels de pratique.

Leur impact réside dans le nombre de titres temporaires diffusés.

Le dispositif a été lancé fin 2013. Il est le fruit d'un travail collaboratif commencé voilà plusieurs années. Un atelier sur ce thème avait été organisé lors d'un colloque des présidents de CRCK en 2010. C'est un label unique, son obtention est progressive jusqu'en 2016. Le label EFCK a pour objectif de valoriser les clubs qui ont atteint un niveau de qualité notamment en termes d'accueil, de locaux, d'encadrement, ou encore d'activités. Il permet en plus aux clubs qui le souhaitent d'obtenir la mention « performance sportive » sous réserve de répondre aux critères du PES 1.

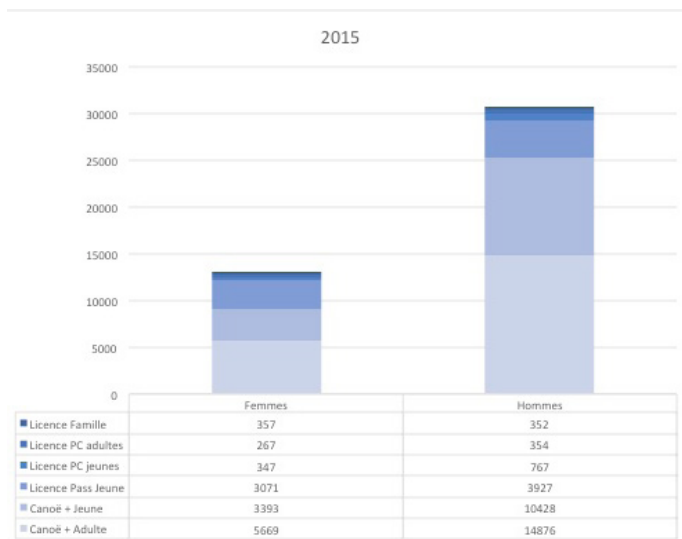
LES TITRES

La gamme de titres permet aux clubs d'accueillir une diversité de pratiquants du loisir à la compétition et de développer une diversité de pratiques, de l'éducatif au « fitness » dans les trois milieux eau calme, eau vive et mer.

Les licences permanentes



En 2015, 43 839 licences permanentes ont été délivrées par les clubs, soit une progression de 17 % par rapport à 2010 et de 2 % au regard de 2014.

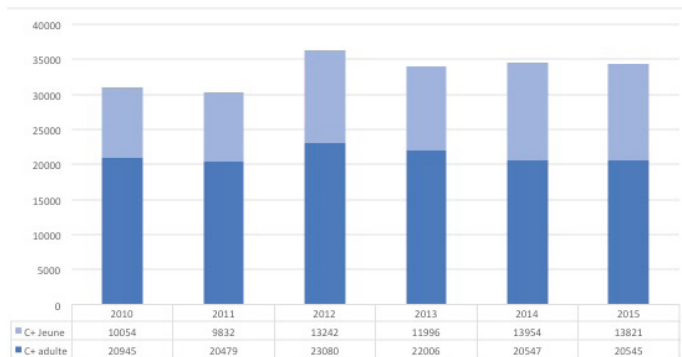


L'ensemble des titres permanents délivrés aux féminines représentent 30 % des licenciés. Leur progression en nombre est de 530 licences soit plus 4% au regard de 2014.

La gamme de licences permet aux clubs de disposer d'outils pour accueillir des publics nouveaux et diversifiés. Ils reflètent une réalité quant à la fréquentation des clubs.

Toutefois, il existe toujours un déficit d'information auprès des clubs. Celle-ci est à développer dans les territoires pour mieux faire connaître leurs intérêts.

Report adultes - jeunes des licences canoë +



Le nombre de licence Canoë + est en diminution de 0.5%, première baisse observée depuis 2011. Elle s'explique notamment par la baisse de la pratique adulte.

Les potentialités de développement résident essentiellement chez les catégories jeunes Poussins, benjamins et minimes, toutefois la question de la fidélisation des licencié(e)s reste préoccupante. En effet 50% des nouveaux licencié(e)s abandonnent l'activité dans les deux premières années.

La déperdition de licencié(e)s étant très forte dans les catégories cadettes et juniors. Certes, les catégories jeunes sont attirées par d'autres centres d'intérêt qui favorisent le phénomène de « zapping », mais n'existe-t-il pas pour celles-ci une lacune en termes d'animation régionale et nationale ?

Par ailleurs, les statistiques font apparaître que ¼ des moniteurs ne sont plus licenciés dans les deux années qui suivent l'obtention de leur diplôme.

Si la progression du nombre de licencié(e)s permanents est appréciable, plus 17% en cinq années, reste t'il suffisant ? La conjoncture et la baisse des ressources publiques nécessitent à tous les niveaux un accroissement du nombre de licencié(e)s pour faire face en partie à la diminution des subventions.

Les titres temporaires



Ces titres ont connu une augmentation de 5.9%. 339 788 titres délivrés contre 321 000 en 2014. Les conditions météorologiques ont favorisé cette progression. Ces titres sont destinés à la pratique occasionnelle des activités de loisir et de tourisme, leur délivrance permet aux clubs de bénéficier d'une couverture pour la pratique des activités de loisirs et de tourisme.

La règle un adhérent un titre est à respecter

Faire évoluer l'appropriation des outils par les clubs dans les territoires est une démarche permanente.

Il est fondamental de **favoriser l'appropriation par les clubs des différents outils mis à leur disposition** pour développer leurs activités, accueillir tous les publics et renforcer leurs partenariats.

Les Titres Fédéraux : Le rôle des comités régionaux et départementaux et notamment des secrétaires généraux est fondamental en termes d'information et de suivi de l'évolution des licences sur leur territoire.

« eDEN CLUB », la nouvelle politique de labellisation avec l'Ecole Française de Canoë kayak (EFCK) deux dispositifs pour avancer.

eDEN CLUB, le nombre de clubs engagés dans la mise en œuvre d'un projet associatif montre la volonté des structures à vouloir évoluer dans leur fonctionnement.

EFCK, en 2015 la mise en œuvre de l'Ecole Française de Canoë Kayak complète les moyens mis à disposition des clubs.

L'objectif du label est de valoriser l'action des clubs auprès des partenaires institutionnels, des pratiquants et du grand public. Les modalités d'attribution du label reposent sur une coopération étroite entre le siège fédéral et les comités régionaux.

Les conditions d'attributions ont évoluées, le nombre de critères est maintenant fixé à 40 au lieu de 46. Par ailleurs pour l'année 2016 le coût de la labellisation s'inscrit dans le partenariat avec EDF, il a pour conséquence d'être gratuit pour les clubs labellisés.

Les sentiers nautiques, un concept de la FFCK mis à la disposition des clubs qui souhaitent valoriser leurs sites de pratique et développer des activités de loisir et/ou de tourisme en direction de différents publics.

La formation, le dispositif « Pagaies couleurs » est un outil éducatif, il renforce la sécurité des pratiquants. La filière de formation des cadres est opérationnelle depuis 2 années, elle ouvre la porte vers une possibilité de professionnalisation des cadres bénévoles. Le guide des dirigeants est à la disposition de tous les responsables engagés dans l'animation, et l'organisation de leur club ainsi que la formation des licenciés.

L'information et la communication sont des secteurs incontournables dans l'image et le développement. Le nouveau système d'information « Goal », dont l'élaboration a nécessité du temps pour sa conception afin servir au mieux nos structures est aujourd'hui opérationnel. Il sert nos clubs en termes notamment de prise de licences, d'informations techniques et de gestion pour les disciplines.

La refonte du site internet est en cours, l'objectif est de donner une image attrayante de la fédération et de ses activités. L'évolution du site a été concrétisée par l'ouverture aux réseaux sociaux, une communication en direction de la performance et la promotion de nos meilleurs athlètes. Une couverture plus générale concernant la pratique, sous ses différentes formes et l'événementiel est entreprise.

Les comités régionaux, les comités départementaux et la réforme territoriale

Quinze comités régionaux sont concernés par le nouveau découpage, leurs instances devront, de par la loi, être en place au 31 mars 2017 et être définitivement opérationnelles au 31 décembre 2017. La réflexion en termes organisationnels est engagée.

Les comités régionaux sont porteurs du projet fédéral dans les territoires, ils ont un rôle fondamental en termes de coordination des activités, d'information et de communication. Accompagner les clubs dans leur développement est une mission essentielle. A l'heure, où la nouvelle organisation institutionnelle des territoires se met en place les comités régionaux ne doivent-ils pas renforcer leur positionnement comme organe d'expertise et de conseil ?

Les comités départementaux sont les instances de proximité privilégiées. L'étendue des nouveaux territoires peut être une opportunité, elle peut renforcer et favoriser les actions, départementales ou interdépartementales, afin de dynamiser les territoires pour mieux répondre à l'attente des clubs et des licenciés ?

Cette nouvelle configuration ne nous incite-elle pas à adapter notre gouvernance à tous les niveaux aux nouvelles exigences de tous les clubs et de l'ensemble des disciplines afin d'être au plus près des attentes ?

Cette nouvelle configuration des territoires et l'expression des 525 clubs (75% des clubs affiliés) qui ont répondu à l'enquête fédérale en novembre 2015, nous invitent à adapter le fonctionnement de nos structures et de nos instances à l'évolution de la société, aux attentes des clubs, des licenciés.

Doter notre fédération d'une organisation qui identifie clairement les responsabilités politiques et techniques afin que la prochaine olympiade s'ouvre sur un projet fédéral soutenu par une assemblée générale élargie et souveraine.

CONCLUSION

L'action du siège et des organes déconcentrés est de mettre à la disposition des clubs les outils nécessaires favorisant la prise de licences, la fidélisation des licenciés, ainsi que l'intégration de nouveaux publics.

La diminution des ressources publiques implique le renforcement des fonds propres de nos structures et l'évolution vers une plus grande autonomie financière.

Pour ce faire nous disposons de leviers :

- L'accroissement significatif du nombre de licenciés. Le secteur du loisir offre des potentialités souvent inexploitées.
- Le développement de partenariats solides et durables, notamment avec l'Etat et les collectivités territoriales pour des actions d'intérêt général.
- La recherche de nouveaux partenariats avec les acteurs de la vie sociale et économique.

Un effort d'information et de communication plus important était indispensable il est en cours de réalisation. Les comités régionaux et départementaux ont un rôle prépondérant et vital en termes d'accompagnement des clubs et prise de licences.

Une coopération plus étroite entre le siège, les comités régionaux et les comités départementaux est à développer si l'on veut que nos clubs soient performants en termes d'accueil et d'activités mais qu'ils puissent aussi se projeter sereinement vers l'avenir.

Gilbert TROUVE
Secrétaire Général





Georges LE PALLEC
Trésorier

L'exercice clos au 31 décembre 2015 se solde par un excédent budgétaire de 31 390,85 euros contre un résultat net comptable de 41 049,72 euros en 2014.

Les faits caractéristiques de l'exercice :

- Lors de la dernière assemblée générale, nous vous avons proposé d'aménager les quotes-parts dont l'objectif était de :

« Proposer à nos comités régionaux un dispositif économique plus favorable, basé sur le développement de l'ensemble des titres, afin de dégager plus de ressources au service des clubs ».

Proposition pour 2015 :

Sur la base du chiffre d'affaire de référence 2014⁽¹⁾ généré par les titres permanents et temporaires, reverser⁽²⁾ aux CRCK et CDCK au maximum 80%⁽³⁾ du chiffre d'affaire supplémentaire généré en 2015 par ces mêmes titres.

⁽¹⁾ Calcul du CA de référence : $CA\ 2014 \times 0,9\% \text{ d'inflation sur les CC+} \times 1,5\% \text{ d'évolution moyenne des titres}$

⁽²⁾ Clé de répartition : maintien des quotes-parts actuelles des CDCK et solde des quotes-parts « + » aux CRCK

⁽³⁾ Taux révisable en fonction de l'atteinte de l'objectif de recettes des titres pour le siège, fixé au budget prévisionnel 2015 (proposé au vote AG : 1 698 115€)

Mise en œuvre :

- dès 2015 et jusqu'en 2017, avec révision annuelle du dispositif par l'AG,
- versé début 2016 en complément des quotes-parts cédées en 2015.

L'objectif 3 n'a pu être atteint en raison de la faible augmentation du nombre de titres. Le BEX a décidé de ne pas appliquer cette condition afin de promouvoir pleinement ce dispositif auprès de ses comités régionaux au service du développement des clubs.

Une somme globale de 23 549,53 € a ainsi pu être versée au bénéfice de 12 comités régionaux.

- Comme les années précédentes, une provision pour les JO est inscrite : pour RIO 2016, elle est de 35 000 €/an de 2013 à 2015.
- Le budget se maintient aux alentours de 6 millions d'euros suite à la baisse des subventions publiques et des partenariats.
- Du fait de la perte du partenariat ADIDAS, la Fédération a budgété sur ses fonds propres les primes à la performance et elle a bénéficié cette année encore d'une subvention du CNOSF de 50 000 € pour s'équiper chez CREWLINE (dotation vestimentaire).
- L'article 12 de l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations a modifié l'article L131-8 du code du sport.

Cet article dispose que désormais que les fédérations sportives sont reconnues comme établissements « d'utilité publique » lorsqu'elles ont obtenu l'agrément délivré par le ministre chargé des sports.

La conséquence de ces nouvelles dispositions est que l'ensemble des fédérations sportives est dorénavant placé sous l'unique tutelle du ministre chargé des sports et ne relève plus de la tutelle administrative du ministère de l'intérieur.

Ainsi, la Fédération Française de Canoë-Kayak qui bénéficie de l'agrément délivré par le ministre chargé des sports se trouve de fait reconnue comme établissement d'utilité publique.

Situation et activité de la Fédération au cours de l'exercice écoulé :

Les RESSOURCES de l'association pour cet exercice s'établissent à 6 527 248 € contre 6 292 688 € au 31 décembre 2014.

Elles sont constituées de :

• SUBVENTIONS PUBLIQUES

3 318 419 € contre 3 228 991 € en 2014 dont 20 000 € au titre d'un avenant pour les tests Event et 25 000 € au titre d'un second avenant pour l'appel à projet « citoyens du sport » qui sont venus abonder la dotation initiale de la CO (3 085 457 € → **3 130 457 €**).

Le soutien de l'Etat reste essentiel. Les aides publiques représentent 50 % de nos produits ; la Convention d'Objectifs stricto sensu (CO) représente à elle seule 48% contre 49% en 2014, 52,3 % en 2013, 48,8% en 2012, 48,6% en 2011 et 51% en 2010.

Comme en 2014, les subventions pour les relations internationales et les évènements internationaux relèvent du CNDS et du CNOSF.

- Le CNDS a accordé une subvention de 700 000 euros à la FFCK pour le soutien à l'organisation du championnat du monde de slalom et descente sprint de canoë kayak prévu en 2017.
 - Un premier versement de 100 000 € a été effectué en 2015
 - Un second est prévu en 2016 pour le même montant.
 - Enfin en 2017, le versement prévu est de 500 000 €.
- Sur les **28 000€** demandés au CNOSF dans le cadre des relations internationales, nous avons reçu la notification d'un accord de financement à hauteur de 13 000 €
 - Représentation internationale : déplacements institutionnels, accueil Président FIC...

• RESSOURCES PROPRES

- Les ressources internes qui s'élèvent à **2 322 307€** contre 2 262 051 € en 2014.

Le chiffre d'affaire lié aux adhésions est supérieur au prévisionnel soit 1 879 863 € pour 1 850 568 € de prévus. (Ce surplus de recettes a permis de verser les quotes-parts supplémentaires).

On constate une augmentation des produits liés aux encaissements des inscriptions aux compétitions qui sont ensuite reversés.

- Des partenariats privés pour 8,6 % (8,8% en 2014)
Dans le cadre du partenariat EDF, nous bénéficions des accords suivants :

- Versement d'une redevance annuelle (en 2015 et 2016) de **250 000 €** pour le siège fédéral qui inclut :

□ Le partenariat des EQF masculines et féminines, de l'EQF paracanoe, de pagaies couleurs et de l'Ecole Française de Canoë Kayak en exclusivité.

□ La visibilité institutionnelle (tout document FFCK)

- EDF provisionne chaque année en plus de la redevance une somme de 150 000 € répartie comme suit :

□ Une somme annuelle de 80.000 euros Hors Taxe (Quatre vingt mille euros € HT) maximum en fonction de l'acceptation par EDF des projets présentés conjointement par les entités locales affiliées à la FFCK et les Unités de la DPIH : organisation de manifestations sportives hors du champ de la présente convention, financement d'initiatives locales pour l'amélioration de la pratique du Canoë-Kayak, de la sécurité, du respect de l'environnement aux abords des aménagements hydroélectriques, et de toute action conjointe des entités locales affiliées aux deux parties. L'ensemble des actions validées par les PARTIES concernées seront formalisés par voie d'avenants ou de contrats.

□ Une somme annuelle de 50 000 euros Hors Taxe (Cinquante mille euros € HT) maximum allouée au(x) gagnant(s) de l'Appel à Projets EDF/FFCK lancé par les PARTIES lors de chaque EXERCICE, ouvert aux clubs et Ecoles Françaises de Canoë Kayak.

□ Une somme annuelle de 20 000 euros Hors Taxe (Vingt mille euros € HT) maximum, pour les outils de valorisation du partenariat (signalétique, supports de communication, publicité)

- EDF effectue en plus les lâchers d'eau qui ne sont pas valorisés dans ces chiffres.

- EDF est également le partenaire dans le cadre de l'appel à projets handikayak pour 70 000 € et a contribué au soutien de la coupe du monde de slalom à Pau à hauteur de 80 000 €.

Il faut également signaler les autres partenariats : BFCC, MAIF, NELO... que nous remercions.

Enfin des produits de mécénat ont été obtenus, pour 56 770 €. Ils ont été octroyés par notre partenaire financier, CREDIT COOPERATIF, pour 20 000 € et au titre du mécénat entreprises pour un montant de 36 770 € (contre 77 854 € en 2014), par la société Kaki Grazy dans le cadre de la convention de mise à disposition de Guillaume ALZINGRE auprès des Equipe de France de Descente.

Des ventes de produits et services pour **181 882 €** (173 742 € en 2014) (produits Pagaies couleurs, de formation, camions, bateaux...). Ces ressources respectent le prévisionnel.

- Enfin, le reste de nos ressources est issu :

- Des reprises sur provisions (stock et congés payés) pour **83 566 €** (52 746 € en 2014)

- Des produits financiers à hauteur de **14 843 €** (8 915 € en 2014).

Le niveau des CHARGES de la Fédération en fin d'exercice est de l'ordre de **6 495 857 €** contre 6 251 638 € en 2014.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- La masse salariale s'élève à **1 354 608 €** (hors charges de salaires liées au mécénat) contre 1 383 342 € en 2014 et représente 21 % des charges. Cette baisse s'explique par plusieurs fins de contrat à gérer en 2014.

- Les actions de l'Equipe de France représentent **1 838 716 €** contre 1 674 711 € en 2014. Le budget des actions du parcours de l'excellence sportive passe de **524 942 €** en 2014 à 559 852 € en 2015. Ces deux secteurs représentent respectivement 28 % et 8 % des charges. L'écart avec le prévisionnel est compensé pour partie par des produits supplémentaires issus d'un avenant à la CO pour les tests Event de 20 000 €, de participations financières à des stages et compétitions et inscriptions pôles....

- Les relations structures génèrent **548 000 €** contre 523 226 € en 2014. Il faut souligner un chiffre d'affaires « adhésions » plus important entraînant un reversement de quotes-parts traditionnelles plus élevées ainsi que les QP supplémentaires.

- Les manifestations représentent **456 593 €**, soit 7% des charges. Il s'agit en grande partie du reversement des inscriptions aux compétitions, des dépenses liées à l'arbitrage et des frais liés aux manifestations internationales organisées en France.

- Les frais de fonctionnement : 5% des charges comme en 2014.

- La formation représente une masse budgétaire de 180 251 € contre 136 505 € en 2014. En 2015, il faut souligner les actions en faveur de la rénovation de la formation des entraîneurs et la poursuite de la professionnalisation des moniteurs avec le CQP.

- Enfin, le poste matériel représente 366 128 €, soit 6% comme en 2014. Toutefois, il est inférieur au prévisionnel car la seconde tranche de travaux concernant la toiture n'a pu être engagée. En effet le chantier prévu en 2015 a été retardé suite à un premier refus de déclaration préalable par la mairie de Joinville. Les travaux pourront finalement débuter en mars 2016.

Le RESULTAT de l'exercice budgétaire 2015 fait ressortir un **excédent de 31 391 €**.

Ce résultat supérieur de 20 635 euros par rapport au prévisionnel s'explique par :

- Au niveau des produits
 - Des produits financiers supérieurs de 6000 euros par rapport au prévisionnel, établi lui-même avec prudence eu égard à l'incertitude des certaines subventions.

- Au niveau des charges
 - Des charges d'amortissement de 14 000 euros liées aux travaux de toiture non consommées compte-tenu du début de chantier reporté à 2016.

Il sera proposé à l'assemblée générale d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Le report à nouveau, après affectation du résultat s'élèvera à **1 455 852 €**.

Analyse de la réalisation du budget de l'exercice écoulé

Le budget de l'exercice écoulé a été réalisé conformément au budget prévisionnel. L'excédent généré provient de produits financiers supérieures au prévisionnel et de charges d'amortissement inférieures.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Evolutions prévisibles de la situation de la Fédération et perspectives d'avenir

La situation financière de la Fédération est saine. Elle permet d'honorer nos différents engagements et de dégager une certaine autonomie financière. Toutefois nous devons être vigilants car l'avenir reste incertain et fragile.

Il est nécessaire que la Fédération soit attentive à la préservation et au développement de ses ressources propres sans oublier les partenariats privés.

Informations relatives au budget proposé au vote de l'Assemblée pour le prochain exercice

Le budget prévisionnel 2016 qui sera soumis au vote de l'assemblée est équilibré et génère un résultat de 10 417 €. Comme en 2015, les produits se situent un peu au dessus de 6 millions et se répartissent à peu près de manière équivalente.

En ce qui concerne la convention d'objectifs, le financement est maintenu à hauteur de 2 988 505 € sauf en cas de nouvelle décision de réduction des subventions de l'Etat. La subvention comprend un nouvel avenant de 20 000 € pour Rio ; en revanche elle est diminuée des indemnités de sujétions (115 357 €) qui à partir de 2016 seront directement versées aux cadres et ne transiteront plus par la CO.

Les partenariats restent quasi identiques à 2015 ; il convient toutefois de noter que le Crédit Coopératif a annoncé qu'il se retirait du mécénat à partir de 2016 suite à un changement du modèle de la banque.

Je terminerai ce bilan en remerciant tous nos partenaires, publics et privés, qui contribuent au développement fédéral et à la mise en œuvre de notre projet.

Informations relatives à la gestion de la Fédération et requises par la Loi :

- **Activité de la Fédération en matière de recherche et de développement** : Nous vous informons que nous n'avons pas inscrit à notre bilan, au titre de l'exercice écoulé, des frais en matière de recherche et de développement.
- **Filiales et participations** : Nous vous rappelons que la Fédération ne détient aucune participation dans d'autres entités.
- **Dépenses et charges non déductibles fiscalement** : Aucune dépense ni charge non déductible fiscalement, telles que visées à l'article 39- 4, du Code général des impôts, n'a été engagée au cours de l'exercice, de même qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39- 5, dudit code n'a été opérée.
- **Conventions réglementées** : Le rapport du Commissaire aux comptes qui vous sera présenté lors de l'assemblée générale relate les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Georges LE PALLEC
Trésorier

RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT DU CONSEIL FEDERAL



Vincent BLANCHET
Président du Conseil fédéral

Le Conseil Fédéral (CF) s'est réuni à cinq occasions lors de l'année 2015 (en mars, en juin, juillet octobre, et en décembre).

Comme à l'accoutumée à chaque Conseil Fédéral un tiers du temps est consacré à l'information sur les sujets d'actualité.

C'est l'occasion de favoriser des échanges riches et fructueux, entre l'exécutif et les membres du Conseil

Fédéral permettant un suivi des orientations de la politique fédérale.

Lors de ces réunions statutaires, les membres du Conseil Fédéral ainsi que les invités, les présidents des commissions

non élus, ont fait preuve pour une majorité d'une présence régulière.

Les ordres du jour, toujours denses, ont été respectés et toutes les questions posées ont permis d'échanger, de prendre des décisions ou de proposer des orientations pour l'exécutif.

Au-delà des informations du Président, des membres du Bureau Exécutif et du Directeur Technique National sur le suivi de la politique fédérale, les discussions et les décisions votées ont concerné, parmi **les grands thèmes de la vie fédérale** :

- Le suivi et l'adoption des grandes masses budgétaires.
- La politique tarifaire.

- L'évolution des stratégies d'accueils des manifestations internationales organisées en France et leurs calendriers.
- Le suivi des règlements sportifs.
- Les règlements sportifs :
Le sujet de l'année au Conseil Fédéral a été la réécriture des règlements sportifs. Plus d'une année de débats et d'échanges leurs ont été consacrés. Ces sujets, préparés au mieux par la commission sportive, mettent en évidence des questions méritant un approfondissement et une plus grande concertation entre les commissions d'activités et les commissions transversales.

Nous pouvons noter avec une grande satisfaction, l'implication des conseillers fédéraux pour la relecture des règlements. Ceux-ci proposent une analyse critique et constructive auprès des responsables de commission et sont rapporteurs auprès du Conseil Fédéral. La présentation des règlements par les présidents de commission ou leurs représentants, en expliquant les principales évolutions lors du Conseil Fédéral, a permis aux conseillers fédéraux de voter les règlements en toute connaissance de cause.



- La rénovation de la gouvernance au service du développement des clubs avec la mise en place d'une enquête auprès de ceux-ci et la création d'un groupe de travail sur le rôle et le fonctionnement de nos institutions.
- La formation fédérale des entraîneurs visant à renforcer les compétences sportives de nos clubs et à faciliter la professionnalisation de nos moniteurs.
- La signature d'une convention avec le Ministère de l'éducation nationale et celui des sports pour la prise en compte du canoë-kayak dans la pratique du sport scolaire et universitaire.
- La rénovation du Label EFCK avec un seuil de labellisation fixé à 40 critères au lieu de 46.

Fonctionnement des commissions

Commission Course en Ligne :

Le sujet, sensible pendant l'année 2015 et depuis le début de l'Olympiade au Conseil Fédéral, est le rôle et le fonctionnement de la commission Course en Ligne.

Le président fédéral a informé à plusieurs reprises des difficultés de fonctionnement récurrentes rencontrées entre, d'une part l'exécutif et la DTN, et d'autre part la commission (et en particulier son président) avec des problèmes graves de non-respect des instances des règlements et protocoles de décision.

Ce point fut mis à l'ordre du jour de plusieurs conseils afin de permettre au Conseil Fédéral de débattre de ce sujet, jugé important pour la gouvernance de la fédération.

Devant cette situation de blocage et de refus de prendre en compte plusieurs rappels à l'ordre, et après plusieurs concertations, le Conseil Fédéral à 3 reprises s'est prononcé pour mettre fin au mandat du président de la commission Course en Ligne. Pour assurer l'intérim à la présidence de la commission, Patrick BERARD, Vice-président, a été désigné avant que le Conseil Fédéral entérine la candidature de Daniel Bonin.

Commission Patrimoine Nautique

Après la démission de Bernard DUROURE de la présidence de la Commission Patrimoine Nautique, comme celui-ci l'avait annoncé en début de mandature, le Conseil Fédéral a entériné la candidature de George DANTIN.

Conclusion

Malgré une année perturbée, les réunions du Conseil Fédéral ont permis de riches échanges à partir des informations données par le bureau exécutif et des points de vue exprimés par les membres du conseil. Toutes les discussions et décisions se sont déroulées dans le respect des personnes et des procédures prévues, dans une ambiance conviviale de travail qui a permis au Conseil Fédéral de remplir son rôle.

Je remercie donc toutes les personnes, élus et cadres, qui ont contribué à l'avancée de notre fédération dans le cadre du projet fédéral. J'espère en cette année olympique que nos champions sélectionnés à Rio et nos nombreuses organisations sportives auront l'occasion de donner une image très positive de nos disciplines et de nos multiples activités.

Cette diversité est à la fois la force et la complexité de gestion de notre fédération et il est sans doute logique que, parfois, tout ne se déroule pas comme un long fleuve tranquille.

Cette assemblée générale de la fédération est l'occasion de remercier les membres du Conseil Fédéral, les membres invités et tout le personnel du siège pour leur participation active et constructive.

Vincent BLANCHET
Président du Conseil Fédéral



Daniel KOEHLIN
Vice - Président

L'année 2015 est donc ma deuxième année complète au sein du BEX de la FFCK en tant que référent de diverses commissions statutaires (médicale, lutte contre le dopage) et d'activités (dragon-boat, ocean-racing, Waveski-Surfing, pratique non compétitive dite de « loisirs ») mais aussi de domaines transversaux comme la sécurité, la pratique Handi, le sport santé.

Ma connaissance du fonctionnement de la FFCK sous tous ses aspects (et ils sont nombreux) s'affine, se complète au fur et à mesure des réunions de travail, des déplacements sur les territoires et des représentations de la FFCK au sein de diverses instances sans qu'il soit possible de prétendre à une maîtrise totale : le travail d'équipe est une nécessaire évidence.

Je me permettrais donc comme l'année dernière d'émettre quelques réflexions, sentiments, remarques concernant mes présences au titre de vice-président de la FFCK pendant cette année (en ce qui concerne ma fonction de médecin fédéral national : voir mon rapport de la commission médicale).

L'assemblée générale de la FFCK à Noisy-le-Grand le 21 mars 2015, lieu d'échange et de partage avec l'ensemble des régions et des personnes intéressées par la vie de la FFCK et la pratique



du CK.

Les 20 Bureaux Exécutifs : (soit pratiquement 2 par mois)

Vous connaissez ses relevés de décisions : ils sont sur le site fédéral et il existe donc une information presque en temps réel sur nos travaux. Sachez bien sûr que seules nos conclusions et décisions figurent et non nos nombreuses heures d'échanges et de réflexions qui ne se résument donc pas à quelques lignes.

Je n'oublierai pas tous mes passages réguliers à la FFCK pour le suivi et la préparation de ces Bureaux Exécutifs ou d'autres questions d'actualité pour traiter de sujets particuliers avec des cadres techniques fédéraux et d'autres élus.

Je profiterai de ces lignes pour remercier le « siège fédéral » qui nous facilite grandement nos conditions de travail (entre autre merci Elsa MOLMY).

Les 5 Conseils fédéraux de cette année. Les discussions, échanges et partages furent productifs avec des décisions finales importantes tenant à la vie de nos commissions d'activités avec la refonte des règlements sportifs et bientôt sans doute à la lecture de ces lignes la modification des conditions de gouvernance fédérale proposée à l'AG.

Les membres du Conseil fédéral ne peuvent que confirmer l'ampleur des tâches de la FFCK tenant à la quantité de disciplines que nous gérons, la multiplicité de nos milieux d'évolution génératrices de complexités diverses et variées.

Les AG régionales : Elles m'ont beaucoup apporté pour l'actualisation de mes connaissances sur le terrain concernant la vie du milieu associatif, sportif et du CK en particulier.

Ce sont en effet souvent les territoires qui sont les laboratoires d'essai d'idées nouvelles : je pense ici par exemple au domaine de la pratique Handi et du sport-santé.

Pour ma part donc (après avoir remercié ces comités régionaux de leurs conditions d'accueil) :

- AG de Champagne-Ardenne le 24 janvier 2015 à Reims,
- AG du Poitou-Charentes le 30 janvier 2015 à Triac Lautrait (Jarnac),
- AG de Franche-Comté le 7 février 2015 à Voray-sur-l'Ognon,
- AG de l'Alsace le 14 février 2015 à Strasbourg,
- AG du Languedoc-Roussillon le 28 février 2015 à Pérols,
- AG de l'Ile-de-France le 7 mars 2015 à Champs-sur-Marne.

où j'ai pu constater (quelques thèmes parmi tant d'autres) selon les régions :

- l'importance accordée à la qualité des relations entre le CRCK et la DRJSVA,
- la nécessaire très bonne coopération entre les élus régionaux et le CTS pour le développement du CK dans la région,
- la difficulté (heureusement souvent transitoire) de recrutement des bénévoles au sein de nos instances déconcentrées (merci à eux d'avoir bien voulu prendre des responsabilités),
- l'intérêt à la prise en charge des jeunes sportifs et au rajeunissement des élus...
- l'intérêt pour la formation des encadrants (moniteurs et entraîneurs) mais aussi des bénévoles (ce qui semble fondamental pour le développement de la FFCK),
- l'importance de l'équilibre nécessaire entre la pratique sportive compétitive ou non pour le développement de l'activité dans les territoires,
- des propos évoquant l'impérieuse obligation de développer des ressources propres pour pouvoir poursuivre la pratique sportive de compétition car les subventions publiques (en décroissance) seront de plus en plus réservées aux domaines retenus par la politique gouvernementale (sport pour tous, en incluant les handi et les patients),

- l'intérêt éventuel de s'associer à des manifestations nautiques pluridisciplinaires pour développer le CK,
- la participation à l'AG d'un représentant de l'AIFCK vecteur de lien entre les anciennes et les nouvelles générations de pratiquants,
- le rappel de la politique fédérale « un pratiquant = un titre » indispensable pour avoir les moyens de maintenir l'accès à l'eau sur nos bassins d'évolution salés ou non,
- l'importance accordée à la communication interne mais aussi externe pour la recherche de nouveaux partenaires.

Le colloque des présidents des CRCK du 14 novembre 2015 à Nogent-sur-Marne où la problématique de la modification de la gouvernance fédérale fut clairement exposée avec des débats préparatoires à la présentation de propositions qui seront faites à l'AG 2015 du 2 avril 2016.

Les commissions statutaires

- **Les 4 bureaux médicaux** : présence les 16 janvier, 13 mars, 9 septembre, 1^{er} décembre 2015 au siège de la FFCK. Nos domaines de réflexion et d'intervention sont toujours aussi variés avec la gestion de l'équipe médicale et paramédicale du haut niveau, la réflexion sur le CMNCI (certificat médical pour la licence), l'étude des règlements sportifs (et en particulier des catégories d'âge, des conditions de surclassement), l'analyse de la pratique de certaines disciplines comme le kayak polo, la mise à jour et la refonte du futur site médico-sportif fédéral, et bien évidemment l'implication des médecins de la FFCK dans le comité « pagaie-santé » créé l'année dernière. Remerciements pour le siège fédéral (entre autres Cyril NIVEL, Christophe ROUFFET et Andréa SENSI).
- **Les commissions de lutte contre le dopage** (première instance et appel) Présence le 20 mars au Colloque annuel organisé au siège du CNOSF à Paris consacré à la lutte anti dopage et le 11 décembre 2015 au siège fédéral sur le même sujet. Comme les années précédentes donc, une réunion de mise à jour des connaissances des membres des deux commissions s'est réalisée sous l'initiative de M. René REQUENA avec la participation technique et éthique de la commission médicale. Remerciements là encore au siège fédéral en la personne de Christophe ROUFFET, efficace et compétent. Nous apprécions encore cette année de ne pas avoir eu de contrôles anti-dopage positifs : ne relâchons pas la garde néanmoins.

Les commissions d'activité sportive où je suis le référent au BEX : en plus des réunions de directions sportives consacrées aux règlements sportifs auxquelles j'ai partiellement participé :

- **La CNA Dragon Boat** : 2 réunions de bureau les 21 mai et 30 juin 2015, présence aux championnats de France à Besançon les 3 et 4 octobre 2015 (avec un spectacle mémorable en plein centre ville), un déplacement à Saint-Jean-de-Losne le 24 novembre pour faire le bilan de l'année 2015 et préparer la saison 2016 ainsi que les prochains championnats de France .

Cette commission dirigée par Fabrice FRADET en collaboration étroite avec Patrick MASSON se développe lentement mais sûrement avec un accroissement régulier d'années en années du niveau sportif des compétitions : gage de développement de l'activité DB en France.

Une activité particulière : celle du « Dragon-Ladies » qui n'a pas besoin de promotion tant les bénéfices de la pratique sont reconnus par toutes avec un intérêt médiatique évident dont aimeraient être destinataires les autres pratiquants de cette activité.



- **La CNA Ocean-Racing / Va'a vitesse** : présence pendant les championnats de France à Larmor Plage (Lorient) du 26 au 29 août 2015.

Il faut être sur place pour se rendre compte de l'intérêt de cette discipline qui nous permet d'avoir de nombreux titres internationaux.

Dans une ambiance chaleureuse il est possible de retrouver dans les compétitions des concurrents issus d'autres disciplines du CK (et même parmi nos élus) : à l'évidence cette discipline est fédératrice.

Un seul regret : une insuffisance de participation des féminines (mais la pratique en mer est très exigeante sur le plan physique...).

A noter ma méconnaissance de l'activité Va'a vitesse.

Merci encore une fois à Evelyne et Jean COMBES pour leur investissement réussi.



- **La CNA de Waveski-Surfing** avec ma participation aux championnats de France à Plouhinec du 29 octobre au 1^{er} novembre 2015 en compagnie de Bernard BOUFFINIER.

Coté spectacle je ne pense pas avoir vu jusqu'alors d'aussi belles prestations en CK (et pourtant en un demi siècle...) : aussi j'engage vivement les personnes qui ne connaîtraient pas à se déplacer sur un site équivalent, sous le soleil, le vent venant de terre pour assister à ces exhibitions.

Il n'est donc pas surprenant que nos athlètes aient des résultats internationaux.

Il pourrait pourtant être souhaité une augmentation du nombre de pratiquants au niveau de cette discipline, gage de véritable reconnaissance.

Il existe à mon sens un potentiel de développement considérable : du travail pour Thierry MOURAUD à l'évidence plus qu'apprécié par les adeptes de la discipline.



- **La Descente de rivière** : présence aux championnats de France de Descente sprint sur le même bassin de la Durance du 15 au 18 juillet 2015 ainsi qu'à la réunion des clubs présents sur place.

Mêmes remarques que pour le Slalom avec quelques interrogations qui susciteront des débats sur l'existence de championnats de France « minimes » et du concept de compétitions « eaux-vives ».

Mais aussi des CNA plus historiques :

- **La Course en Ligne** : présence à la réunion mixte BEX/CEL le 16 janvier 2015 au siège fédéral en compagnie de Georges LE PALLEC, présence aux sélections des équipes de France à Mantes-la-Jolie le 24 avril 2015, présence aux interrégionaux nord à Boulogne-sur-Mer le 7 juin 2015.

Il ne sera pas ici le lieu d'évoquer les problématiques connues au sein de cette CNA mais simplement de réaffirmer mon intérêt pour toutes les disciplines CK que j'ai pu pratiquer.



- **Le Kayak-Polo** : présence aux championnats de France de Saint Omer du 3 au 5 juillet 2015 en compagnie de Nathalie LATIMIER (référente au BEX de la discipline), motivée par l'étude sur le terrain de la pratique par les minimes dans la catégorie d'âge supérieure.

Celle-ci sous surveillance attentive des entraîneurs, dans des conditions particulières d'aménagement des compétitions ne semble pas montrer d'incidence pathologique notable.

- **Le Slalom** : présence aux championnats de France Slalom masters, cadets, juniors et seniors à l'Argentière-la-Bessée du 9 au 14 juillet 2015 pour la deuxième année consécutive ainsi qu'à la réunion des clubs présents sur place. C'est le type même de la compétition réussie grâce à l'investissement de tant de bénévoles (parfois des anciens présidents de commission âgés de plus de 70 ans...) sous la houlette de Michel BAUDRY.

Je noterai simplement pourtant le nombre (peut-être trop élevé) de compétiteurs imposant une organisation à la limite des possibilités humaines et matérielles.



- Une discipline que je souhaitais découvrir sur le terrain : **Le Freestyle**. Et je n'ai pas été déçu pour le spectacle en me rendant aux championnats de France à Metz les 24 et 25 octobre 2015. Ces « acrobates » sont de véritables sportifs qu'il faut voir et apprécier même si un apprentissage des règles de jugement est de rigueur.



- **L'activité « loisirs » au sein de la FFCK** : la pratique non compétitive du canoë et du kayak ainsi que des disciplines associées. Présence cette année à la « **Lyon Kayak** » les 18 et 19 septembre 2015. Cette découverte événementielle ne peut qu'interpeller : près de 2000 participants dans un weekend festif, un cadre naturel puis urbain provoque une réussite populaire qui ne donne qu'une envie : revenir pour la prochaine édition. Il s'agit à l'évidence d'un événement comparable au Marathon des gorges de l'Ardèche encore plus accessible à tous les publics. L'évocation d'un « circuit » inter-cités semble être digne d'intérêt ...



Présence aussi à 2 reprises (17 janvier et 27 juin) pour des **réunions mixtes BEX / Patrimoine Nautique** en compagnie de Georges LE PALLEC, une réunion avec la **Fédération des Industries Nautiques** (le 3 juin 2015) tant la pratique pour tous et toutes sur nos milieux d'évolution (eaux calmes, rivières, mer) est liée aux problématiques d'accès à l'eau et d'environnement dans le contexte climatique bien connu de réchauffement de la planète.

- **L'activité « sport pour tous »** bien sûr essentiellement concernée par l'activité loisir mais pas que car **certains publics comme le handi** sont concernés par la pratique compétitive : présence aux réunions au comité paralympique et sportif français à Paris (les 22 janvier, 7 juillet, 22 octobre 2015) où furent évoqués les questions de pratique compétitives du sport handi dans le cadre de la FFHS (avec laquelle nous avons une convention) et de la préparation des Jeux Paralympiques de Rio 2016 . Merci à Jean-Christophe GONNEAUD (notre cadre technique référent dans ce domaine) pour son aide et ses compétences reconnues. À noter des contacts établis entre la FFCK et la FFSA. Je me suis également rendu le 11 octobre 2015 au stage de qualification des juges pour les Jeux Paralympiques de Rio organisés par la FIC en France au Grau du Roi (qui ne concernera que la discipline de CEL) : la qualité de l'accueil participera sans doute au rayonnement international de la FFCK.



L'opération « Sentez vous sport » : présence aux réunions de préparation les 27 janvier et 4 juin 2015 pour les semaines françaises « SVS » et européennes « EWO's » de septembre 2015. Ces journées de sensibilisation à la pratique sportive sous l'égide du CNOSF devraient avoir plus de succès auprès de nos clubs pour faire connaître la pratique du canoë-kayak.



Et surtout cette année, implication importante dans le « sport santé » au travers de son « **comité sport santé** » qui s'est réuni les 13 mars, 22 mai, 9 septembre et 17 décembre 2015 au siège fédéral et la création du « **médicosport santé** » par le CNOSF à laquelle nous avons nettement participé.

Cet investissement même s'il est essentiellement médical (merci en particulier au Dr Gilbert PERES qui m'a plus que soutenu) n'est pas exclusif. Remercions donc Maryse VISEUR du Conseil Fédéral et Natacha TREMBLAY (représentante du Dragon-Ladies). *Les précisions seront données dans mon rapport pour la commission médicale comme annoncé auparavant.*

Je n'oublierai pas **les autres interventions indispensables pour le rayonnement de la FFCK** au travers de sa représentation dans diverses instances : il faut être conscient de l'importance de ces présences, tout comme dans les territoires pour les structures déconcentrées entre autre :

- Le 22 mai 2015 : présence à une réunion préparatoire des Jeux Européens de Bakou,



- Le 10 juin 2015 : participation à un Colloque sport santé à Toul consacré au « sport et cancer » avec les interventions remarquables du Dr CUTULI et de M. James GIBSON, kinésithérapeute,
- Le 24 Juin 2015 : participation à l'Assemblée Générale du Comité Français Pierre de COUBERTIN,
- Le 16 septembre 2015 : participation à la Conférence Médicale interfédérale à Orléans en compagnie des Dr GRIPPON et PERES de notre bureau médical,

- Le 25 septembre 2015 présence à la réunion consacrée à « Je rêve des jeux » organisée par et au CNOSF dans le cadre de la candidature de PARIS 2024 (où nous avons bien sûr rencontré Tony ESTANGUET),
- Présence à des rassemblements et réunions organisés par l'AIFCK : 8 mai, 12 septembre et 1^{er} décembre 2015, date à laquelle fut remis à Alain FEUILLETTE un trophée des « Gloires du Sport » de la part de la FISF,
- Le 8 décembre 2015 : participation à l'AG de l'union nationale des médecins fédéraux au CNOSF.

En conclusion

En fin de lecture sans doute un peu rébarbative de mes interventions (mais je tenais à vous expliciter notre travail), à l'aube du renouvellement des élus fédéraux (avant la fin de cette année..) et dans le contexte complexe actuel, je voulais vous faire ressentir l'ampleur du travail à accomplir par votre exécutif pour que la pratique du canoë-kayak puisse se développer dans le monde fédéral (à mon avis seul garant de qualité et de sécurité).

Il faut du temps, de la compétence mais surtout de l'aide positive pour y arriver.

Nous sommes tous dans la même barque (je devrais dire la V6, le C9 ou le DB 20) avec l'obligation de pagayer dans le même sens pour éviter les écueils et ne pas dessaler.

Un souhait : que 2016 nous permette de transformer l'essai de modification de la gouvernance fédérale et permettre à l'équipe future de poursuivre l'histoire de la FFCK capable d'attirer en son sein la majeure partie des pratiquants du CK et disciplines associées sur des bassins accessibles et pérennes.

Daniel KOEHLIN
Vice-Président

RAPPORT MORAL DU VICE-PRESIDENT



Patrick BERARD
Vice-Président

L'année 2015 a été largement consacrée à la préparation des règlements sportifs 2016 avec pour objectif prioritaire d'aller vers des règles simples, applicables et non interprétables. L'ensemble des membres des commissions nationales d'activités et de la commission nationale des juges et des arbitres a œuvré pour aller dans ce sens.

La commission sportive s'est largement investie sur les règles générales qui s'appliquent à toutes les activités. Les grandes évolutions ont été les suivantes :

- Mise en cohérence du découpage interrégional avec les nouvelles régions,
- Harmonisation des textes suite aux évolutions du règlement médical et du règlement des juges et arbitres,

- Mise en conformité avec le code du sport concernant les paris sportifs,
- Suppression de la durée de validité des règlements sportifs afin de faciliter l'intégration des changements internationaux.

Il faut noter la création d'une instance nationale de régulation dédiée au kayak-polo. Celle-ci est compétente pour traiter les problèmes d'infraction au règlement et de comportement pendant une journée de compétition, ou pendant la saison sportive. Cette création est issue d'une analyse de l'organisation des autres fédérations concernant les sports collectifs. Cette instance devrait apporter de la sérénité et de l'objectivité dans les prises de décisions.

Sa composition a été validée en fin d'année :

- Un membre du Bureau Exécutif (président de l'instance) : Nathalie LATIMIER (titulaire), Patrick BERARD (suppléant),

- Le Président de la commission nationale, ou son représentant (vice-président de l'instance),
- Un membre de la commission nationale responsable du Corps Arbitral Kayak-Polo, ou son représentant,
- Un membre du Conseil Fédéral – Dominique LE BELLOUR (titulaire), Emmanuel GIRARD (suppléant).

Concernant le corps arbitral pour 2015, nous avons eu le plaisir d'avoir la reconduction d'EDF comme partenaire officiel de nos juges et arbitres.

Cette démarche, initiée en 2014, se poursuivra en 2016 sous réserve de reconduction.

Ceci permet d'équiper nos juges et arbitres officiant sur les championnats de France ainsi que les juges-arbitres les plus impliqués dans la vie de notre fédération.

Un autre dossier majeur de l'année 2015 a été le lancement du nouvel outil de gestion du calendrier fédéral via l'extranet.

L'objectif principal est d'apporter clarté, rigueur et fluidité d'utilisation pour nos clubs et nos structures déconcentrées.

Parallèlement, la refonte du système d'inscription avec le paiement en ligne a été initiée au cours du dernier trimestre avec notamment la gestion du championnat de France de marathon.

Ce chantier se poursuivra lors de la saison 2016 avec :

- mise en place progressive des inscriptions en ligne et du paiement pour toutes nos activités,
- refonte des outils de gestion de compétition,
- refonte du site internet mettant en valeur nos activités sportives.

Ces évolutions vont permettre un contrôle plus efficace et plus facile des règles administratives applicables à chaque sportif :

- licence à jour,
- certificat médical,
- niveau de pagaie couleur,
- surclassement médical.

Ces évolutions permettront également de faciliter le travail des organisateurs, des bénévoles et des gestionnaires de compétition :

- Suppression de la gestion des chèques d'inscriptions et des cautions,
- Reversement des droits d'inscriptions plus rapide auprès des organisateurs,
- Amélioration des services rendus aux compétiteurs.

En conclusion, une saison 2015 très dense où l'ensemble des présidents des commissions nationales s'est investi au sein de la commission sportive.

Merci à vous toutes et à vous tous pour le travail accompli et à venir.

Patrick BERARD
Vice-Président



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE COURSE EN LIGNE, MARATHON, PARACANOE



Patrick BERARD

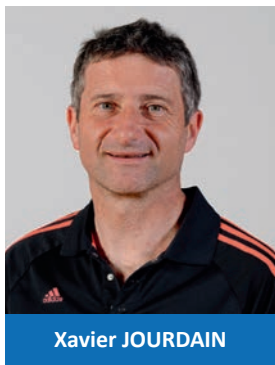
Malgré une saison quelque peu mouvementée, les courses de sélections nationales ainsi que les trois Championnats de France ont été une véritable réussite (Lac des Vieilles Forges pour le Fond, Gérardmer pour la vitesse et Bouchemaine pour le Marathon).

Merci à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré soit dans une organisation, soit en tant que juge régional, interrégional ou national, soit en tant que membre de commission. Merci également aux dirigeants et entraîneurs de nos clubs.

Toutes ces compétitions n'auraient pas pu se dérouler sans les collectivités locales, départementales et régionales qui ont contribué fortement avec la mise à disposition de moyens humains mais aussi financiers.

Je conclurais ce très restreint rapport en précisant que retrouver la sérénité nécessaire à un fonctionnement optimal doit être notre priorité à toutes et à tous et ceci, à tous les niveaux. Pour cette nouvelle saison 2016, soyons toutes et tous derrière nos athlètes pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio.

Patrick BERARD
Président par intérim de la Commission Nationale
Course en Ligne, Marathon, Paracanoë



Xavier JOURDAIN

International : tous les quotas pour les jeux acquis !

Avant leur disparition des jeux les C2 ont fait fort !!!

Cette année 2015 aura été une année « canoë », avec une arrivée forte des jeunes ou nouveaux athlètes au sein de l'équipe de France. Des juniors qui au championnat du monde gagnent le titre avec

Guillaume GRAILLE et Lucas ROISIN, aux plus expérimentés avec des médailles sur la coupe du monde, deux au championnat du monde à Londres, et un titre de champion du monde en course par équipe C2, avec PICCO/BISO, KLAUSS/PECHE, et le petit dernier PRIGENT/KERVELLA qui permet à Yves de se hisser au niveau de ses parents et de sa sœur, avec ce titre en équipe.



En canoë monoplace, cela se bouscule en prévision de sélections pour les jeux avec 5 à 6 bateaux pouvant aller chercher la place en avril prochain. Par ailleurs, il faut noter la finale exceptionnelle de Pierre-Antoine TILLARD en C1 à Pau au mois d'août dernier.

En kayak hommes et dames, notons de belles performances qui ne sont pas celles de l'an dernier mais restent de très bonnes augures pour 2016 à Rio.

Encore une fois, félicitations à tous les athlètes, entraîneurs nationaux, mais aussi bien sur entraîneurs de club, parents... qui sont à la base de ces performances et sans qui, elles ne pourraient exister.

En terme d'organisation internationale, nous avons vécu sûrement la plus belle des courses avec la finale de la coupe du monde de Pau. Bravo à tous les organisateurs pour cette compétition à la fois pleine d'images magnifiques, d'exploits et de performances impressionnantes. L'aspect convivialité et fête du canoë a été mis en avant sous toutes ses coutures et a permis à tous de passer un excellent moment.

Au niveau national :

Le premier point positif : les courses et particulièrement les championnats de France

De l'Argentièrre à Pau en passant par Cesson, ils ont tous été à la hauteur de l'évènement.

Merci donc à tous les organisateurs des France, mais aussi des courses N1, N2, N3 et même régionales, sans qui l'animation nationale ne serait pas !

Pour sa troisième année de fonctionnement, la commission nationale a poursuivi sa ligne de conduite et sa route pour une stabilisation de l'animation du slalom. Nous avons pu faire un premier bilan de l'animation avec des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. Plus 600 bateaux en 4 ans ! Dès le début de cette année nous avons déjà sans les minimales au 31 janvier presque 50 bateaux de plus qu'en 2015 à la même époque !

Les actions de 2015

Dans l'attente de voir ce qui va se passer au niveau international, (abandon des ailerons, nouveaux formats de courses...), nous avons déjà pour 2016 fait évoluer l'animation pour plus de transparence :

- Le premier point, avec une année de transition un peu délicate pour les minimales 2, nous avons mis au grand jour ce qui se faisait depuis des années dans des catégories de type invités, ou ouvreurs. Plutôt que de les ignorer dans une catégorie qui ne leur était pas destinée, nous avons permis l'intégration des minimales 1 et 2 sur les compétitions dans une catégorie qui est la leur : minimale, et d'intégrer le classement national. Ils ont maintenant une vraie animation eau vive qui, en partenariat avec la commission Descente, leur permet de prendre part de façon réelle à l'animation nationale Slalom et/ou Descente de rivière. Afin de leur donner la possibilité d'aller plus loin, nous avons travaillé sur une progression calée avec le développement morphologique de ces jeunes. Les minimales de première année se limitent aux animations régionales, quant aux minimales de seconde année, ils accèdent à une finalité nationale. Nous leur avons ouvert les portes de la N3 et, sous conditions des finales N3, N2 et championnats de France Cadet.
- Nous avons intégré les évolutions internationales, (progression qualifications/finales en adéquation avec les courses internationales sur nos courses de type C).
- Pour le classement national, nous avons pris en compte les remarques faites lors des plénières Slalom de l'Argentièrre avec un bonus/malus de division à 0 pour les N3.
- La prise en compte de la nouvelle carte des régions pour les IR de la nationale 3 qui passent de 4 à 5.
- Enfin plusieurs courses.

Et comme l'an dernier tout n'est pas encore parfait :

- Quelques problèmes sur l'affichage sur les courses,
- Quelques incidents lors des courses (bug informatiques...),
- Idem sur les championnats de France à l'Argentièrre,
- Un calendrier 2016 calé avec 5 Inter-régions, mais toujours laborieux à élaborer...

Les perspectives d'avenir :

- Le nouveau module d'inscriptions avec le paiement directement aux clubs.
- Enfin, le logiciel FFCompet qui devrait arriver courant second trimestre avec une facilité d'usage renforcée...
- La mise en place progressive des nouvelles futures règles de l'ICF.
- La création d'une animation boarder cross qui voit déjà un peu le jour au niveau international et petit à petit mise en place et proposée sur certaines courses...
- Intégration des organisations dans les bonus de points du classement club ?

Bref, la CNAS a encore beaucoup de travail et doit progresser sur tous ces points.

Petit rappel : pour toute question, la CNAS, composée de bénévoles, (il ne faut pas l'oublier), peut être joignable aux adresses mails suivantes :

- cna-Slalom@ffck.org
- xjourdain@ffck.org

Notre équipe, par sa disponibilité, a été très souvent mise à contribution pour aider les organisateurs lorsqu'ils rencontraient des problèmes liés au règlement ou à l'usage du logiciel de gestion de course. Mais nous avons d'ores et déjà travaillé sur tous ces points et proposons des outils à disposition et en ligne sur le site fédéral ou en cours d'élaboration pour 2016.

Pour le jugement : les documents que nous avons mis en ligne sur le site de la CNAS avec plusieurs outils vidéo sont toujours à disposition et ont été encore améliorés. Ces outils prennent en compte les multiples évolutions du règlement international.

Ce module est accessible ici :

http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/formation/

Pour les organisateurs : En cours d'élaboration un module du même type que celui sur le jugement sera proposé sur l'usage du logiciel FFCanoë et sur le cahier des charges de l'organisateur.

Les outils d'organisation actuels sont en ligne ici :

http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/wiki/pub:organisation:accueil

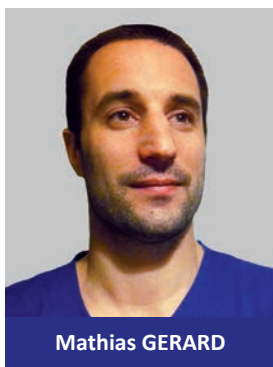
Les championnats de France Elite vont être le théâtre de toutes les attentions cette année car chaque course sera sélective des Jeux Olympiques 2016. Nos athlètes sont prêts à en découdre et dès la première manche N1 aux Roches-du-Diable, il faudra tout donner !

Gageons et faisons tous que 2016 sera à l'image de ces dernières années.

Xavier JOURDAIN

Président de la Commission Nationale Slalom

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DESCENTE



La descente, l'esprit de la rivière en compétition

La saison 2015 se termine en toute beauté au travers du championnat de France classique de l'Eyrieux qui s'est déroulé début novembre.

Cet événement fut une totale réussite où tous les ingrédients constituant l'essence de la Descente se sont retrouvés durant l'espace d'une

compétition. Un niveau d'eau idéal sous le soleil sur un des plus parcours de Descente, un parcours revisité pour l'occasion, avec une arrivée à St sauveur qui n'avait plus été utilisée depuis 1996, de nouveaux rapides connus que par les plus anciens, la lecture de la rivière sur le bord, sur l'eau et avec les vidéos retrouvées pour les plus jeunes.

Des chronos, athlètes et confrontation de très haut niveau avec pratiquement tous les meilleurs athlètes français présents.

Et enfin, une équipe de bénévoles qui a réussi à relever le défi d'organiser un championnat de France attribué tardivement, mais surtout, à rassembler bien au-delà de la vallée de l'Eyrieux, tous les bénévoles et élus acteurs de cette très grande réussite.

Finalement, les forces et valeurs de la Descente peuvent être totalement libérées par des moyens accessibles et modestes, où les joies de se retrouver, naviguer et se confronter se partagent avec beaucoup d'émotions.

Cette fin de saison a donc clôturé une saison de continuité dans l'animation nationale et les parcours descendus en compétition. Les sélectifs nationaux ont proposés des parcours de classiques intéressants dans des cadres sauvages, avec entre autre un retour dans les gorges de l'Allier.

Les sprints proposés, dont trois sur quatre sur des stades d'eaux vives sont dans la continuité de l'évolution des courses de sprint, c'est à dire l'utilisation de ces stades et également un raccourcissement de la durée du sprint.

Le niveau de difficulté des parcours des sélectifs nationaux est hétérogène mais représentatif de l'offre de l'activité de la Descente en France. Il est intéressant de noter qu'en Descente, dès le niveau sélectif national et dès cadet, les parcours proposés peuvent être de classe internationale, comme le sélectif national sprint sur le stade d'eau vive de Pau.

Il est important de conserver cette attractivité du niveau de difficulté des parcours et/ou des cadres naturels proposés sur les parcours.

Cette saison 2015 fut néanmoins difficile pour trouver les sites des championnats de France sprint et classique, et je remercie, en plus du comité régional Rhône-Alpes pour le site de l'Eyrieux, le comité régional PACA d'avoir accepté d'organiser le championnat de France sprint et par équipe sur le bassin d'eau vive de l'Argentière-la-Bessée, juste après les championnats de France slalom, au mois de juillet.

Il avait été imaginé l'année précédente avec la commission nationale Slalom, d'organiser sur le même site, dans la vallée de la Tarentaise, les deux championnats de France Slalom et Descente ensemble, mais les contraintes de lâcher d'eau sur l'Isère ont empêché de faire aboutir ce projet. La double récupération des championnats de France sur l'Argentière-la-Bessée (Slalom dans un premier temps puis Descente dans un second temps) n'a pas permis de construire un programme combiné optimal des deux disciplines.

Néanmoins, il a été intéressant de se retrouver sur le même site malgré des contraintes pour les entraînements. Je note aussi malgré le programme Descente non habituel, la forte participation des compétiteurs (90% des athlètes sélectionnés à ces championnats de France sprint étaient présents) et la bonne acceptation des compétiteurs aux contraintes des entraînements descentes qui étaient le soir. Ces championnats de France ont permis de souligner une nouvelle fois le rôle central des structures organisatrices et du travail des bénévoles. Il faut être, certes ambitieux sur le niveau de prestation attendu pour un championnat de France, mais néanmoins réaliste si on veut continuer à pouvoir demander des organisations de manifestations nationales.

Ce qui fait de la Descente, intrinsèquement simple d'organisation, une opportunité supplémentaire pour se rajouter des contraintes d'accès au parcours pour assurer une offre de navigation d'eau vive de haut niveau sur des cadres naturels.

Couplage de manifestations Descente avec le Slalom et l'eau vive

A l'aube de 2016 avec la double coupe du monde Descente sprint et classique couplée avec le Slalom sur Pau, mais surtout le double championnat du monde Descente/Slalom en 2017 à Pau, l'intérêt de coupler des manifestations d'eau vive se renforce.

La Descente haut niveau devrait pleinement profiter de moyens exceptionnels dans l'organisation et promotion de l'eau vive. De même, le plan de développement international Slalom est également couplé avec la Descente, pour objectif de développer ou garder l'activité Descente dans de nouveaux pays. Un des objectifs premiers est d'augmenter le nombre de pays participants aux championnats du monde de Descente et la pratique de la Descente dans le monde. La discipline Descente est toujours une discipline de haut niveau, mais le faible nombre de pays participants aux championnats du monde est la principale difficulté pour son développement.

Néanmoins, il faut être vigilant sur l'intérêt du couplage de manifestations. En effet, les compétiteurs et les organisateurs ne doivent pas se retrouver dans des situations où les contraintes de cohabitation deviennent trop importantes, surtout avec les nombres importants de compétiteurs en France en Descente et Slalom. L'intérêt des compétiteurs est assez faible de faire des regroupements, tant qu'une offre commune n'existe pas.

Il pourrait être pertinent de profiter de l'arrivée des minimes dans les animations nationales et des réflexions en cours, afin d'avoir une offre combinée en eau vive, déjà dans un premier temps pour les minimes voire cadets, et également pour le niveau international.

J'observe de près également la pratique de la compétition de courses de haute rivière. Il est intéressant de suivre l'évolution des formes des bateaux de rivière qui s'allongent et deviennent plus rapides, les parcours de compétitions de haute rivières sont sur des parcours connus et devenus habituels, les athlètes se professionnalisent dans l'approche de la compétition. Bien que la pratique en compétition de la haute rivière soit à un niveau très différent dans l'apprentissage de la Descente et le nombre de pratiquants, elle donne une image de l'eau vive attractive et contribue à défendre, tout comme la Descente, l'accès aux parcours naturels des rivières.

La Descente, deuxième discipline pratiquée en compétition par les clubs en France

Finalement, malgré une dynamique d'animation nationale toujours aussi bonne, des parcours attractifs, un nombre important de jeunes sur les courses, une équipe de France qui reste la meilleure nation en sprint, malgré l'effort que je fournis pour être factuel et pragmatique dans les chiffres de l'animation nationale Descente, les a priori sur la Descente restent malheureusement d'actualité.

Il faut réussir à apporter des éléments mesurables et quantifiables pour définir le dynamisme d'une activité et réussir à sortir des réunions de comptoir, malheureusement trop présents à tous les niveaux de la fédération. Paradoxalement, le plus compliqué est de devoir défendre les valeurs de la Descente à des clubs ou structures qui avaient cette culture de la Descente et qui peut être abandonnée aujourd'hui. Je ne sais pas si c'est par facilité et simplisme (naviguer sur une rivière naturelle est plus compliqué que rester au bord d'un bassin d'eau vive ou de plat) que la volonté de pratiquer ou faire pratiquer la Descente est abandonnée, mais afin de donner des arguments contraires à l'affirmation récurrente « La Descente, c'était mieux avant », pour pouvoir affirmer qu'en réalité, la Descente, c'est mieux aujourd'hui, qu'il faut souligner que la Descente reste la deuxième discipline de compétition pratiquée par les clubs, derrière le slalom mais devant la course en ligne (d'après l'enquête de consultation des clubs réalisée fin 2015 par la fédération, en prenant la somme des premières et secondes disciplines pratiquées par les clubs).

En quelques chiffres, la Descente c'est aussi plus de 1700 compétiteurs dont plus de 800 étant dans une démarche d'accès aux courses nationales, plus de 9000 départs de course par an sur plus de 100 courses réparties sur le territoire de la métropole et en Guyane, dont 24 sélectifs interrégionaux, sprint et classique, accès sans sélection sur des parcours de classe II-III, 8 sélectifs nationaux sur des parcours de classe II à IV et deux championnats de France individuels. La Descente en France, c'est également l'accès dès cadet à des parcours de classe internationale sur les plus belles rivières de France.

Ce constat est important pour démontrer l'ancrage fort de la pratique de la Descente dans les clubs, qui est une discipline d'eau vive historique, et la dernière d'eau vive à être pratiquée sur les parcours naturels.

UNE DISCIPLINE QUI SE STRUCTURE



Fabrice FRADET

Animation Nationale

Cette année le dragon boat 10 places est apparu dans notre animation nationale. Nous redoutions que les équipes existantes négligent les 20 places pour se tourner vers la facilité.

En effet, la difficulté de notre discipline est de trouver 20 équipiers. Or, les clubs ont joué le jeu et nous avons

pu avoir un championnat de France avec 8 équipages en 20 places et 12 équipages en 10 places.

Le nombre de clubs n'évolue pas. Seul le club de Champigny a rejoint l'animation nationale.

Le niveau sportif des équipes est en nette progression. Certaines équipes se sont perfectionnées sur le plan technique et suivent un plan d'entraînement incluant une préparation physique. Le dragon boat reste une discipline demandant énormément de techniques : technique individuelle et technique collective.

Nous avons réalisé des statistiques sur l'âge des participants. La moyenne d'âge pour les hommes est de 39,7 et pour les femmes de 42,6. Notre discipline attire les vétérans qui sont souvent des athlètes ayant pratiqué une discipline traditionnelle de la fédération.

L'animation régionale reste constante. On constate par contre une nette progression de la participation des équipes Open (non licenciée). Ceci n'est pas à négliger dans une politique de développement.

Une certification barreur s'est déroulée en région parisienne avec 18 participants.

Equipe de France

L'Equipe de France a disputé les championnats du monde à Moscou. Elle s'est alignée sur toutes les distances en DB 10 Séniors hommes, dames et mixtes et DB 20 séniors mixtes. On s'aperçoit, malgré un mode de sélection différent, que nous avons du mal à performer face aux autres nations et que nous avons un manque d'expérience au niveau international. Notre discipline n'est pas encore assez ancrée en France. Nous devons augmenter la masse de pratiquants dont l'objectif est la performance.

Dragon Ladies et sport santé

Auparavant une formation spécifique était orientée vers les barreurs. Suite à une réflexion et des retours d'expériences, le contenu de la formation se tourne maintenant tant pour les barreurs, que les batteurs et que les payeurs. Le but est de former des personnes à encadrement des séances pour un public spécifique. Chaque formation est accompagnée par des médecins et des intervenants extérieurs pour mieux aborder la problématique de ce public.

La commission soutient et soutiendra les actions Dragon ladies mais elle souhaiterait que ces équipes ne soient pas exclusivement axées sur les personnes atteintes du cancer du sein. La pluralité est bénéfique pour tous.

Développement

Nous avions fait le constat en 2014 que les équipes de Dragon Boat fonctionnent bien si les équipiers pratiquent essentiellement le dragon-boat et s'ils ne sont pas multidisciplinaires. Cela s'est vérifié en 2015.

Nous devons encore travailler sur des actions qui permettraient de voir émerger une masse de pratiquant issue de l'associatif, du milieu scolaire, de l'entreprise et des associations corpo. Créer un événement national tout public est une de nos préoccupations mais cela semble difficile à mettre en œuvre. Par contre, nous allons apporter un soutien aux différentes actions locales comme la Voga-Vilaine en Bretagne.

L'arrivée du dragon boat 10 places a fait ses preuves dès la première année. Nous allons donc promouvoir ce type d'embarcation tout en gardant à l'esprit : « Le DB 10 pour aller vers le DB 20 ».

Cinq formations sont programmées en 2016 :

- Formation des juges DB les 23 et 24 janvier à Paris,
- Formation animateur dragon ladies les 02 et 03 avril à Rieux Volvestre,
- Certification barreurs les 02 et 03 juillet à Toul,
- Formation animateur dragon ladies les 17 et 18 septembre à Rennes,
- Formation entraîneur de Dragon Boat les 15 et 16 octobre à Sedan.

La communication est notre point faible. Pour 2016, nous aurons une personne affectée à la mise à jour du site et de notre page Facebook. Avec le nouveau site fédéral, nous espérons que les clubs nous feront part de leurs informations.

Deux sélectives sont programmées pour 2016 :

- les 21 et 22 mai à Toul,
- les 25 et 26 juin à Choisy-le-Roi.

Le championnat de France Dragon Boat se déroulera à Saint Jean de Losne les 01 et 02 octobre 2016. Nous remercions les collectivités locales qui veulent faire de cet événement un élément majeur de l'animation locale.

Mesdames, Messieurs, les présidents de comités régionaux et départementaux, Mesdames, Messieurs, les présidents de clubs, le dragon boat peut s'insérer dans vos projets de développement car il est un outil pour faire venir de nouveaux adhérents.

Fabrice FRADET
Président de la Commission Nationale Dragon Boat



Romain PLANCHAIS

Lorsque nous regardons le kayak Freestyle au sein de la Fédération Française de Canoë-Kayak, notre discipline apparaît bien petite vis à vis des autres. Et pourtant...

Le kayak Freestyle est à travers le monde une discipline bien implantée là où elle est née : en Amérique du nord. Dans cette région du monde, le nombre de pratiquants Freestyle est bien supérieur au nombre de pratiquants des autres disciplines. La fédération américaine de canoë kayak est beaucoup moins présente que la FFCK ne l'est en France. Le kayak se développe en Amérique du nord grâce au secteur privé, la structure club est quasiment inexistante.

Les pratiquants prennent donc des cours à la carte dans une structure privée, achètent l'intégralité de leur matériel, se retrouvent sur les sites de pratique et communiquent grâce aux réseaux sociaux.

En France, le kayak Freestyle est né et se développe au sein de la FFCK. Nous avons le circuit national le plus fourni et le plus structuré d'Europe, nos juges sont les seuls dans le monde à être formés au niveau national. La FFCK et le modèle fédéral est donc un support efficace pour les petites activités sportives comme la nôtre, en leur donnant les moyens techniques et financiers de se structurer.

Nous remarquons depuis des années que les pratiquants freestyleurs se tournent vers une pratique non affiliée et privée. Ces pratiquants se retrouvent grâce aux réseaux sociaux, sur des sites de pratique souvent illégaux et n'éprouvent nullement le besoin de se confronter les uns aux autres. Pour récupérer ces pratiquants, nous devons rendre nos événements attractifs. Tous les ouvrages d'art de type barrage propices à notre pratique sont interdits à la navigation, nous devons tout faire pour les rendre accessibles et praticables par tous.

En légalisant et régulant ces sites de pratique, en repensant nos événements sportifs pour les rendre plus ludiques, plus centrés sur la formation et la découverte que sur la confrontation sportive, nous réussirons à développer notre discipline.

Au moment où le surf, le roller et l'escalade rentrent au programme des JO de 2020 pour promouvoir les valeurs du mouvement olympique auprès des jeunes, nous devons, dans cette même perspective, développer notre type de pratique dans les clubs. Nos embarcations sont peu chères, robustes, ludiques et correspondent à l'attente du jeune public.

Animation nationale 2015 :

Je tiens à remercier les différents organisateurs d'événements sportifs qui font vivre le kayak Freestyle en France de la plus belle manière qui soit :

- Le SPB Rivers Fest nous a montré cette année comment rassembler les habitants de Saint-Pierre-de-Bœuf, les freestyleurs et les pratiquants des autres disciplines au sein d'un même événement sportif magnifiquement organisé et bien structuré.

- Le petit nouveau de l'étape nationale, le Makinito d'Entressen a su renouer avec nos racines en organisant une étape haute en couleur qui s'est magnifiquement bien déroulée.
- Les Naturals Games de Millau ont comme d'habitude été une vitrine d'exception pour notre discipline en la plaçant au centre des disciplines de plein air.
- La saison a fini en beauté avec l'organisation des championnats de France à Metz, un très beau final où le spectacle et la convivialité étaient au rendez-vous.

Saison internationale 2015 : Les championnats du monde de Garburator

La compétition s'est déroulée au Canada sur l'une des plus belles vagues du monde, la bien nommée : Garburator. Ce bel événement bien que situé au milieu de la campagne ontarienne a été suivi en live streaming par des milliers de téléspectateurs à travers le monde. Les français n'ont pas démerités, et pour la première fois, un de nos athlètes, Mathieu DUMOULIN, s'est hissé à la seconde place du palmarès mondial dans la catégorie reine des kayaks hommes. Nous pouvons également noter la belle performance de Fabien LANA O en junior qui nous a offert un beau spectacle en finale. Toutes ces performances sont en grande partie dues au désormais indispensable Emmanuel BRUGVIN qui assure la cohésion et le soutien technique de cette belle Equipe de France.

Vie de la commission :

La commission change de visage cette année. Au poste de représentant des athlètes, c'est désormais Mathieu DUMOULIN qui remplace Jonathan SUC. Le soutien à l'organisation des FKT'OFF est à présent assuré par Nicolas ABEL qui remplace Nicolas FAYOL. Le soutien à l'organisation des FKT'N est quant à lui assuré par Thomas RICHARD. Enfin, Bérangère GALOIS a la lourde tâche de remplacer Malik LOUNIS pour la partie jugement.

Je ne remercierai jamais assez Malik pour son implication de longue date dans la commission, il a su créer et développer une méthode de jugement, une formation et un personnage que nous n'oublierons pas. Je tiens également à remercier Alexandre Comte qui nous donne un soutien indispensable dans la gestion informatique.

Pour finir, je remercie chaleureusement les différents acteurs bénévoles de la commission aussi bien les entrants que les sortants pour leurs implications dans notre sport.

Romain PLANCHAIS

Président de la Commission Nationale Freestyle





Océan Racing

La saison 2015 n'a pas été une saison où il s'est passé de grandes choses, mais petit à petit certaines décisions ou orientations prises nous permettent de voir une progression dans notre discipline. Il y a eu peu de courses officielles, comme on le pressentait, certains organisateurs sont un peu frileux sur des organisations de courses longues, au portant, sur 2 journées.

Alors que rien ne l'interdisait avant, nous avons bien expliqué lors de la plénière des clubs du mois d'août qu'il est tout à fait possible d'organiser des sélectifs sur une seule journée, en se limitant à un seul type d'embarcation (seulement des surfskis, seulement des pirogues...). Les parcours proposés le sont en fonction des moyens et du terrain de jeu de chacun. Cela à l'air de porter ses fruits, la saison 2016 s'annonce beaucoup plus riche en nombre de courses.

Cette saison 2016 innove également par sa « prolongation » jusqu'à fin octobre, date à laquelle sera organisé le championnat de France à Crozon, une nouvelle fois en Bretagne suite au désistement du club de Mandelieu. Le choix de cette date, initialement proposé par le club de Mandelieu, sera simplement un test ; les compétiteurs se déplaceront-ils en nombre pendant cette 1^{ère} semaine des vacances de Toussaint ? L'attrait de la Breizh Océan Racing dans la même région une semaine avant pourrait être un atout de plus.

Le règlement 2016-2017 évolue peu pour notre discipline. Les notions de poids minimum disparaissent pour les mono et biplaces, les limites d'intervention géographiques pour les juges disparaissent également.

Une nouvelle épreuve est créée en subdivisant les OC1H en OC1HSV1 et OC1HV2+. Les dames auraient bien voulu faire de même, mais elles ne sont pas assez nombreuses.

Les effectifs

La participation en océan racing reste très stable : 93 clubs se sont engagés (91 en 2014), 1020 compétiteurs engagés contre 1023 l'an dernier. En embarcations monoplaces, on passe de 393 à 392 compétiteurs. En embarcations biplaces, on passe de 240 à 208 compétiteurs, soit - 13 %. En pirogues 6 places, on passe de 390 à 420 compétiteurs, soit + 7.6 %. La proportion kayakistes/piroguiers passe à 36 % / 64 %.

L'effectif des dames ne progresse plus. Nous espérons que les actions menées vers les jeunes minimes vont permettre d'inverser la courbe.

Le National Océan Racing Espoir

Cette animation nationale pour les minimes a été un vrai succès lors des championnats de France à Larmor-Plage. Huit équipes étaient engagées, il est vrai avec de nombreux jeunes bretons qui n'ont pas eu loin pour se déplacer, mais il est à noter la forte mobilisation de la Picardie et des normands.

Equipe de France

L'équipe de France a été sélectionnée lors de 2 courses à Crozon. Elle est composée de 7 compétiteurs :

- Hector HENOT – La Pagaie des Avens (junior)
- Lisa GRAS – Terre de Camargues (dames U23)
- Valentin HENOT – La Pagaie des Avens (U23)
- Victor DOUX - CK Lyon Oullins La Mulatière (U23)
- Nicolas LAMBERT – Terre de Camargue (senior)
- Yannick LAOUSSE – Lochrist (senior)
- David SZLACHTA – Club Kayak Mer Nord Cotentin (senior)

A noter les excellentes places de l'équipe de France lors des championnats du Monde à Tahiti : Yannick LAOUSSE 7^{ème} en SS1, Valentin HENOT 6^{ème} en SS1 U23, Victor 10^{ème} en SS1 U23, David 13^{ème} en SS1, Nicolas 22^{ème} en SS1 et Hector HENOT 2^{ème} en SS1 junior.



L'équipe de France coachée par Olivier Tanton à Tahiti

OC1, OC2, V1 et V6 océan racing

Toujours une forte mobilisation des piroguiers.

La 2^{ème} Coupe de France de Va'a Longue Distance s'est déroulée avec 6 courses proposées. Quarante pirogues hommes et 6 dames ont participé à au moins 1 course comptant pour la coupe. Les fortes conditions météo de la Vendée Va'a ont démontré comment une V6 peut être vulnérable ; nous espérons que la casse de 3 pirogues lors de cette compétition va inciter les clubs à modifier la flottabilité de leurs bateaux comme cela est préconisé dans le règlement.

C'est le club de LA MEDUSE qui remporte la coupe en V6H, suivie de LA BAIE DE SOMME et RUAHATU.

Chez les dames ce sont des équipages multi-clubs qui font les 2 premières places suivies de MANU-URA.

La Va'a Vitesse

Aucune compétition, à ma connaissance, n'a été organisée dans cette discipline cette année.

Je termine en remerciant toute l'équipe de la Commission ainsi que les membres de la FFCK qui se sont beaucoup impliqués à mes côtés.

Jean COMBES
Président de la Commission Nationale Océan Racing
et Va'a Vitesse



Thierry MOURAUD

Après plusieurs années passées à la présidence de cette commission, je peux mesurer mieux que quiconque le travail réalisé par les membres bénévoles de celle-ci, depuis sa reconnaissance au sein de la FFCK.

Cette activité a suivi l'évolution d'un projet de développement inspiré par notre fédération.

Un des axes de ce projet était la pratique de proximité.

Sur le littoral, quelques clubs se sont orientés vers la pratique du Waveski-Surfing.

Ce défi n'a pas été simple dans la grande famille du CK.

Nous avons référencé les clubs phares dans chaque région, formé des cadres, développé du matériel adapté à la pratique sportive et loisir, organisé des compétitions nationales et internationales. Après avoir listé les éléments qu'il fallait mettre en place pour avoir plus de pratiquants, nous avons investi les comités départementaux et régionaux pour nous accompagner.

Afin d'alimenter ce travail mis en place, il est toujours difficile de trouver de nouveaux bénévoles. En effet un contexte perturbé et changeant, une relative incertitude dû aux perspectives économiques, et modèles de gestion questionnés, ne facilite pas une compréhension globale de notre fédération et freine donc les possibles vocations.

Dans toutes les disciplines nous avons un vivier non négligeable de futurs champions. Il est important de relever ce défi, nos différences feront notre force et les clubs sont la base de cette énergie. Dans cet espace, le Waveski-Surfing comme d'autres disciplines peut s'épanouir, cohabiter.

Cette année comme d'habitude notre travail a été d'assurer son bon fonctionnement et de faire évoluer quelques règles.

Région

Dans l'ensemble les actions menées se sont bien déroulées. Ce circuit est la base de notre développement. Les sites d'organisation de compétitions sont régulièrement les mêmes depuis plusieurs années.

En Guadeloupe, la commission régionale s'est mise en sommeil suite aux exigences des nouveaux venus sur le circuit. Ces divergences ont mis à mal le noyau de bénévoles qui organisait depuis 2002 cette animation. Espérons qu'une nouvelle équipe se mette en place pour un nouvel élan.

Dans les autres régions, les acteurs se sont mobilisés pour proposer diverses actions : la pratique du plus grand nombre avec des animations de loisirs sportives et un championnat régional.

National

Le circuit établi dans les régions, a permis aux compétiteurs de se classer et de se sélectionner pour les championnats de France.

Lors de ces manifestations nous avons mutualisé différentes actions : Formation de juges, baptême, vidéo et échanges sur les axes de développement.

On peut remercier Yann Durant qui œuvre dans l'ombre pour la gestion de course informatique et le jugement avec le soutien de Sylvain Longuet.

Les outils mis en place demandent beaucoup de recherche et de temps.

Les inscriptions et le paiement en ligne sont en cours de validation.

Un gain de temps pour les organisateurs, mais un changement pour les compétiteurs de dernière minute, qui n'ont plus l'habitude de passer par leurs clubs. Un travail de communication est réalisé sur ce point afin de ne plus perdre de nouveaux compétiteurs.

La saison s'est terminée par les championnats de France à Plouhinec (Bretagne).

Les conditions ont mis le moral du président du CNP sur le grill. Vu les différents spots de repli de Bretagne, les organisateurs n'ont pas eu de mal à s'adapter, à la plus grande joie des compétiteurs.

Le spectacle était au rendez vous, tout comme les photographes et les caméramans. Et cerise sur le gâteau : 2 minutes au journal du 20h de TF1. Un grand merci à Alizé Forestier qui s'est occupée de la communication et de la médiatisation de cet événement avec succès.

Malgré tous ces points positifs il y a quelques remarques qui sont émises pour améliorer le bon déroulement de ces compétitions dans un cadre d'impartialité.

Une réunion lors de ces championnats a un lieu en présence du Vice-président de notre fédération, Daniel KOECHLIN et Cyril NIVEL, Adjoint à la DTN.

Ce moment a été apprécié par les acteurs du Waveski-Surfing Français.

Des questions importantes ont trouvé écho dans cet échange. Pour 2016, l'objectif est de rester leader mondial lors des championnats du monde au Portugal.

Les personnes impliquées et volontaires sont l'âme d'un club. Les défis qui vont animer cette nouvelle année, et notamment l'objectif sportif du premier plan (championnats du monde), vont à n'en pas douter, mettre en évidence le bon dynamisme et les ressources de ces bénévoles.

Merci à tous ceux qui aiment se surpasser dans un contexte où les contours sont incertains mais pas insurmontables.

Thierry MOURAUD
Président de la Commission Nationale Waveski-Surfing

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DISCIPLINE ET DISTINCTION 1^{ERE} INSTANCE



Michel BAUDRY

Le rapport d'activité de la Commission Nationale Discipline et Distinction 1^{ère} instance ne figure pas parmi les rapports d'activité. Il n'a pas été fourni dans les délais impartis.

Michel BAUDRY

Président de la Commission Nationale Discipline et Distinction 1^{ère} instance

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION



Didier CHAVRIER

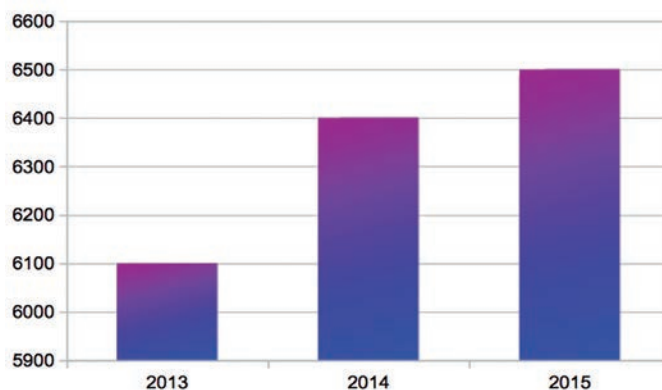
L'année 2015 fut l'occasion pour la Commission Nationale Enseignement et Formation d'accentuer sa progression autour des quatre axes stratégiques qu'elle s'est fixée : l'enseignement des sports de pagaie, le développement des compétences des différents acteurs au service du projet fédéral, la professionnalisation de nos cadres et la structuration de la politique de formation.

L'année 2015 a ainsi offert à la CNEF la possibilité de se fixer de nombreux objectifs plus ambitieux les uns que les autres. Parmi l'ensemble de ces objectifs certains ont revêtu une importance toute particulière. Ainsi la création du « Parcours de formation des Entraîneurs », l'accueil et organisation du séminaire international de formation Euro Paddle Pass, la création du guide formation à l'attention des dirigeantes et des dirigeants ou encore l'établissement d'une convention interministérielle FFCK - MENESR - MVJS ont assurément marqué l'année 2015 de la CNEF.

L'enseignement des sports de pagaie

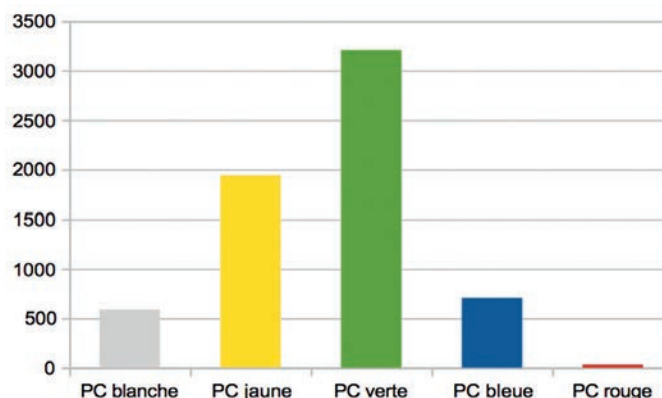
Concernant l'axe n°1, à savoir l'enseignement des sports de pagaie, l'année 2015 fut l'occasion de compléter la concertation des territoires sur le développement futur de la méthode d'enseignement pagaies couleurs et d'enrichir une réflexion portée sur le sens même de la méthode. La prégnance accordée au système de certification des pagaies couleurs ne doit oblitérer le point central de pagaies couleurs : la méthode d'enseignement. La certification ne demeure qu'une simple étape dans un long processus d'apprentissage que pagaies couleurs facilite afin de permettre l'avènement d'un kayakiste complet, compétent et autonome. C'est bien ce processus d'apprentissage qui demeure la pierre angulaire du dynamisme de nos clubs. Comprendre, structurer et articuler au mieux les contenus d'enseignement relatifs à la technique, la sécurité, l'environnement et la culture sportive au sein de différentes disciplines, pour différents publics reste ici une de nos missions fondamentales.

Dans cette perspective d'analyse nous pouvons dresser certains constats tels que l'augmentation du nombre de Pagaies Couleurs décernées (en hausse depuis 2013).



Evolution du nombre total de pagaies couleurs délivrées depuis le début de l'olympiade

Si toutes les pagaies couleurs délivrées sont en hausse depuis le début de l'olympiade, il demeure toutefois dans la formation des kayakistes une rupture entre la préparation des Pagaies Couleurs vertes et des Pagaies Couleurs bleues. L'accompagnement sur ces niveaux de compétences supérieures doit être effectué afin de former un pratiquant plus autonome en termes de sécurité, de technique, d'environnement, de culture sportive et de permettre un rayonnement accru de nos clubs.



Répartition des pagaies couleurs sur l'année 2015

Cette réflexion sur le dynamisme des pagaies couleurs, leur développement pour différentes activités et différents publics, sans oublier leur simplification et harmonisation a justement été abordé lors du dernier séminaire annuel de l'Euro Paddle Pass qui cette année a été organisé en France, et plus précisément en Normandie. Ce séminaire a offert la possibilité d'une concertation accrue avec les 10 pays partenaires de l'Euro Paddle Pass que sont l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Norvège, la Slovénie, la Suède et l'Italie.

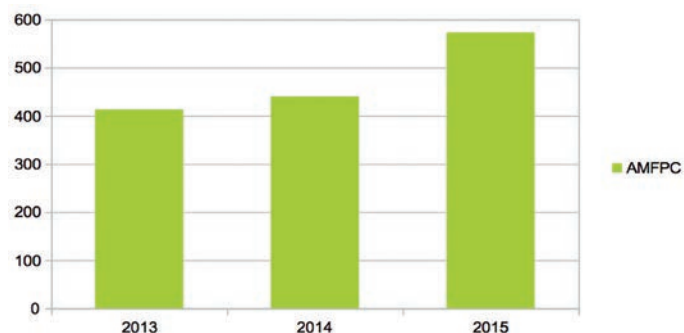


Je tiens ici à remercier l'ensemble des personnes ayant permis le chaleureux accueil et la brillante organisation de cette rencontre internationale liée à la formation de nos pratiquants.

Les compétences des acteurs

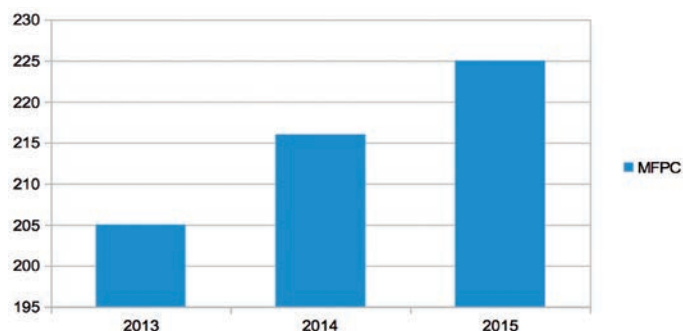
Concernant l'axe n°2, à savoir les **compétences des acteurs au service du projet fédéral**, nous avons au cours de l'année 2015 continué à renforcer la qualification de l'encadrement bénévole et professionnel pour assurer la qualité de l'enseignement des pratiques afin de permettre aux différents acteurs de mettre en œuvre les missions bénévoles ou salariées qui leur sont confiées et de faciliter les démarches de changement envisagées.

Nous enregistrons ainsi au cours de l'olympiade une augmentation significative du nombre de formation AMFPC (Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs) réalisées et réussies. Nous atteignons en 2015 un record avec presque 600 diplômes d'AMFPC délivrés.



Evolution du nombre d'AMFPC au cours de l'olympiade

Nous percevons également durant cette olympiade une augmentation du nombre de formation MFPC (Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs) réalisées et réussies.



Evolution du nombre de MFPC au cours de l'olympiade

Par le dynamisme des formations AMFPC et MFPC, nous pouvons ainsi enregistrer en 2015 un volume total de 800 diplômes fédéraux d'encadrement délivrés (AMFPC + MFPC).

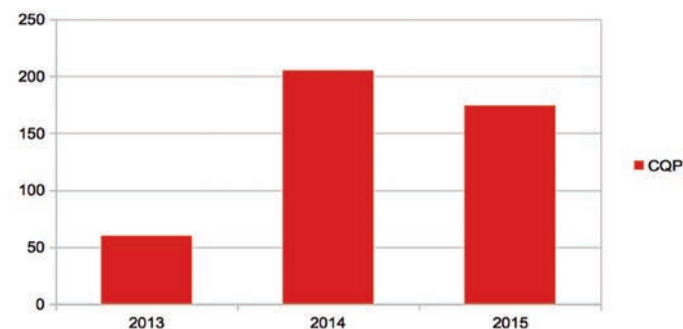
Ces chiffres consacrent l'année 2015 comme l'une des meilleures années en termes de pratiquants formés à l'encadrement. Je ne peux ici que saluer le travail de la CNEF et de chaque CREF pour toutes ces formations déployées avec succès.

En outre cet engouement pour les formations fédérales s'est également prolongé en cette fin d'année 2015 par la validation des toutes nouvelles cartes plastifiées pour les diplômes AMFPC et MFPC.



La professionnalisation

Concernant l'axe 3, à savoir la **professionnalisation**, la CNEF souhaite ici favoriser la professionnalisation de nos cadres. Depuis l'enregistrement du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) permettant à nos Moniteurs Fédéraux Pagaies Couleurs (MFPC) de s'investir dans un diplôme professionnel, les formations CQP ont le vent en poupe. Il faut toutefois noter que le taux d'échec est sensiblement plus important que pour le MFPC. Les candidats doivent réellement se préparer à l'ensemble des épreuves requises par cette évaluation professionnelle.



Evolution du nombre de CQP au cours de l'olympiade

Nous assistons ici à une très légère diminution du nombre de CQP validés après une année 2014 exceptionnelle. Cette légère diminution peut s'expliquer par la régulation progressive du nombre de candidats se présentant sur cette formation.

Le CQP a également été envisagé cette année sur des formations initiales. L'objectif étant ici d'ouvrir ce diplôme en formation initiale pour des Emplois d'Avenir dans les clubs et des projets de pluriactivité. Une formation complète CQP eau calme – eau vive a ainsi été habilitée sur le CRFCK de l'Argentière-la-Bessée afin de valider une préformation aux candidats au BP JEPS du centre de formation. De plus une formation complète CQP eau calme – mer menée par le CRCK Nord-Pas-de-Calais et portée par la FFCK a été ouverte.

Par ailleurs, la réflexion portant sur la professionnalisation de nos cadres n'a pas omis de reconsidérer la place de l'entraîneur fédéral. Cette réflexion sur l'entraîneur fédéral a conduit la CNEF à la mise en œuvre de réflexions avec les directeurs des équipes de France afin d'inscrire ces parcours de formation en lien direct avec le projet de performance de la FFCK.

Un véritable « Parcours de formation des Entraîneurs » a dès lors été considéré par l'identification de 3 niveaux de diplômes correspondant à la réalité des entraîneurs de clubs. La professionnalisation a été envisagée par la pleine intégration du Parcours de Formation des Entraîneurs dans la filière de formation fédérale avec un positionnement de la certification du niveau 1 d'entraîneur fédéral à l'issue du Monitorat fédéral (MFPC) mettant ainsi en évidence une stratégie d'équivalence des diplômes fédéraux avec les diplômes d'Etat. Toutefois l'accessibilité à l'ensemble des modules de formation est réalisée sans pré-requis de diplôme. Seule la certification des diplômes d'Entraîneurs est soumise à des pré-requis (diplôme MFPC pour accéder à la certification de l'EF1, diplôme EF1 pour accéder à la certification de l'EF2, diplôme EF2 pour accéder à la certification EF3).

Le « Parcours de formation des Entraîneurs » se conçoit comme une formation modulaire. C'est ainsi que l'année 2015 a permis d'expérimenter pour l'EF1 (Entraîneur Fédéral niveau 1) des modules en Rhône-Alpes. Pour l'EF2 (Entraîneur Fédéral niveau 2), 5 modules ont été inscrits au programme national de formation 2015 – 2016, en parallèle du DEJEPS.



Tout comme l'année précédente, la professionnalisation de nos cadres fut un des axes majeurs de l'année 2015 pour la CNEF. Celui-ci a permis d'accompagner toujours davantage les DEJEPS et leurs rénovations, d'expérimenter les premiers modules de formation d'entraîneurs, d'accentuer le lien entre les diplômes fédéraux et les diplômes d'Etat, de continuer à développer le

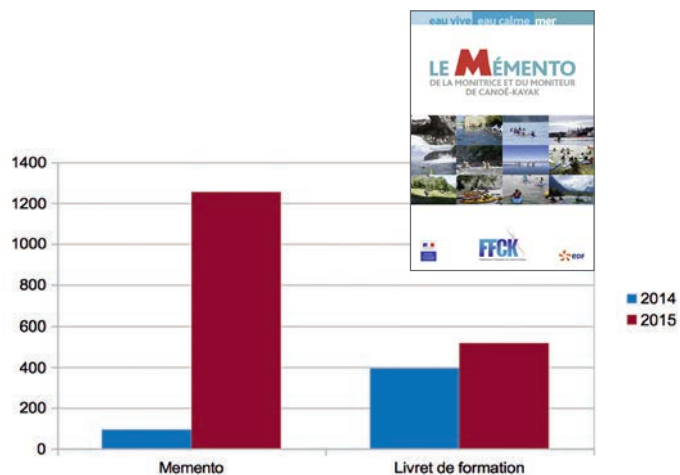
module court du CQP, de réunir et former les CTF, de débiter l'expérimentation de la formation initiale CQP avec certaines régions pilotes... Nous percevons au travers de ces différents dossiers l'implication de la CNEF afin de garantir au mieux la professionnalisation de l'ensemble des cadres de la fédération.

Cette dynamique conséquente contribue à sans cesse envisager plus finement l'articulation de nos diplômes fédéraux avec les diplômes de la branche sport et les diplômes d'Etat. De ce fait une cohérence structurelle globale est en œuvre entre le système pagaies couleurs, les formations AMFPC et MFPC, les formations CQP, les diplômes d'Etat et les très prochains diplômes d'entraîneurs.

La structuration de la formation

Concernant l'axe 4, la structuration de la formation sur l'ensemble du territoire, de nos clubs à nos comités régionaux en transitant par nos comités départementaux, l'objectif est ici d'accompagner tous les acteurs fédéraux autour des questions de formation. A terme, un des principaux objectifs est de favoriser et renforcer l'inscription de la formation au cœur des politiques de développement des clubs. De nombreux aspects ont cette année contribué à oeuvrer en ce sens. Nous retrouvons par exemple l'accompagnement personnalisé des CREF, la large diffusion et réception du Mémento de la monitrice et du moniteur, la finalisation du Guide Formation à l'attention des dirigeants ou encore la signature de la convention interministérielle pour le développement de la pratique du kayak.

Une des réussites de cette année 2015 fut pour la CNEF de constater la large diffusion du Mémento de la monitrice et du moniteur. Cet ouvrage envisageant toutes les connaissances nécessaires à la découverte de l'ensemble des dimensions de notre pratique a reçu une excellente réception.



L'année 2015 a également consacré l'avènement d'un ouvrage attendu par les clubs : Le Guide Formation à l'attention des dirigeants. Ce guide réaffirme la nécessité de placer la formation au cœur de l'écosystème des clubs afin de favoriser leur développement. Ce guide répond dès lors aux questions que peuvent se poser des dirigeants de club quant à la mise en œuvre d'une politique de formation au sein de leur structure.



De l'importance de la formation de cadres, de la formation des licenciés, du rôle aide de pagaies couleurs, des éléments essentiels de réglementation liés à l'encadrement, de la mise en oeuvre du tutorat pour les formations AMFPC et MFPC, la création d'une politique de formation ambitieuse au sein des clubs prend corps. Ainsi, plus que jamais, le club est au coeur de la formation et la formation au service du club.



Dans le prolongement de cette dynamique, le point d'orgue de la structuration de la politique de formation fédérale durant l'année 2015 peut assurément être la signature d'une convention interministérielle entre la FFCK, le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Les partenaires du sport scolaire

que sont l'UNSS et l'USEP étaient également présents. Cette convention, signée le 20 octobre 2015, revêt une importance capitale afin de permettre le développement accru de la pratique du kayak au sein du système scolaire.

Les signataires de cette convention interministérielle se sont entre autres engagés à favoriser, sur l'ensemble du territoire, la pratique du canoë-kayak dans le cadre obligatoire et réglementaire de l'EPS à l'école, au collège et au lycée, en conformité

avec les programmes d'enseignement et en lien avec les projets d'école et d'établissement, tout en renforçant la place faite aux filles dans la pratique.

Bilan général 2015 de la CNEF

La CNEF a travaillé à l'avancement ou à la concrétisation de l'ensemble des objectifs qu'elle s'était fixée durant l'année 2015. L'atteinte de l'ensemble de ces objectifs annuels a transité par la progression parallèle de multiples dossiers. La liste présentée ici ne serait toutefois être exhaustive. Nous nous apercevons ainsi que l'année 2015 fut des plus conséquentes pour la CNEF et a permis de substantielles avancées.

Je tiens, encore une fois, au vu de cette excellente année 2015 pour la CNEF, à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à l'enrichissement de nos échanges, à l'avancée des dossiers par leur investissement souvent conséquent. Je pense bien évidemment ici aux membres de la CNEF, aux présidents de CREF, aux CTS liés à la formation, aux membres du bureau de la CNEF que sont Sylvie Barathieu, Samuel Bonvalet, Stéphane Dablin, Didier Lafay et au service technique formation composé de Caroline Barbaut, Renaud Doby, Pierre Labarelle et Céline Reculet, sans oublier Gilbert Trouvé pour ses participations à nos réunions.

Sans cette synergie déployée entre les différentes compétences, les avancées conséquentes enregistrées par la CNEF, et cela chaque année depuis le début de l'olympiade, n'auraient pu advenir. Merci encore à toutes et à tous.

Didier CHAVRIER
Président délégué de Commission Nationale
Enseignement Formation

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET DES ARBITRES



Emmanuel GIRARD

Au mois de mars 2015, lors de l'Assemblée Générale de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports), Maryse VISEUR, juge en Slalom (membre du Conseil Fédéral et membre du bureau de la commission des Juges et des Arbitres), et Virginie BRACKEZ, jeune arbitre internationale de Kayak Polo (qui a arbitré la finale du Championnat du Monde de Thury Harcourt) ont été récompensées, en recevant respectivement un Trophée

Elite et Espoir de l'AFCAM.

L'année 2015 aura permis de valider le Règlement des Juges et des Arbitres de la Fédération, avec un travail de réécriture pour préciser les éléments communs à plusieurs disciplines mais aussi les spécificités de chaque activité. Il est normal de penser que le rôle d'un arbitre en Kayak-Polo ne soit pas identique à celui d'un juge en Waveski-Surfing ou Freestyle, ou à celui d'un juge de porte en Slalom ou même à un juge d'arrivée en Course en Ligne. Les Commissions Nationales d'Activité proposent les règles sportives appartenant au Règlement sportif.

La Commission des Juges et des Arbitres valide ces règles sportives et propose les règles sur les missions, les devoirs, les champs d'action et la formation de nos Juges et Arbitres qui font maintenant partie du règlement intérieur fédéral.

Après avoir été validé par le Bureau Exécutif et par le Conseil Fédéral, ce règlement des Juges et des Arbitres a été ajouté au règlement intérieur de la FFCK, comme une annexe à part entière, l'annexe 7. Il s'agit là d'un travail de cinq années, nécessitant maints allers et retours entre les Commissions d'Activité, la Commission des Juges et des Arbitres et le Bureau Exécutif.

Ceci a été l'occasion de partager des pratiques de formation, des procédures de recrutement, la répartition des Juges et Arbitres pour chaque nouvelle saison sportive, des modes d'évaluation et des échanges pour faire progresser le corps Arbitral dans son ensemble. L'objectif n'était pas de réglementer en imposant des obligations à toutes les disciplines mais plutôt de comparer nos fonctionnements en conservant les « bonnes pratiques ».

En tant que Juges ou Arbitres au sein de la FFCK, nous sommes tous bénévoles. Je ne pense pas que la professionnalisation des juges et des arbitres soit la solution de développement de ce sport.

D'autres sports donnent une indemnité pour les opérations d'arbitrage ou de jugement. Le Canoë Kayak est un sport coûteux par son matériel et, vouloir indemniser notre arbitrage entraînerait une augmentation des frais d'inscriptions pour les compétiteurs.

Par contre, le bénévolat des Juges et des Arbitres n'empêche pas la qualité du corps arbitral par une formation tout au long de la carrière d'un juge ou d'un arbitre.

Le corps arbitral est là pour faire respecter les règles et permettre une pratique de ce sport en compétition. Il est important que les participants respectent ce corps arbitral. Une altercation entre un compétiteur et un arbitre bénévole, conduit souvent à la démission de cet arbitre. C'est aussi la force du bénévole de pouvoir démissionner. Attention toutefois d'avoir suffisamment de juges ou d'arbitres pour continuer à organiser les compétitions ! Un tournoi de kayak polo sans arbitre ou une compétition de slalom sans juge de portes sont-ils possibles ?

Nous avons voulu améliorer la réactivité de la FFCK, en particulier sur le seul sport collectif, pour ne plus accepter des réactions intolérables de compétiteurs, comme on peut le voir dans d'autres disciplines comme le football. Il est important de rappeler la règle générale RG 17 : Toute agression, même verbale envers un officiel, compétiteur, public, pendant toute la durée de la compétition, peut entraîner une sanction disciplinaire (ou un éventuel dépôt de plainte de la victime au pénal).

En cas de comportements irrespectueux, violents ou en contradiction avec l'éthique sportive, tout licencié de la FFCK peut être sanctionné, même en tant que simple spectateur. Les dirigeants, les entraîneurs, et les chefs d'équipes, peuvent encourir les sanctions suivantes : disqualification, déclassement de leurs athlètes ou équipes, ou avertissement.

C'est dans ce sens qu'une instance de régulation de Kayak-Polo a été créée pour 2016 (comme ceci se fait dans d'autres sports collectifs). Celle-ci peut se prononcer à l'encontre d'un licencié, d'une équipe, ou d'une structure engagée dans une compétition nationale, dans le strict cadre des compétitions nationales de Kayak-Polo.

Cette instance peut prononcer :

- Un avertissement,
- Une pénalité financière, jusqu'à hauteur du montant des cautions,
- Un déclassement de compétition,
- Une suspension de compétition pour un licencié, applicable pour la saison en cours et/ou les saisons à venir, et sur une ou plusieurs compétitions gérées par la Commission Nationale Kayak-Polo,
- Une disqualification d'équipe, applicable pour une journée ou la saison en cours.

Dans les cas où cela serait nécessaire, l'instance nationale de régulation Kayak-Polo pourrait transférer le dossier d'infraction à la Commission Nationale Discipline et Distinctions, avec l'accord du Président Fédéral.

La Commission Nationale des Juges et Arbitres a aussi participé activement à la relecture du nouveau règlement de compétition 2016 conformément aux statuts et au règlement intérieur de la Fédération.

Une des missions de la Commission est aussi de faire des propositions de juges et d'arbitres pour les compétitions internationales en liaison avec les Commissions Nationales d'Activité, qui seront validées par le Bureau Exécutif de la FFCK. La Fédération a décidé de continuer, cette année, à envoyer sur fond propre (frais de déplacement) les juges et arbitres à l'international.

L'absence du fonctionnement de la Commission Jeunes ne nous a pas permis d'avancer sur la formation de jeunes juges ou arbitres, comme nous l'avions fait en 2014 avec le Challenge National Jeunes. Le projet de formation sur les Régates de l'Espoir n'a pu avoir lieu comme nous le souhaitions en 2015.

J'espère que 2016 permettra de voir émerger des projets peut-être en kayak polo, avec une relation avec l'UNSS et pour les Régates de l'Espoir. Former de jeunes juges ou arbitres doit rester un projet d'avenir pour la FFCK.

Emmanuel GIRARD
Président de la Commission Nationale
des Juges et des Arbitres

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE



René REQUENA

Le rapport sur la Lutte contre le Dopage pour l'année 2015 sera très bref dans la mesure où vous pouvez utiliser à tout moment le site Internet de la FFCK dans la rubrique « Médecine » au chapitre : Lutte contre le dopage.

Tout est expliqué et vous y retrouverez :

- Le numéro vert « Ecoute Dopage »,
- Le rapport d'activité de l'A.F.L.D. de la lutte contre le dopage pour l'année 2014,
- Le compte rendu du 15^{ème} colloque de la lutte contre le dopage,
- Le code mondial antidopage : l'ordonnance du 30-9-2015,
- Les informations sur les prélèvements sanguins,
- Les informations sur la fiche d'autorisation des prélèvements sanguins,

- Le règlement de la FFCK sur le dopage : Annexe 6 du règlement intérieur,
- La Liste des produits interdits,
- La procédure d'A.U.T. (Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques).

La demande que nous avons faite l'année dernière à l'A.F.L.D. a été satisfaite et aujourd'hui nous sommes en mesure de vous indiquer les contrôles antidopage réalisés du mois de mai 2015 au mois de mars 2016 .

- **3 mai 2015 : Descente de l'Allier**
Sélection pour les championnats de France N1
6 Athlètes contrôlés (contrôle urine : tous négatifs)
- **26 et 27 septembre 2015 : Marathon à Bouchemaine**
Championnats de France
10 Athlètes contrôlés (contrôle urine : tous négatif)
- **10 décembre 2015 : Entraînement à la base d'Angoulême**
Pôle espoir – Groupe hors cible
3 Athlètes contrôlés (contrôle urine : tous négatifs)
- **16 décembre 2015 : Entraînement Stade eau-vive Sainte Suzanne**
Entraînement hors groupe cible
6 Athlètes contrôlés (contrôle urine : tous négatifs)
- **12 janvier 2016 : Course en Ligne à Vincennes**
I.N.S.E.P. - stage
9 Athlètes contrôlés (6 prélèvements sanguins et 3 contrôles urine : tous négatifs)

- **24 au 28 janvier 2016 : Océan Racing à Basse-Terre Guadeloupe**
Karukera Kayak Challenge – CNBT Gourbeyre
5 Athlètes contrôlés (contrôle urine : tous négatif)
- **2 au 5 février 2016 : Stage Inter Pôle de ski de fond aux Saisies**
Hotel Belambra aux Saisies
4 Athlètes contrôlés (contrôle urine : tous négatifs).

Au regard des 43 contrôles effectués pendant une année, on peut constater qu'ils sont très diversifiés. Ils s'opèrent tout au cours de l'année sur un éventail de disciplines très important.

Pour la cinquième année consécutive notre fédération a été épargnée du dopage et il ne me reste plus qu'à féliciter chaleureusement les athlètes, les entraîneurs et les dirigeants de clubs.

Si vous avez besoin d'une intervention de la Commission de Lutte contre le Dopage dans une de vos réunions, n'hésitez pas à nous contacter. Les commissions d'Instance et d'Appel comptent un certain nombre de personnes qui sont réparties sur l'ensemble du territoire et qui se feraient un plaisir de vous seconder au cours de vos interventions.

René REQUENA
Président de la Commission Nationale
de Lutte contre le dopage

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE MEDICALE



Daniel KOEHLIN

Comme les années précédentes la commission médicale nationale est intervenue à deux niveaux dans le cadre de :

- la pratique compétitive, avec pour but de permettre (en collaboration avec les directeurs et entraîneurs des Equipes de France) à nos athlètes de prolonger le plus longtemps possible une carrière performante
- la pratique dite de « loisirs » avec l'idée de poursuivre le plus tard

possible la pratique du canoë et du kayak dans les meilleures conditions physiques et physiologiques.

Pourtant cette année fut très particulière car un accent fut mis sur la nécessité de la pratique d'une activité physique par tous et toutes et donc par tous les publics :

- qu'ils soient bien portants : c'est la prévention primaire pour réduire le risque d'apparition d'une maladie
- qu'ils soient malades : c'est la prévention secondaire pour réduire la durée d'évolution de la maladie, mais aussi la prévention tertiaire pour réduire les complications, séquelles et récurrences de la maladie.

En ce qui concerne la pratique sportive, (comme précisé dans le rapport ci-dessus du Dr Daniel KOEHLIN vice président de

la FFCK), **4 bureaux médicaux** se sont réunis cette année pour aborder régulièrement les thèmes suivants :

- le suivi médical des équipes de France avec la recherche d'éventuels incidents médicaux (avec l'aide de Cyril NIVEL et de Christophe ROUFFET du siège fédéral),
- la surveillance réglementaire des athlètes « listés » (avec l'appui du Dr Charles CHANUT, de Pierre-Michel CROCHET et de Pierre HERAUT du siège fédéral),
- la refonte des règles de surclassements avec une simplification des conditions de simple surclassement et un ajustement, une amélioration des précisions demandées pour les doubles et triples surclassements (merci à Cyril NIVEL),
- le site santé médico-sportif fédéral (avec la collaboration d'Andrea SENSI du siège fédéral),
- le comité « pagaie santé » (avec la participation d'Hélène BOURDON du siège fédéral).

Ainsi que les questions d'actualité comme par exemple :

- l'actualisation des règlements sportifs,
- la définition des catégories d'âge et des nouveaux formats de compétition,
- la pratique du Kayak Polo par les jeunes,
- le colloque médico sportif de PAU 2017,
- les bilans médicaux des divers championnats de France,

- la pratique handi dans le canoë et le kayak,
- les problématiques du CMNCI (certificat médical de non contre indication) à la pratique du CK en compétition et en « loisirs ».

Les médecins du bureau médical ont aussi participé :

- **A la réunion annuelle fédérale de lutte contre le dopage** à l'initiative de René REQUENA avec la collaboration de Christophe ROUFFET où il fut particulièrement satisfaisant de constater l'absence de contrôle anti dopage positif cette année (ne relâchons pas notre garde).
- Au **colloque de la commission médicale du CNOF** du 20 mars 2015 à Paris consacré à la lutte contre le dopage, actualisant nos connaissances.
- **A l'assemblée générale de l'UNMF** (union nationale des médecins fédéraux) le 8 décembre 2015 au CNOF qui nous permet de confronter nos réflexions aux avis de nos confrères d'autres fédérations sportives.

Mais c'est surtout dans le domaine du sport santé que se sont fortement mobilisés cette année les médecins du bureau médical : **la participation de la FFCK à la création d'un dictionnaire médical sportif : le « médicospport santé »** (première mondiale...) Les Drs Daniel KOEHLIN et Gilbert PERES ne se sont pas ménagés pour participer à de nombreuses réunions préparatoires entre autre avec le Dr Véronique MEYER (de la commission médicale du CNOF) pour rédiger la partie canoë-kayak de ce document. Sa présentation officielle le 9 décembre 2015 au travers d'un exposé semble-t-il réussi devant un parterre médical mais pas que... (mouvement olympique et sportif, politique) fut un moment de satisfaction pour les deux médecins fédéraux.

Obligation nous est faite de poursuivre cette politique de développement du sport santé à la FFCK.

Le comité sport santé s'est réuni aussi à 4 reprises (le 13 mars, 22 mai, 9 septembre et 17 décembre 2015) pour aborder les points suivants :

- l'analyse des documents d'information relatifs à l'intérêt de la pratique du sport et en particulier du canoë-kayak,

- la formation d'éducateurs sportifs spécialisés et « sport-santé »,
- Le site Internet « Pagaie Santé » FFCK,
- l'établissement d'un répertoire des sites d'accueil fédéraux des publics concernés par le Sport santé,
- l'activité spécifique dragon-Ladies grâce à l'aide de Natacha TREMBLAY (de la CNA Dragon-Boat), du Dr Gilbert PERES et de Patrick MASSON, participants à la formation d'accompagnants « Dragon Ladies »,
- la participation aux réunions de préparation à la semaine française « sentez vous sport » et européenne « EWO'S » de septembre 2015,
- l'activité CK dans le parcours de soins thérapeutiques par les APS (activités physiques et sportives).

Les membres du « **comité pagaie santé** » se sont déplacés :

- Dr KOEHLIN au colloque de Toul du 10 juin 2015 consacré au « sport- cancer » et en particulier le cancer du sein où il fut une fois de plus démontré brillamment par le Dr CUTULI l'intérêt du sport comme facteur de prévention et de guérison dans la pathologie cancéreuse,
- Mme Natacha TREMBLAY et le Dr Gilbert PERES au colloque d'Annecy du 19 juin 2015 consacré au même thème dans le cadre de la pratique du « dragon-ladies ».

Au total il est bien notable que l'intervention médicale et paramédicale classiquement orientée vers l'obtention par les athlètes des meilleurs performances sportives possibles dans le respect de la santé au sens large, se complète dorénavant par une action préventive et curative auprès de tous les publics : c'est le canoë et le kayak ainsi que ses nombreuses disciplines associées pour toutes et tous.

Le besoin d'aide des médecins de nos structures déconcentrées (CRCK, CDCK, et autres territoires) va se faire de plus en plus sentir pour les années futures.

**Daniel KOEHLIN - Médecin Fédéral National FFCK
en coordination avec le Dr Philippe GRIPPON
Président de la Commission Nationale Médicale**

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE PATRIMOINE NAUTIQUE



Georges DANTIN

Après plus de vingt années au service de la Commission Nationale Patrimoine Nautique, son président, Bernard DUROURE, a souhaité passer la main. La commission plénière du 18 octobre 2015, à laquelle participaient 18 représentants des régions, m'a désigné à l'unanimité des suffrages pour lui succéder.

Au nom de tous les membres de la commission et des membres du bureau, je souhaite mettre en avant tout le travail qu'il a accompli au service de tous les pratiquants fédéraux pour le maintien de

l'accès à l'eau et le remercier de cet engagement. Pour ma part, je tiens à l'assurer, qu'avec le bureau récemment renouvelé, dont il est toujours membre, nous poursuivrons dans la même ligne et dans la convivialité qu'il a su initier.

Suite à la volonté du BEX de mieux appréhender les attributions et le fonctionnement de la Commission Nationale Patrimoine Nautique et à sa mise en sommeil durant cette phase, les activités 2015 de la commission ont été un peu en demi-teinte.

Cette trop longue période d'incertitude, n'a pas permis au bureau de traiter l'ensemble des thématiques et des dossiers habituels en totale complémentarité avec le service. A ce propos, nous regrettons tous le départ précipité de Pierre-Alain POINTURIER,

véritable cheville ouvrière du patrimoine nautique ces dernières années. Je souhaite également mettre en avant l'immense travail en la matière qu'il a accompli avec beaucoup d'abnégation. L'ensemble des membres du bureau, et de la commission, tient à également le remercier ici.

La majeure partie des réunions de bureau de la commission, tenues en présence du BEX, a été consacrée à une mise au clair de son fonctionnement et à une réflexion commune sur ses attributions futures. Les principes en ont été élaborés au cours de 3 réunions de la commission et 2 rencontres avec son président et le président fédéral.

Le premier principe est de continuer à préserver l'accès, la continuité et la libre circulation sur les sites de pratique (cours d'eau, plans d'eau, itinéraires maritimes,...) des territoires utilisables par nos structures et adhérents.

Le deuxième principe est de contribuer à l'éducation à l'environnement de tous nos adhérents, quel que soit leur milieu de pratique, afin de favoriser un développement harmonieux de notre pratique.

Le troisième principe est de permettre à nos clubs et structures déconcentrées d'être acteurs du développement durable sur leur territoire.

Parmi les avancées significatives de l'année, il convient de rappeler que nous avons obtenu une représentation fédérale dans les quatre plus grands Comités de Bassin.

Elle résulte de notre présence active durant un mandat de 6 ans au Comité National de l'Eau (CNE).

Dès le début de leurs mandats, ces représentants ont tenté de faire mieux prendre en compte nos activités dans les nouveaux Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2020. Les activités nautiques n'étant actuellement

plus représentées au CNE depuis son renouvellement courant 2015, personne n'a pu y relayer ces propositions lors de l'examen des différents SDAGE.

D'autres actions ont porté sur l'accès à l'eau liées à l'établissement des règlements particuliers de police et arrêtés locaux qui ont menacés de nombreux sites de pratique de nos clubs (voir rapport de la Direction Technique Nationale).

Les évolutions rapides et structurantes, réglementaires, instances de l'eau, ont amené la commission à interpeller le bureau exécutif de la fédération afin de définir conjointement un cadrage permettant d'orienter les actions du réseau Patrimoine Nautique.

Dans une harmonie retrouvée, l'objectif est de permettre à la commission d'être au cœur de la mise en œuvre de la politique de développement des clubs auprès de l'ensemble de l'organisation fédérale.

Les principales actions sont : veille réglementaire, support et information, conseil, réseaux et partenariats. Les priorités pour 2016, en parallèle des actions ci-dessus, portent sur la mise à jour des éléments de doctrine et l'établissement des recommandations pour la prochaine olympiade ; reste encore à définir les moyens humains mis à disposition à cet effet.

Dans tous les cas, année d'attente ou année de relance, le bureau de la commission s'attachera, en étroite relation avec le BEX à être force de proposition et d'actions pour le maintien de l'accès à l'eau, et les autres thématiques de la commission, au service de tous les clubs.

Georges DANTIN

Président de la Commission Nationale Patrimoine Nautique





Etienne GERAIN

Remerciements

Avant toute chose, je souhaite remercier deux bénévoles qui se sont énormément investis au sein de la commission nationale ces dernières années, et qui ont décidé de faire une pause, que j'espère temporaire. Fabrice LE COZ, arbitre international et investi bénévolement depuis plus de vingt ans dans le Kayak-Polo, est rentré dans le bureau de la commission en 2013 pour être

responsable du corps arbitral. Proche du terrain (13 fois officiel de la commission nationale sur site en 2015), il a initié une évolution majeure dans la manière de former les arbitres nationaux et de les suivre au fil du temps. Fin 2015, Fabrice a souhaité prendre du recul sur ces activités nationales et se re-concentrer sur l'international. Denis SAINTE-MARTINE, responsable du championnat national N4H en 2015, et investi aussi sur de nombreuses activités (support au championnat de France N1F, suivi des évaluations d'arbitres nationaux, 11 fois officiel de la commission nationale sur site en 2015), a souhaité lui aussi se retirer de ces activités. A tous les deux, merci encore pour votre investissement, et nous espérons que vous pourrez revenir bientôt.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble des clubs organisateurs, qui ont pu accueillir 88 journées de compétition nationale en 2015 ! Notamment, les clubs suivants qui ont contribué de manière significative au développement de notre si belle discipline :

- Le CK Club St Omer, organisateur de 10 journées de compétition nationale, dont la plus importante, les finales des championnats de France et championnats nationaux senior.
- Le CK Club Acigne, organisateur de 9 journées de compétition nationale, dont la seconde plus importante, les finales de coupes de France senior.
- Le Rail Atac CK, organisateur des finales de Coupe de France jeunes des Championnats de France moins de 21 ans.
- Enfin, et non des moindres, le Kayak Club De Thury-Harcourt, organisateur dans son chaudron de 11 journées de compétition nationale.

Merci Philippe, Jean-Simon, Bernard, Frédéric, et toutes vos équipes de bénévoles ! J'ai plus particulièrement une pensée pour le club de Bernard qui a été touché, début 2016, par un incendie qui a ravagé ses locaux. Je souhaite que le club puisse s'en remettre le plus rapidement possible.

Bien évidemment, je souhaite féliciter aussi les équipes championnes de France en 2015 :

- Montpellier, champion de France élite
- CD 44 (Loire Atlantique), championne de France élite
- CR Normandie, double champion de France moins de 21 ans (hommes et femmes)
- Condé-sur-Vire, champion de France moins de 16 ans

Quel est le bilan ?

La saison nationale 2014 était difficile sur de nombreux aspects et principalement au niveau disciplinaire. Celle de 2015 a été une transition et prometteuse pour l'avenir. Cette transition a été une année très dense pour la commission nationale, composée pourtant de plus de 70 personnes (5 membres de bureau, 34 responsables de compétition, et 34 autres officiels sur site – délégués CNA et chefs des arbitres). Celle-ci a su combiner une forte communication pour anticiper les problèmes, beaucoup de pédagogie et de souplesse, et, pour les récalcitrants et récidivistes, des sanctions adaptées et mesurées, bien évidemment conformes au règlement en vigueur. Dans un souci d'assurer une cohérence dans l'application du règlement sportif dans l'ensemble des compétitions nationales, l'ensemble des problèmes recensés ont été traités par le bureau de la commission, ce qui a généré encore plus de travail, dont une partie a été retranscrite dans les dix comptes-rendus de réunion validés par le Bureau Exécutif.

Le travail a porté ses fruits et nous avons constaté beaucoup moins de problèmes lors des journées de compétition nationale que la saison précédente. A ce titre, je souhaite remercier l'ensemble des membres de la commission pour leurs efforts, et l'ensemble des clubs, des joueurs et des arbitres pour leur soutien et leur compréhension.

L'arbitrage

La commission nationale a aussi travaillé pour améliorer l'arbitrage en France. Outre la nomination de nombreux chefs des arbitres sur les compétitions nationales, permettant d'améliorer la communication entre les arbitres et d'aider les arbitres à progresser dans leur pratique, deux formations d'arbitres nationales ont été mises en place en 2015, permettant à 34 nouveaux arbitres de devenir titulaires. Aujourd'hui, le pool d'arbitres en France est conséquent :

- 581 arbitres régionaux, dont 88 femmes,
- 250 arbitres nationaux, dont 35 femmes,
- 10 arbitres internationaux, dont 3 femmes.

Suite au départ de notre responsable du corps arbitral au sein du bureau, et en l'absence de remplaçant, nous avons initié fin 2015 et début 2016 une transition majeure dans la formation d'arbitre national. Les formations sont maintenant décentralisées et réalisées par les commissions régionales qui le demandent.

La commission nationale reste responsable de ces formations, apporte son soutien, la logistique, et valide les résultats. Une formation de ce nouveau type a eu lieu avec succès en début d'année 2016, une à deux autres sont prévues.

Le nouveau règlement

Une consultation a été mise en place tout au long de la saison 2015, impliquant les principaux acteurs du Kayak-Polo national en France (responsables de compétition, responsables d'équipes présidents de commissions régionales, présidents de clubs, etc.). De nombreuses propositions ont été présentées par tous les acteurs, puis elles ont été analysées et confrontées à la politique fédérale et aux contraintes liées aux ressources de la commission nationale.

Les principes du nouveau règlement, issu de cette consultation, ont été révisés et soumis plusieurs fois pour correspondre au mieux aux attentes de chacun. Les évolutions majeures sont les suivantes :

- Refonte des championnats moins de 21 ans et Trophée national jeune : en créant trois nouveaux championnats de France (U15, U18H, U18F) dont les finales se déroulent en même temps que les autres finales de championnats, cette refonte offre une meilleure visibilité et permet de dynamiser ces catégories d'âge au niveau national comme au niveau régional.
- Alignement du format de championnat N4H et création du tournoi qualificatif national : en alignant la N4H sur le même format que les autres championnats seniors (sur un plan de deux ans), et en créant ce nouveau tournoi, afin de permettre la redynamisation de l'animation régionale.
- Création de l'instance nationale de régulation : la mise en place de cette instance, combinée par la clarification des règles disciplinaires et un échelonnage des sanctions, a pour objectif de traiter les problèmes d'infraction au règlement et de comportement des licenciés participants, organisateurs, ou spectateurs lors d'une compétition nationale, qu'ils apparaissent pendant une journée de compétition ou pendant la saison sportive, hors journée de compétition.

Et la suite ?

Certaines activités envisagées début 2015 ont été initiées mais des efforts sont encore à fournir :

- Mettre en avant et développer la pratique au féminin, pour les jeunes comme pour les seniors.
- Accompagner les clubs dans leur démarche d'amélioration continue de l'organisation des compétitions, de l'accueil des compétiteurs et du public.
- Mettre en place les moyens humains, organisationnels, techniques et documentaires au sein de la commission nationale pour répondre à ces objectifs.

La commission nationale recrute !

Etienne GERAIN


Président de la Commission Nationale Kayak-Polo



POSTERS 2015

« Parce que l'histoire s'écrit toujours dans un club »

MAXIME BEAUMONT
VICE - CHAMPION DU MONDE 2015
BOULOGNE CANOE KAYAK



MAD MAX

PRODUIT PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK



www.ffck.org




« Parce que l'histoire s'écrit toujours dans un club »

GINDY MOREAU
MÉDAILLÉE DE BRONZE AU CHAMPIONNAT DU MONDE 2015
KL3 PARACANOE
CLUB NAUTIQUE BOUCHEMAINE



LA JEUNE FILLE DE L'EAU

PRODUIT PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK



www.ffck.org




« Parce que l'histoire s'écrit toujours dans un club »

PIERRE PICCO
HUGO BISO
VICES-CHAMPIONS DU MONDE 2015
MURET OLYMPIQUE C.K.

GAUTHIER KLAUSS
MATTHIEU PÊCHE
MÉDAILLÉS DE BRONZE 2015
GOLBEY EPINAL ST NABRD



LES 4 FANTASTIQUES

PRODUIT PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK




www.ffck.org




« Parce que l'histoire s'écrit toujours dans un club »


GUILLAUME ALZINGRE
CHAMPION DU MONDE 2015
ASCK POISSONS VOLANTS DESSON-BEVIGNÉ

PAUL GRATON
CHAMPION DU MONDE 2015
MARSEILLE HAZARGUES CANOE KAYAK



LA RUEE VERS L'OR



PRODUIT PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK



CLAIRE HAAB
CHAMPIONNE DU MONDE 2015
AS GERARDMER CANOE KAYAK

DAMIEN MAREAU
PIERRE TROUBADAY
CHAMPIONS DU MONDE 2015
ALP GNP PERIGUEUX

www.ffck.org

La Fédération Française de Canoë-Kayak remercie ses partenaires

Partenaire Institutionnel



Partenaire Officiel



Partenaire « Développement des clubs »



Partenaires « Sport »



Partenaire des Collectivités depuis 1985



PAU 2015

PAU 2016

PAU 2017



COUPE DU MONDE CANOE-KAYAK

SLALOM ET
DESCENTE

PAU - STADE D'EAUX VIVES
16 AU 19 JUIN



Paul Graton
Champion du monde 2015

FESTIVAL
DE L'EAU VIVE

BILLETTERIE EN LIGNE SUR
WWW.PAUCANOE.COM



RÉGION
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES



Pau-Pyrénées
Communauté d'Agglomération

